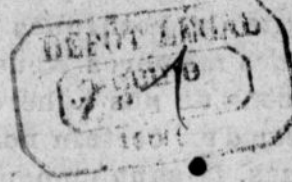


29856

RETSO

L'Asie



Française

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Indo-Chine — Levant — Extrême-Orient

JANVIER 1910

AU SIÈGE DU COMITÉ

PARIS — 19-21, Rue Cassette, 19-21. — PARIS

TÉLÉPH. 732-84. — ADRESSE TÉLÉGR. COMASIE-PARIS

Le Numéro : 2 fr. 25

AVIS

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SEMAINE SAINTE, FÊTES DE PAQUES, FOIRE DE SÉVILLE
Voyages en Espagne

Billets Aller et Retour à prix réduits.

A l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville (du 18 au 22 avril), la Compagnie d'Orléans, fera délivrer, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau, des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville, avec faculté d'arrêts aux principaux points du parcours.

Ces billets seront délivrés du 12 mars au 15 mai et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

1° Pour Madrid, Prix : 167 francs en 1^{re} classe ; 119 fr. en 2^e classe.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalupe.

2° Pour Séville, Prix : 222 francs en 1^{re} classe ; 164 fr. en 3^e classe.

Excursions en Andalousie. — Pendant la période du 15 mars au 5 mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursions à prix réduits valables 30 jours, avec arrêts facultatifs, pour Xérès, Cadix et Grenade, et retour à Séville ou Cordoue.

Excursions à Algésiras, Gibraltar et au Maroc

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

Entre Paris et Madrid : Train de luxe Sud-Express exclusivement composé de wagons-salons, wagons-lits et restaurant (Trajet en 27 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : midi 17 ; au retour, départ de Madrid : 8 heures du soir.

Train rapide, composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} et de 2^e classes, accessibles sans supplément de prix et de wagons-lits (Trajet en 28 heures). Départ de Paris-Quai-d'Orsay : 7 h. 40 du soir ; au retour, départ de Madrid : 8 h. 45 du matin.

Entre Madrid et Séville : Train rapide de nuit composé de grandes voitures à bogies de 1^{re} classe et d'un wagon-lits.

En outre, un train rapide de jour sera mis en marche du 18 mars au 30 avril (trajet en 12 heures environ).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

52 Bureaux de Quartier dans Paris et la Banlieue — 150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat

Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Majunga, Tamatave, Tananarive, Diego-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

12 Agences à l'Étranger

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Égypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales agences.

Compartiments depuis CINQ francs par mois.

INTÉRÊTS PAYÉS SUR LES SOMMES DÉPOSÉES

de 6 mois à 11 mois : 2 0/0

de 1 à 3 ans : 3 0/0

QUESTIONS

Diplomatiques et Coloniales

REVUE BI-MENSUELLE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

19, RUE CASSETTE. — PARIS

Téléphone 732-84

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
France, Algérie et Tunisie Colonies.	15 fr.	8 fr.
Étranger et Union postale.....	20 fr.	12 fr.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen gratuit.

LE

CODE TÉLÉGRAPHIQUE FRANÇAIS

A-Z

BOYVEAU ET CHEVILLET, 22, rue de la Banque
PARIS

RETRO
NEWS



BULLETIN MENSUEL DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

INDO-CHINE — LEVANT — EXTRÊME-ORIENT

1910

**RETRO
NEWS**

L'ASIE FRANÇAISE



BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. ROBERT DE CAIX DE SAINT-AYMOUR

AVEC LA COLLABORATION DE MM. JEAN-LOUIS DELONCLE; HENRI DE PEYERIMHOFF DE FONTENELLE;
CHARLES MOUREY; EDOUARD PAYEN; PAUL LABBÉ; J.-H. FRANKLIN, etc., etc.

ANNÉE 1910

PARIS

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

19-21, RUE CASSETTE 19-21

Téléphone 732 84

—
1910

**RETRO
NEWS**



L'ASIE FRANÇAISE



BULLETIN MENSUEL
DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey
Edouard Payen; Paul Labbé; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française,
Paris, 19-21, rue Cassette. — Téléph. 732.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

SOMMAIRE

86 ^e liste des souscripteurs.....	5
Le Comité : Discours de M. Eug. Etienne à l'Ecole libre des sciences politiques. — Conférence de M. Paul Pelliot au grand amphithéâtre de la Sorbonne (10 décembre 1909). — Conférence de M. Pierre Duchesne-Fournet.....	7
La proposition américaine et la question de Mandchourie, par M. R. C.....	32
Le rapport de M. Messimy sur le budget des Colonies et l'Indo-Chine.....	37
Variétés : Impressions d'un Tibétain en France....	53
Indo-Chine. — Au Conseil supérieur de l'Indo-Chine. — Le concours triennal des lettrés à Nam-dinh. — Le régime minier. — Réorganisation de l'Ecole de médecine de Hanoï. — Une association rizicole indo-chinoise.....	58
Extrême-Orient. — Chine : Le chemin de fer du Yunnan. — Le voyage de la commission navale. — La question de l'opium.....	62
Japon : Le budget. — Le commerce extérieur. — L'assassinat du premier ministre de Corée.....	63
Asie Russe : A Kharbine.....	63
Levant. — Le nouveau ministère. — La pacification du Yémen. — L'irrigation de la Mésopotamie. — La question de la Compagnie Lynch. — Chemin de fer de Bagdad. — Le pèlerinage du Khédive.....	64
Asie Anglaise : Les crimes anarchistes.....	66
Nominations officielles.....	66
Bibliographie.....	67

CARTES ET GRAVURES

Itinéraire de M. Pelliot du Turkestan Russe au Kan-sou (carte).....	13
La mission Pelliot au Turkestan chinois (16 gravures).....	14-24
Le voyage de M. Duchesne-Fournet du Tonkin à Hankéou (7 gravures).....	25-31

86^e LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Afin d'éviter des frais d'encaissement élevés, nous prions les adhérents du Comité de bien vouloir nous envoyer directement leur souscription pour 1910. Nous adressons la même prière à ceux de nos souscripteurs pour 1909 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation échue.

Les envois de souscriptions peuvent être faits 19, rue Cassette, sous forme de chèque ou de mandat-poste au trésorier.

MM.

* Milliès-Lacroix, anc. min. (1909).	20	»
Raph.-Georges Lévy, à Paris (1909).	25	»
Ch. Vapereau, à Paris (1909).	25	»
Victor Lorent, à Lille.	20	»
Bibliothèque de l'Ecole d'artillerie de Versailles.	20	»
Bibliothèque de l'Ecole spéciale militaire.	12	»
Biblioth. de l'Ecole de Fontainebleau.	12	»
Reynaud, à Paris.	20	»
2 ^e Bureau de l'état-major.	12	»
F. Berteaux, consul de France.	15	»
Emile Duboc, à Paris.	25	»
* Jean Borel, secrét. d'ambassade.	20	»
<i>A reporter.</i>		226

(1) Les noms marqués d'un * sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Les souscriptions inférieures à 12 francs sont totalisées à la fin de la liste.

<i>Report.</i> . . .	226 »	<i>Report.</i> . . .	1.216 »
Fernand Faure, à Paris (1909). . .	25 »	R. de Villaine, enseig. de vaisseau.	15 »
Léon Catala, à Epinal (1909). . . .	25 »	Pherivong, inspect. des colon. . . .	20 »
Biblioth. de Tchang-sin-tien	25 »	Comte du Chaylard, min. plénipot.	25 »
* Raindre, ambassadeur de France.	25 »	J. Lionel-Marie, à Bandoeng. . . .	50 »
Vapeur <i>Charles-Hardouin</i> , à Hong-		Comm. Ferry, de l'infant. colon. . .	30 »
kong	20 »	René Marcot, à Nancy.	25 »
Vapeur <i>Paul-Beau</i> , à Hongkong. . .	20 »	A.-A. Deguy, à Paris.	25 »
Marc Rigo, négociant à Marseille. . .	20 »	H. Bourgeois, consul délégué au	
Le ministre de la Guerre.	12 »	Yunnan.	24 »
Capit. Michaut, de l'inf. coloniale.	12 »	Marquis de Reverseaux, ambassad.	25 »
Breucq, commissaire délégué à Bat-		R. P. Cyprien, à Buenos-Ayres. . .	20 »
tambang.	30 »	Capit. P. Mathieu, de l'infant. colon.	15 »
Biblioth. des offic. du 1 ^{er} tonkinois.	15 »	Lieut. Guerini, de l'infant. colon.	12 »
M ^{me} Le Roy-Liberge, à Paris.	40 »	Fouques-Duparc, secrét. d'ambass.	25 »
W. de Billy, capitaine de cavalerie.	12 »	Paul Labbé, à Paris.	25 »
Général Lasserre, à Paris.	25 »	Baron Roulleaux-Dugage.	50 »
Capit. Le Duc, à Paris.	12 »	Biblioth. des offic. de Fort-Bayard. .	12 »
Comte de la Salle, à La Barbée. . . .	12 »	Lieut. J. Michel, de l'infant. colon.	12 »
Comm. Huguet, capit. de vaisseau. . .	12 »	A. Darracq, industriel (1909). . . .	20 »
Lieut.-colon. Roulet, de l'inf. colon.	12 »	D ^r J.-A. Gautier, médecin à Suez. . .	15 »
Biblioth. des offic. du 4 ^e colonial. . .	12 »	J. Van Vollenhoven, secrét. général	
J. Kergoat, à Paris.	12 »	des colonies.	25 »
P. Portier, lieutenant de vaisseau.	12 »	Yon, lieutenant d'infanterie.	25 »
Lieut. Savoye, de l'infant. colon. . .	15 »	Emile Senart, de l'Institut	400 »
Robert Picot, avocat à la Cour. . . .	20 »	Anonyme (Don).	600 »
Capit. Legeas, à Aïn-Draham.	20 »	Club Alpin d'Alger.	12 »
Auguste Sire, de la B.-I.-C., à Hanoï.	15 »	Cercle des officiers de Hué	12 »
Société d'enseign. mutuel à Hanoï.	20 »	Biblioth. de la Chambre des députés.	20 »
Cercle du Jockey Club, à Paris. . . .	25 »	Colonel Monlezun, à Paris	25 »
Salle de lecture du Cercle militaire		Biblioth. de l'Université d'Aix. . . .	12 »
de Paris.	25 »	Biblioth. de l'Université de Lyon. . .	25 »
Cercle milit. de Clermont-Ferrand.	12 »	Vicomte de Fontenay, consul gén.	12 »
Réunion des officiers d'Arras (1 ^{er} se-		* Biblioth. des officiers de <i>Montcalm</i> .	20 »
mestre)	6 »	Henry Viollet, architecte.	40 »
Cercle militaire d'Alger.	25 »	Vissière, consul de France	12 »
Cercle militaire de Poitiers.	25 »	* Ecole principale du service de	
Claudius Aulagnon, à Makeevka. . . .	12 »	santé de la marine	25 »
Pelléray, à Paris.	12 »	Deschryvène, à Malakoff	12 »
Prince J. de Broglie.	20 »	D ^r Pennel, à Paris.	25 »
Pardailhé-Galabrun, à Paris.	12 »	Y. Ceillier, commiss. de la Marine . .	30 »
Colonel Revertégat, du 4 ^e zouaves.	15 »	Société des Charbonnages du Tonkin.	100 »
Biblioth. du Cercle milit. de Laval.	12 »	R. P. Ruffier, à Jérusalem	12 »
Reau, consul de France.	30 »	Lieutenant Loche, de l'inf. colon. . .	15 »
Le ministre des Colonies.	25 »	De Beauregard, lieut. de vaisseau. . .	12 »
Le chef du bureau de l'Asie.	25 »	Comte de Léontieff, à Paris.	25 »
Le général direct. des serv. milit. . .	25 »	Comte de Chasteigner, au Rouillon.	12 »
H. Bernay, admin. des serv. civils.	25 »	* G. Douin, enseigne de vaisseau. . .	15 »
G. Lacaze, magistrat à Saïgon.	75 »	Martinie, lieut. de vaisseau.	25 »
Ch.-R. Wehrung, à Paris.	25 »	Colonel baron Corvisart.	12 »
Maurice Courant, à Ecully.	20 »	J. Villot, à Saint-Amant	12 »
Pierre Gréa, à Rotalier.	15 »	Cercle militaire de Toulouse	12 »
R. P. Bousquet, à Kouy-Yang.	20 »	Courtin-Hecquet, à Amiens.	12 »
Frère Kostka, au Caire.	12 »	Rainaud, professeur de Faculté . . .	12 »
C. Dedin-Laporte, à Bergerac	12 »	Ed. Clavery, consul de France. . . .	15 »
<i>A reporter.</i> . . .	1.216 »	<i>A reporter.</i> . . .	3.284 »

Report.	3.284 »
Camille Gabiat, ancien député.	25 »
* Camille Riboud, à Lyon.	25 »
Lieutenant Gras, du 1 ^{er} étranger	15 »
A. Rondot, à Lyon.	12 »
Capitaine Anginieur, à Argentan.	25 »
Souscriptions diverses	367 »
Total.	3.753 »

LE COMITÉ

DISCOURS DE M. EUG. ETIENNE

A L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES.

Nous aurons voulu pouvoir reproduire dans notre dernier Bulletin le texte du discours prononcé le 16 décembre par notre vice-président, M. Eug. Etienne devant la Société des anciens élèves et élèves de l'Ecole des Sciences Politiques qui lui avait demandé de vouloir bien présider la Conférence de M. Robert de Caix sur l'Extrême-Orient et clore, le même soir, la série des conférences données par la Société en 1909. Bien que ce discours, en effet, appartienne, à ce titre, plus particulièrement à la Société des anciens élèves et élèves de l'Ecole des Sciences Politiques, nous estimons que nous devons le reproduire, car il présente un éloquent tableau d'ensemble des principales questions d'Asie il y a cent ans et à l'heure actuelle. Nous sommes donc heureux de donner ici les paroles de M. Eug. Etienne.

Messieurs,

Il y a deux ans, votre Société vous présentait — et vous savez avec quel succès et par quel heureux choix de conférenciers — une série de questions internationales. Le succès des nouvelles conférences — qui seront closes ce soir — n'a pas été moins vif parce que n'a pas été moins heureux le choix de vos porte-paroles.

Après l'Europe et ses inquiétudes, il fallait bien étudier l'Asie et ses aléas; après les problèmes actuels de l'Europe, les problèmes présents et non moins pressants de l'Asie; après l'équilibre instable des puissances en Europe, l'équilibre plus lointain et peut-être aussi instable des forces en présence en Asie.

Tel était le programme qui avait été conçu : vous n'avez qu'à rappeler vos souvenirs de cet hiver et qu'à constater vos applaudissements de ce soir pour vous rendre compte combien ce programme a été largement, magnifiquement rempli, grâce à l'admirable équipe que votre Société avait appelée à y travailler.

Ce qui a dû vous frapper aussi, Messieurs, et ce que je voudrais pour conclure — puisque j'ai reçu cette délicate mission — tenter de vous exposer à mon tour aussi brièvement que possible, c'est que les questions qui se sont déroulées devant vous, avec les incertitudes qu'elles soulèvent et avec les intérêts qui s'y rattachent, sont autant de legs particuliers dont le XIX^e siècle a chargé le XX^e du soin de poursuivre et d'assurer la délivrance.

Maintien de l'Asie ottomane, consolidation de l'Asie

russe, destinée de l'Asie britannique, avenir de la Chine, mission de l'impérialisme japonais, sont autant de points d'interrogation qui datent du XIX^e siècle, qui ne se sont posés, qui ne pouvaient se poser que dans le cours tumultueux de ce grand siècle de puissante activité intérieure et de féconde expansion au dehors.

Avant lui, il n'y avait, pour ainsi dire, pas eu de véritable problème européen en Asie. Sans doute les rivalités politiques et les compétitions commerciales des nations d'Europe avaient parfois franchi les mers pour se retrouver en présence et se répercuter en Asie. Mais ni le but généralement envisagé, ni l'œuvre poursuivie — sauf peut-être dans le cerveau de notre grand Dupleix — n'avaient le caractère de fixité, de permanence, d'objectivité, pourrait-on dire, qui assure la vie aux entreprises des hommes.

Sans doute le XVIII^e siècle, qui n'a rien ignoré de tout ce qui pouvait remuer, troubler, attirer nos âmes et nos appétits contemporains, eut comme la lointaine vision de la place que prendraient, dans les ambitions et les soucis de l'Europe, l'appropriation et le partage des riches et populeuses terres d'Asie.

Sans doute le plus clair génie de notre race devait projeter les feux étincelants de son esprit sur l'avenir réservé aux nations asiatiques avec plus de clairvoyance que sur celui des arpentés de neige du Canada. Et nous devons à sa plume exquise cet humoristique et piquant rescrit de l'Empereur de Chine que vous connaissez bien et que je ne résiste pas au plaisir de relire avec vous, tant il est à sa place aujourd'hui :

« Nous avons, écrivait le Fils du Ciel avec le style et l'esprit de Voltaire, nous avons lu attentivement la brochure de notre ami Jean-Jacques, citoyen de Genève, lequel Jean-Jacques a extrait un projet de paix perpétuelle du bonze saint Pierre.

« Nous avons été sensiblement affligé de voir que dans ledit extrait, rédigé par notre ami Jean-Jacques, où l'on expose les moyens faciles de donner à l'Europe une paix perpétuelle, on avait oublié le reste de l'Univers qu'il faut toujours avoir en vue dans toutes ses brochures.

« Nous avons connu que les monarchies de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, de Pologne, de Suède sont toutes requises d'accéder au traité de Jean-Jacques. Nous avons été édifié de voir que notre chère cousine l'Impératrice de toute Russie était pareillement requise de fournir son contingent. Mais grande a été notre surprise impériale quand nous avons en vain cherché notre nom dans la liste. Nous avons jugé qu'étant si proche voisin de notre chère cousine, nous devons être nommé avec elle; que le Grand Turc voisin de la Hongrie et de Naples, que le Roi de Perse, voisin du Grand Turc; le Grand Mogol, voisin du Roi de Perse ont pareillement mêmes droits et que ce serait faire au Japon une injustice criante de l'oublier dans la Confédération générale (1). »

Vous le voyez, Messieurs, en écrivant ce rescrit, où l'ironie voisine avec la clairvoyance, ne dirait-on pas que Voltaire avait eu connaissance de tout le programme des conférences de cette année? — Le Grand Turc dont il parle, — mais c'est l'Asie ottomane de M. Victor Bérard. Le Grand Mogol, voisin du Roi de Perse, c'est la lutte anglo-russe dont vous a entretenus M. le docteur Rouire. L'Empereur de Chine, si proche voisin de sa chère cousine l'Impératrice de toute Russie et le Japon, qu'il y aurait injustice criante d'oublier, ce sont les problèmes d'Extrême-Orient que vous ont posés MM. Jean Rodés, Michel Revon et Robert de Caix.

Mais il ne faut pas que tout l'esprit de Voltaire, avant tout aiguisé par le désir de polémiquer avec Jean-Jacques, nous fasse illusion et nous cache les réalités. La pénétra-

(1) VOLTAIRE : *Mélanges*, t. IV, p. 308.

tion véritable, l'action effective, l'intervention multiple et troublante de l'Europe en Asie — elle a pu être entrevue, pressentie, voire inaugurée avant notre XIX^e siècle, mais elle est en vérité son bien, sa chose, on pourrait dire son œuvre propre, et il est permis à bien des égards d'ajouter sa gloire, une de ses plus belles gloires.

Et pour vous en convaincre — si vous ne l'êtes déjà — il me suffira de vous montrer, en aussi peu de mots qu'il me sera possible, à l'heure tardive où nous sommes, ce qu'était l'Asie au regard de l'Europe au commencement du XIX^e siècle et ce qu'elle est aujourd'hui, au commencement du XX^e, un siècle plus tard. De cette comparaison entre ce passé d'il y a cent ans et le présent, se déduiront d'eux-mêmes les droits, les devoirs, les intérêts bien compris de l'Europe, et par-dessus tout de la France.

*
* *

Qu'est-ce qui frappe d'abord dans l'Asie d'il y a cent ans? — C'est qu'il y a déjà une Asie russe. Au Nord, c'est la tache d'huile ancienne, rapide, immense, de la conquête sibérienne. Au Sud, c'est la griffe déjà lourde de la toute récente conquête caucasique.

Au Nord, c'est le fruit hâtif de l'expansion nécessaire du noyau moscovite refoulé de l'Ouest européen vers l'Est asiatique, s'étendant de proche en proche jusqu'à l'Oural et par delà l'Oural, dans ces pays sans limites, sans force et sans fin, toujours semblables à eux-mêmes, qui s'offraient aux libres et ardentes initiatives des Stroganof et des Yermak : conquête pour la conquête d'abord, conquête pour le commerce ensuite, conquête aussi pour les tsars de Moscou — conquête et histoire qui tiennent du prodige, sorte d'édition russe des conquêtes et de l'histoire des Cortès et des Pizarre.

Au commencement du XVII^e siècle, l'expansion en Sibérie était achevée. Deux cents ans plus tard, le XIX^e siècle la trouvera, pour ainsi dire, au même point. C'était comme une prodigieuse excroissance continentale qui n'était pas encore une colonie et qui n'a été jusque-là et qui ne sera longtemps encore qu'un vaste baignoire où les mines sont exploitées par la main-d'œuvre pénale.

Hors de là, rien — rien que le commerce avec la Chine, car l'Asie russe s'est déjà heurtée à l'Asie chinoise. Longtemps alternent négociations et opérations de guerre. Mais le heurt tourne à l'avantage de l'Asie chinoise et les traités de Nertchinks (1689) et de Kiachta (1728) réglaient encore au début du XIX^e siècle les difficiles rapports de la Russie avec la Chine.

L'Asie russe du Sud-Ouest est plus fortement assise sur les bords méridionaux de la Caspienne et aux pieds mêmes de la chaîne caucasique à laquelle elle s'adosse. Médiocre par l'étendue, l'emprise vaut surtout par son importance propre. C'est le Volga qui a conduit les Russes sur la Caspienne. C'est la Caspienne, jusque-là dominée par la Perse, qui les conduira sur le versant asiatique du Caucase, ainsi pris à revers. Et l'action de la Russie sera double, écartant la Perse de la Caspienne et lui arrachant les vallées méridionales du Caucase. L'aurore du IX^e siècle assiste à cette double emprise d'Alexandre I^{er}, héritier des doctrines et de la politique de Catherine II et de Paul I^{er}. La Caspienne est dès lors comme un lac russe. Russes aussi Bakou et Tiflis. Seules les hautes vallées du Caucase sont en état de résister. Elles résisteront jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Que voyons-nous dans l'Asie hindoustane d'il y a cent ans? — Que reste-t-il de la lutte, un moment indécise, de deux compagnies, rivales d'abord de commerce, puis de domination effective et fructueuse, de deux grandes nations dignes de se mesurer sur ce nouveau théâtre de leurs vieilles compétitions? Qu'est-il advenu du rêve génial d'un Dupleix, des concessions d'un Godeheu, de l'ardeur d'un Bussy, des victoires d'un Suffren, des malheurs d'un

Lally-Tollendal, du zèle désordonné de tant de hardis et libres soldats de France restés au service des grands chefs hindous?

La volonté qui s'abandonne, l'ignorance qui s'illusionne, l'indifférence qui se donne pour de l'habileté, l'intermittence et parfois l'héroïsme dans l'effort qui fait figure de vigueur dans la résolution, tout cela n'est plus et a fait place à la froide, à la dure, à la tenace fermeté britannique. Clive et Warren Hastings sont restés seuls en face de la multitude de races, de peuples, de nationalités, de religions qui fourmillent dans l'Inde d'Alevenohe, de Tamerlan et d'Auren-Zebb. Appliquant, parallèlement à d'autres moyens qui leur sont propres et qui leur resteront propres, le système politique et la méthode d'intervention inaugurés par notre Dupleix, ces deux hommes ont entrepris de réaliser ce rêve, dont la grandeur leur échappe comme la durée, d'une immense portion d'Asie conquise par une compagnie qui ne cherchait que des dividendes.

Mais la lutte pour la domination de cet empire est-elle donc terminée entre la France et l'Angleterre? Serait-il vrai que la France ait dit son dernier mot, la France qui est en train de bouleverser l'Europe, la France dont les armées sont partout victorieuses, dont les frontières s'étendent chaque jour? Mais les gloires nouvelles ont chassé les souvenirs des douloureux traités de Paris et de Versailles. La nation, qui vient de traverser les rudes secousses de la Révolution, est comme avide de repos et son ignorance des choses coloniales, qui remonte à l'ancien régime, se traduira par une indifférence plus grande encore sous le nouveau. Bonaparte y songera-t-il pour elle, lui dont le génie, les ambitions, les volontés, vont incarner quinze années durant le génie, les ambitions, les volontés de la France?

On le crut un instant. Mais l'illusion fut de courte durée. Quelques vagues indices au cours de l'expédition d'Égypte, les non moins vagues desseins du « grand projet » de Paul I^{er} et de Bonaparte, voilà tout ce qui reste de ce programme colonial qui visait beaucoup plus à atteindre les Anglais dans l'Inde qu'à nous mettre en mesure de nous y substituer à eux.

Et le XIX^e siècle à ses débuts verra la continuation lente, difficile, compliquée et coûteuse de l'œuvre britannique : cinquante années avaient été nécessaires, de 1756 à 1805, de Clive à Wellesley, pour la conduire au point où le frère de Wellington la laissera à son tour. Mais ce qui reste à faire égale, dépasse même ce qui a été fait et exigera près d'un demi-siècle encore. L'édifice montre déjà les vastes proportions qui l'attendent, mais ce ne sont encore que d'énormes fondations, de puissantes assises.

Hors la Russie en Sibérie et au Caucase et l'Angleterre dans l'Inde, l'Europe est encore absente.

Absente la France qui, après les avoir recouverts à la trêve d'Amiens, vient à nouveau de perdre ses établissements de Pondichéry, de Mahé, de Karikal et de Chandernagor, modestes et pieux débris de sa grandeur tombée et de son rêve éteint. Absente de l'Inde, elle l'est plus encore de l'Indo-Chine, où Pigneau de Behaine lui avait montré la voie qui ne sera suivie que près d'un siècle plus tard.

Absent aussi, hors à Macao, le Portugal qui avait ouvert aux autres peuples la route de Vasco de Gama; absente la Hollande, qui avait pris la place du Portugal et n'avait pas plus que lui réussi à faire œuvre durable sur la terre ferme, mais qui devait dans l'Insulinde prendre une si noble revanche par la tenace, savante et fructueuse méthode d'exploitation de ce sol merveilleux.

La Russie et l'Angleterre restent donc seules en présence. Eloignées l'une de l'autre et impénétrables l'une à l'autre en Europe, ces deux puissances seraient-elles destinées à se rencontrer, à se heurter en Asie?

L'une y est vraiment et justement chez elle. L'Asie n'est

pour elle, dans tous les sens du mot, que le prolongement de son domaine européen. Elle n'a fait qu'obéir aux lois de la gravitation des peuples en s'épandant, sans effort et sans arrêt, sur les steppes sibériennes, sœurs géographiques des steppes russiennes.

L'autre est chez elle aussi sur toutes les mers. C'est comme une loi de sa constitution insulaire, un legs de ses origines, une condition de son développement. Ses marchands sont partout et son pavillon les suit et les protège. Là où ils peuvent trafiquer, là où les navires peuvent aborder, là aussi est et sera souvent le prolongement virtuel de la terre britannique.

Qu'advient-il de ce vis-à-vis? Les deux Asies, russe et britannique, iront-elles l'une vers l'autre avec la pensée de se mesurer, de se heurter? Beaucoup le croiront parce que beaucoup le diront et l'effet produit par ce dire en Angleterre même sera le plus souvent le seul qu'on ait en vue en Russie. Nombre d'apparences et quelques réalités aideront d'ailleurs à propager utilement la menace de cette rencontre toujours escomptée et toujours démentie. Mais, comme l'a démontré le Dr Rouire, plus elle semblera imminente et plus vite l'entente se fera, à la surprise des observateurs superficiels, à la confusion de ceux qui auront cru expédient de creuser un fossé entre ces deux puissances dont le rapprochement et l'union importent à un si haut degré à l'équilibre européen.

Partout, sur tous les autres points de son vaste continent, l'Asie est encore toute à elle-même, vivant dans l'ignorance des agitations et des appétits qui lui viendront un jour de l'Europe.

L'Asie ottomane, loin des yeux européens, continue le cours souvent troublé de cette existence si bien décrite par M. Victor Bérard, où le Turc campe isolé et vainqueur, au milieu des populations natives.

La Perse voisine sait déjà ce qu'il en peut coûter d'être en contact avec la Caspienne et avec le Caucase. Mais pour elle le remède viendra peut-être un jour des dangers mêmes qui la menacent et sa sauvegarde naîtra d'une sorte d'équilibre dans les compétitions qui l'entourent.

Protégé par ses montagnes, bastion avancé surplombant sur les futures frontières scientifiques de l'Inde, en contact et déjà en guerre avec la Perse à l'Ouest et le Penjab à l'Est, l'Afghanistan tire déjà de cette situation le bénéfice d'un isolement qui est et lui sera propice. Et l'Angleterre, par la voix d'un de ses grands fonctionnaires anglo-indiens envoyé sur les lieux, tracera dès les premières années du xx^e siècle la règle de conduite dont elle ne déviara que rarement et qui par là tournera toujours à son avantage.

« Les futurs embarras de l'Angleterre, écrira Elphinstone pendant son séjour à Caboul en 1809, consisteront moins dans la perspective d'une attaque directe venue d'au delà de l'Afghanistan par une armée qui tenterait de traverser ce pays, que dans l'occupation graduelle de l'Afghanistan par quelque puissance qui en ferait la base d'hostilités éventuelles à un moment favorable. »

Maintenir l'Afghanistan hors de toute atteinte étrangère, s'abstenir soi-même d'y prendre effectivement la place déniée aux autres, telle était la pensée d'Elphinstone et telle sera dans ses grandes lignes la politique anglaise.

Et si de l'Asie antérieure nous passons à l'Asie extrême-orientale d'il y a cent ans, que voyons-nous? Quel est le singulier spectacle que nous donnent ces terres lointaines du Fils du Ciel et du Soleil Levant?

Voici d'abord une immense et compacte région, véritable fourmilière humaine : c'est la Chine. Sur ses rivages abondent les ports naturels, les larges estuaires de fleuves accessibles à tous les bateaux. Il semble qu'il y ait là la place nécessaire aux libres compétitions du commerce

mondial. Et cependant la Chine s'enorgueillit de mentir à ces faveurs de la nature ; elle est fermée et entend rester fermée à la pénétration économique de l'Europe, la seule qui à ce moment la puisse atteindre. Sur l'immense pourtour de ses frontières terrestres et maritimes, c'est à peine si deux portes sont ouvertes : l'une au Nord-Ouest, à Kiachta, pour commercer avec les Russes ; l'autre au Sud-Est, à Canton, où l'Europe marchande est misérablement admise à apporter et à échanger ses produits.

Vainement la Russie et les autres puissances frappent, chacune pour son propre compte, à la porte qui leur est entr'ouverte ; vainement des missions européennes — les ambassades anglaises de Mac Artney et de lord Amherst, l'ambassade hollandaise d'Isaac Titsing, l'ambassade russe de Golowkine — se présentent avec toute l'humilité exigée par le protocole chinois. Ou elles sont éconduites sans vergogne, ou elles restent sans lendemain.

Et si la Chine se refuse à faire un autre accueil au commerce européen, — que n'en est-il de même dans les ports du Japon? Plus encore que la Chine, il se renferme dans son orgueilleux et cruel isolement insulaire, imposant à la tenace complaisance d'une unique Compagnie hollandaise l'humiliation d'un point de débarquement qui est plus près d'être une prison qu'une factorerie.

Tel était, Messieurs, en regard de l'Europe, l'état de l'Asie à l'aurore du xix^e siècle. Combien la tâche qui s'offrait à ses efforts était grande et belle, puisqu'il lui était réservé de jeter sur ce vaste continent l'emprise profonde et durable de son savoir, de son intelligence, de son industrie, de son commerce et de ses capitaux!

* * *

Comment le xix^e siècle a compris, a rempli sa mission, — cette belle série de conférences vient de vous le rappeler et de vous le démontrer. Rien de plus saisissant, rien de plus suggestif, pourrait-on dire, que la large tranche de vie asiatique qui vous a été exposée et mise à nu devant vous. Et déjà, avant moi, et comme moi, vous avez conclu.

Ardemment, résolument, l'Europe et aux premiers rangs de l'Europe la France sont allées vers cette terre d'Asie où fut, dans les lointains passés, le berceau de nos peuples, de leurs langues, de nos civilisations.

Ce retour de l'Europe vers les lieux témoins de ses origines, tous l'ont tenté ; cette éternelle attraction des pays du soleil, tous l'ont ressentie. Et chacun a redit, dans son langage, avec nos poètes :

Amis, voyez là-bas ! — La terre est grande et plane
L'Orient délaissé s'y déroule au soleil !

.....
Là-bas, une lueur immense nous couvre ;
Nous nous arrêterons lorsque nous serons là !

Et l'Europe s'est ébranlée, emportant avec elle ses produits et ses besoins, ses capitaux et ses instruments de travail, ses moyens de production et de transports, et par une inéluctable nécessité, aussi ses engins de guerre, propres à l'attaque comme à la défense.

Rien n'échappe à son emprise et tout concourt à lui ouvrir la voie, le missionnaire de la science comme le missionnaire de la foi, le marchand comme l'ingénieur, le marin comme le soldat ; la distance, l'éloignement ne sont plus un obstacle comme aux siècles passés. Et l'Europe moderne triomphe des difficultés et des lenteurs de la navigation et supplée à l'absence des voies de communication terrestres.

Les isthmes sont coupés, l'immensité des océans et des continents rapidement franchie. Les résistances des hommes sont abattues comme celles de la nature et l'Europe triomphante entre, pénètre de toutes parts : l'Asie lui appartient ! Mais aussi que d'efforts et toujours que de sang !

Ce qui frappe tout d'abord dans cette entreprise, c'est que l'œuvre réalisée a suscité autour d'elle plus d'entraînantes émulations que d'aiguës compétitions européennes, plus d'ardeur à vouloir à son tour et pour son compte qu'à s'opposer par la force à la volonté d'autrui. Tandis que le XVIII^e siècle avait vu l'Asie comme l'Amérique servir de champ clos aux hostilités européennes, le XIX^e siècle a fait effort pour chasser jusqu'à la vague conception d'une sorte de participation collective aux bénéfices de la pénétration asiatique.

Mais si l'Europe ne s'est pas au demeurant divisée contre elle-même, si le sol de l'Asie n'a pas connu les luttes fratricides des périodes antérieures, c'est que les nations européennes avaient une autre besogne à abattre, une autre tâche à remplir. La résistance à l'effort ne viendra pas du concurrent d'Europe : mais en vérité combien plus âpre et plus rude sera celle de l'Asie elle-même, du peuple à pénétrer, du pays à dominer !

N'est-ce pas à coups de canon que l'Angleterre se voit conduite à ouvrir le littoral chinois à son commerce et à celui de l'Europe ? A coups de canon aussi, que la France et l'Angleterre font de concert respecter la vie de leurs missionnaires et ouvrir plus grandes les portes du commerce libre ? N'est-ce pas l'effet inattendu et cependant légitime de la pression franco-anglaise qui vaut à la Russie la révision du traité de Nertchinsk, vainement attendue depuis deux siècles et qui lui permet d'atteindre par l'Oussouri les rivages d'une mer déjà plus libre de glaces ?

Et c'est aussi par la seule force des armes que l'Asie sibérienne débordera sur l'Asie centrale et prendra pied dans les riches vallées de l'Oxus et de l'Iaxarte et s'infiltrera dans les déserts et les oasis de la rive orientale de la Caspienne.

Mêmes efforts et mêmes moyens pour la France en Indo-Chine que pour l'Angleterre dans l'Inde et en Birmanie : c'est pied à pied, les armes à la main, qu'elles y ont l'une et l'autre acquis le droit de vivre et de durer.

Et il n'est pas jusqu'à la plus pacifique et la plus récente des entreprises européennes, la pénétration industrielle en Chine, qui ne se puisse rattacher aux effets d'une cause essentiellement coercitive, puisqu'elle apparaît comme un des résultats primordiaux de la guerre sino-japonaise.

Emploi initial de la force et maintien de la force aux mains de l'Europe initiatrice et collaboratrice de l'Asie — telle est bien la loi d'airain qui s'est imposée au XIX^e siècle pour l'accomplissement de sa mission.

Mais ce triomphe constant et constamment renouvelé de l'Européen étranger sur l'autochtone asiatique n'est-il pas de ceux qui risquent de s'épuiser et de s'évanouir en se renouvelant sans cesse sous la même forme et par les mêmes moyens ?

Une heure devait venir — et il semble bien qu'elle ait sonné — où, suivant le mot déjà ancien d'un de vos plus brillants conférenciers, M. Victor Bérard, « la révolte de l'Asie » a signifié à l'Europe l'avènement nécessaire d'un nouveau régime dans leurs rapports réciproques.

Oui, en effet, l'œuvre commencée et poursuivie depuis cent ans doit être considérée comme terminée.

Conquérir était nécessaire aux peuples d'Europe en mal de perpétuel enfantement commercial et industriel. Mais conquérir pour conquérir et pour vendre ne saurait plus suffire à justifier la mission qui leur appartient.

L'Europe est arrivée au terme de sa route d'hier : continuer à avancer dans cette voie n'est plus possible, car elle marcherait vers les périls et vers l'inconnu.

Le phénomène auquel nous allons assister en Asie, l'Amérique nous en a déjà donné le grave et solennel spectacle. Là déjà, l'Europe a vu se dresser devant elle des peuples américains qui lui ont notifié leur volonté d'être désormais les seuls maîtres de leurs libres destinées. La doctrine de Monroe et la politique pan-américaine ont cessé d'être de

simples thèses nationales ou de purs dogmes diplomatiques. Doctrine et politique sont aujourd'hui des faits patents et avérés avec lesquels l'Europe est tenue de compter.

En Asie, le XX^e siècle à son aurore se trouve en face d'une égale et aussi solennelle revendication. Ce ne sont pas sans doute, comme de l'autre côté de l'Atlantique, des peuples plus ou moins directement nés de nous. Mais leurs droits à la vie ne sont pas moindres et pas moindres nos devoirs à leur égard.

Dans la nouvelle voie qui s'ouvre devant la mission asiatique de l'Europe, la France qui s'enorgueillit et s'honore d'être, suivant la belle définition de Renan, « l'ingénieuse, prompte et vive initiatrice du monde à toute idée grande et généreuse », la France ne doit pas être, ne sera pas la dernière à s'engager.

A la Chine voisine, elle dira :

« Vous êtes un grand et noble réservoir d'hommes. Votre génie entrevit la route qui menait à la suprématie militaire par la découverte de la poudre à canon, à la suprématie maritime par la découverte de la boussole, à la suprématie intellectuelle par la découverte de l'imprimerie.

« Qu'importe si, dans vos mains figées par une pesante tradition, cette triple découverte ne nous a donné que des résultats insuffisants ! Je sais la grandeur de votre passé, la force de votre volonté, la loyauté de vos commerçants, l'intelligence de vos lettrés, le courage de vos soldats, et la France est avec ceux qui pensent que la Chine a le droit et la force de vivre une et indépendante, que dans cette masse humaine que vous représentez, sous les décombres de votre long passé, il y a de multiples étincelles dont le souffle de la France sera toujours heureux d'aider à faire jaillir de nouvelles flammes.

« Nous sommes et serons pour vous des voisins, des amis, des collaborateurs. Nous vous donnerons, à ces divers titres et sans compter nos capitaux, nos ingénieurs, nos instructeurs pour travailler près de vous, avec vous, et pour vous et par là même au profit commun de la Chine, de la France, de l'humanité. »

Au Japon, la France dira à son tour :

« Je sais, j'admire la grandeur de votre histoire, la beauté de votre rénovation intérieure, la poésie, le charme et la force de votre esprit. Je comprends l'ambition qui vous anime. Grande est la tâche que vous avez à accomplir chez vous, autour de vous ; vous pouvez, vous devez l'accomplir sans mesquines entraves, car elle est de celles qui se peuvent concilier avec la tâche dévolue aux autres peuples, avec la garantie que vous avez librement et loyalement donnée à l'équilibre actuel de l'Extrême-Orient. La France est de ceux qui sont convaincus que vous n'ébranlerez pas cet équilibre, que votre devoir s'accorde avec votre intérêt de n'y porter aucune atteinte. Le respect de la parole donnée, de la foi jurée, n'est-ce pas une des marques distinctives des nobles esprits chez les hommes et des grands peuples chez les nations ! »

Aux peuples d'Indo-Chine, la France dira également :

« Peuples et races qui vivez sous mes lois, que mon autorité domine et protège, soyons amis, c'est moi qui vous en convie. Je vous ai apporté, je vous ai imposé la paix française. Reconnaissez que cette paix française, c'est la paix du dedans, c'est la paix du dehors, qu'elle vous laisse le temps, le droit, le moyen de travailler, qu'en assurant votre travail, j'en facilite la rémunération et j'en respecte scrupuleusement les fruits, qui sont à vous, bien à vous.

« Et avec la paix, je mets à votre portée l'outillage économique, le crédit, l'hygiène, toutes choses que vous connaissiez mal sans moi et qui amélioreront vos conditions d'existence matérielle et morale.

« Sachez bien que la domination des lendemains d'une conquête déjà ancienne doit faire place de plus en plus à une meilleure et plus loyale conception de notre action

réciproque. L'autorité française est un fait que vous n'avez pas souhaité; mais elle a pour elle d'être un fait accompli, et, comme tel, se doit de durer. Plus sagement vous vous en accommoderez et plus vous influerez vous-mêmes sur les conditions nouvelles dans lesquelles ce fait est tenu de s'adapter à vos besoins, à vos esprits, à vos traditions, à vos intérêts.

« Que votre résignation ne soit pas seulement obligation d'accepter l'inévitable, mais qu'elle s'élève et se féconde en s'alliant à un désir actif de collaboration utile et de fidélité pratique. Et ainsi vous serez conduit à sentir que les nobles plis du drapeau de France peuvent abriter toutes les aspirations légitimes des peuples qu'il protège, toutes les espérances de concorde et d'union de ceux qui vivent et travaillent à son ombre. »

A l'Asie ottomane et persane, la France dira enfin :

« Vous êtes dignes du régime nouveau que vous vous êtes donné parce que vous avez su et pu l'obtenir. En témoignant de cette intelligence et de cette volonté, vous avez montré, Ottomans et Persans, le prix que vous attachez aux bienfaits dont il était le symbole et le soin que vous prendriez de lui conserver son caractère de rénovation libérale et de restauration nationale.

« Pour cela, maintenez fermement l'ordre, la paix, l'union dans vos patries. C'est le plus sûr moyen de conserver la confiance de vos vrais amis, de déjouer les pièges de ceux qui veulent plus se servir de vous que vous servir. Par là aussi vous mettez hors de toute atteinte votre indépendance politique et intérieure et extérieure.

« Mais ouvrez largement vos pays aux arts et aux travaux de la paix; appelez à vous l'outillage moderne et toutes les bienfaits. Mais ayez bien soin de vous assurer que ces outils puissants auxquels vous avez eu ou vous aurez encore recours sont à vous, bien à vous, rien qu'à vous et ne puissent un jour se tourner en menaces contre l'indépendance et l'intégrité de vos patries. »

Tel est le langage que la France doit tenir haut et ferme aux peuples d'Asie qui se rattachent à elle par la communauté des intérêts, des traditions ou par les liens du voisinage. Et ce faisant, la France moderne sera fidèle à sa mission de justice et de liberté et travaillera à la paix de l'Europe et à la paix de l'Asie pour son propre bien et pour celui de l'humanité.

CONFÉRENCE DE M. PAUL PELLIOT

AU GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE
10 DÉCEMBRE 1909

Nous avons eu le regret, comme nous l'avons dit dans notre dernier Bulletin, de ne pouvoir publier en décembre le compte rendu de la réception de M. Paul Pelliot au grand amphithéâtre de la Sorbonne et le texte de la conférence qu'il y a prononcée le 10 décembre. A cette date, M. Paul Pelliot a été reçu solennellement par le Comité de l'Asie française et la Société de Géographie, dont les invités, au nombre de plus de 4.000, occupaient toutes les places disponibles de la vaste salle. La réunion était présidée par notre président, M. Emile Senart, et par le prince Roland Bonaparte, président de la Société de Géographie. Au bureau avaient pris place à leurs côtés : M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, représentant le ministre de l'Instruction publique qui, souffrant, s'était excusé au dernier moment de ne pouvoir venir comme il s'y était engagé; M. Perrot, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; M. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des

sciences; M^{me} Massieu, M. Etienne, M. Guillain, le général Lebon, le président du Conseil municipal de Paris, le représentant des ministres des Affaires étrangères et des Colonies; M. Legrand, président de la Société de Géographie commerciale; M. Gariel, président de l'Association pour l'avancement des sciences; M. Crépy, président de la Société de Géographie de Lille; M. Le Myre de Vilers. Le ministre de la Guerre était représenté à cette séance, et au cours de la conférence, M. Trouillot, ministre des Colonies, s'est assis près du président.

Étaient également assis au bureau le Dr Vaillant et M. Nouette, qui, après avoir partagé les efforts de la mission et contribué à son beau succès, ont été associés aux honneurs rendus à leur chef.

En ouvrant la séance, M. Emile Senart a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis que la science, moins enfermée dans les livres, s'est accoutumée à aborder directement les lieux et les débris antiques, qu'elle s'est évertuée à leur arracher leurs secrets et à leur demander des informations que la tradition littéraire mesure toujours trop parcimonieusement à son gré, nous avons vu successivement sortir de l'oubli et comme rentrer dans la vie bien des coins de notre terre qui semblaient perdus dans une vague pénombre. Le Turkestan chinois est le dernier en date de ces « rescapés » de la nuit et du silence.

Il y a bien peu de temps qu'il passait encore pour inaccessible et que d'y avoir fait un séjour suffisait à illustrer une vie de voyageur. L'Asie centrale n'a pas été beaucoup moins longtemps ni moins profondément mystérieuse que l'Afrique centrale. Les armes russes en ont finalement dégagé les approches. La découverte géographique et la découverte archéologique les ont suivies depuis; elles y ont alors marché d'un pas presque égal, souvent confondues aux mêmes mains.

L'une et l'autre y étaient attirées par l'intérêt le plus vif.

D'une part, il importait de sonder ce cœur du continent asiatique, de déterminer la structure et le régime de ce bassin immense, si singulier par son altitude et par tous ses aspects. Il s'agissait, d'autre part, de retrouver un pays qui, s'il se prête mal à la constitution de nationalités et de dominations centralisées, a, pendant de longs siècles, servi de passage à toutes les relations terrestres entre l'Occident et l'Orient lointain, par où se sont glissées les influences du monde antique puis du monde chrétien, où se sont infatigablement succédé et bousculées les hordes conquérantes qui, des Scythes aux Mongols, ont fondu sur l'Ouest, par où, incessamment, les passes du Pamir et du Karakorum franchies, ont circulé l'action commerciale et l'action religieuse de l'Inde vers le Nord, vers la Chine, et, en retour, les pèlerinages chinois vers le berceau et les sanctuaires du bouddhisme en Inde.

Le sable du désert est merveilleusement conservateur : de toutes ces civilisations et de ces barbaries, de cette longue histoire abolie, combien sa poussière ne devait-elle pas avoir conservé de traces précieuses! C'est ce qu'attestèrent les premières tentatives. Elles éveillèrent tant de curiosité et de si universelles espérances que, dès la fin du siècle dernier, naissait une Association internationale pour l'exploration de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient.

La branche française — plus riche, hélas! de bonne volonté que de ressources — devait souhaiter passionnément d'assurer à notre pays une part digne de lui dans des recherches qui excitaient une ardente émulation de

toutes les grandes nations scientifiques. Après une attente trop longue, elle trouva en Paul Pelliot l'homme vraiment désigné par son énergie, par son savoir et sa forte culture, par son expérience de l'Orient, pour la tâche qu'elle lui destinait.

Son initiative eut la bonne fortune de grouper des concours précieux et puissants. Dès le premier jour le Comité de l'Asie Française et la Société de Géographie s'étaient vivement intéressés à l'entreprise. Unis comme toujours dans les sentiments d'une confraternité cordiale qu'elles aiment mettre au service de la science et des intérêts français, nos deux associations ont été aujourd'hui heureuses de consacrer le succès acquis en préparant de concert la réception à laquelle, Messieurs, elles vous ont conviés. Leur première pensée a été d'appeler autour d'elles tous ceux qui, ayant dans des mesures diverses, mais avec un empressement égal, contribué à la mission, ont bien mérité de la reconnaissance publique.

La nôtre va tout d'abord à l'Etat dont les encouragements libéraux ont assisté l'œuvre d'une façon si essentielle. Je devais avoir l'avantage d'en remercier personnellement M. le ministre de l'Instruction publique. Une indisposition subite nous prive au dernier moment de le voir parmi nous. Si vivement que nous le regrettons, nous nous félicitons au moins de le voir suppléé par M. le directeur de l'Enseignement supérieur qui s'est montré si obligeamment favorable à nos desseins. Avant hier, M. le ministre des Affaires étrangères avait bien voulu honorer de sa présence une première réunion plus familière organisée pour nos missionnaires par le Comité de l'Asie. M. le ministre des Colonies s'est fait représenter en attendant qu'il pût nous rejoindre en personne et M. le ministre de la Guerre a lui aussi délégué auprès de nous un messenger d'encourageante sympathie. Après les représentants du gouvernement, il nous sera permis de saluer les représentants de l'Académie des inscriptions qui, grâce à la fondation Benoît Garnier, a pu se montrer si secourable pour un jeune maître de cette Ecole d'Extrême-Orient qui lui est si chère; de l'Académie des sciences et du Muséum dont le concours a permis de faire dans la mission une place légitime aux sciences naturelles; les présidents de la Société de Géographie commerciale de Paris, de la Société de Géographie de Lille, de la Société pour l'avancement des sciences... je voudrais n'oublier personne... et je ne voudrais pourtant pas prolonger votre attente.

Il m'en coûte, à vrai dire, de me renfermer aussi rigoureusement dans mon mandat d'introducteur. Combien j'aimerais à essayer pour ma part de rendre à M. Pelliot et à ses dévoués compagnons, au Dr Vaillant et à M. Nouette, l'hommage dû à une grande œuvre accomplie avec la préparation la plus savante et l'entrain le plus généreux! Mais ce serait sans doute entreprendre sur un privilège qui ce soir appartient à vos applaudissements. Aussi bien vous tous, mesdames et messieurs, qui, avec la chaude sympathie que commandent les nobles tâches, avez accueilli naguère sur les mêmes régions les enseignements d'illustres étrangers, des Sven Hedin, des von Le Coq, des Stein, vous êtes pleinement préparés à apprécier des travaux et des soins qui, cette fois, en même temps qu'ils sollicitent votre admiration de curieux et de lettrés, touchent et intéressent vos cœurs de Français.

Après ces paroles, chaleureusement applaudies, M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, a dit les regrets du ministre de l'Instruction publique d'avoir été subitement empêché d'assister à cette réception solennelle. M. Bayet a fait remarquer que ces regrets de l'honorable ministre sont d'autant plus sincères qu'il s'intéresse vivement aux choses d'Extrême-Orient pour avoir connu ces pays et y avoir vécu.

Avec sa haute autorité, l'honorable ministre se serait associé aux éloges que méritent M. Pelliot et ses collaborateurs. Il aurait dit la gratitude du gouvernement de la République pour ces vaillants et infatigables missionnaires qui rapportent de leur exploration des richesses telles qu'elles placeront la France à la tête des nations pour les trésors archéologiques et littéraires des civilisations orientales antiques, avant la Chine même, car beaucoup de manuscrits et d'œuvres d'art, rapportés par M. Pelliot, sont uniques jusqu'ici dans leurs genres.

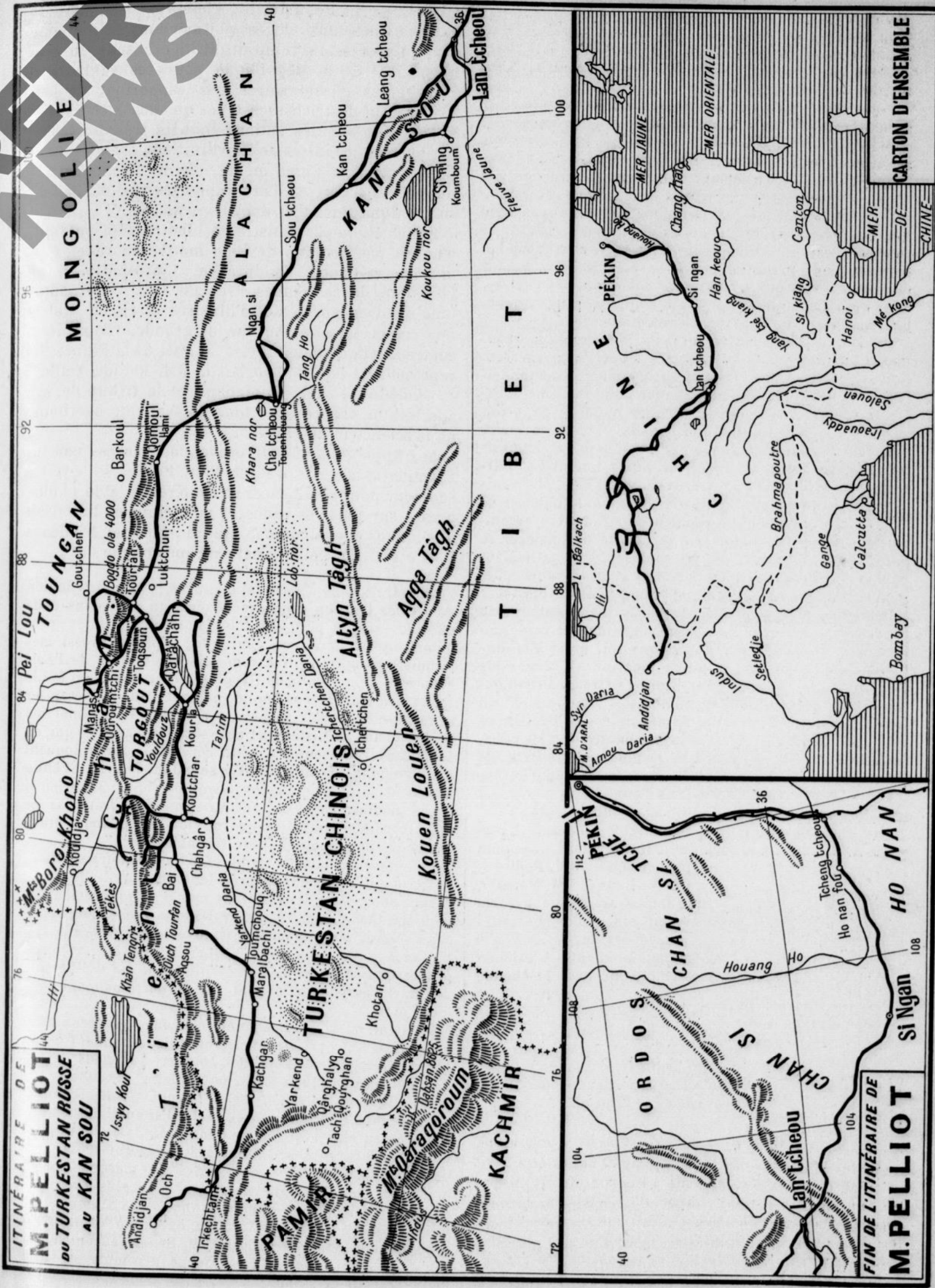
Enfin, ce que le ministre de l'Instruction publique n'aurait pas manqué de bien mettre en relief, c'est la belle vaillance, l'endurance, l'intrépidité, voire l'habileté de ces jeunes Français qui, venus après tant d'autres, après tant d'illustres étrangers, ont su faire respecter et aimer sur les grandes routes de ce centre asiatique demi-désert, le nom de la France. Le représentant de l'Etat devait à MM. Pelliot, Vaillant et Nouette ce bon témoignage et le tribut de son admiration, car ce sont tous d'excellents serviteurs de la science et du pays.

Les applaudissements provoqués par ces paroles n'avaient pas cessé que M. Paul Pelliot se levait à son tour pour commencer sa conférence, et le public, pressé sur tous les bancs et aux tribunes, lui faisait une longue et chaleureuse ovation. Lorsque le silence s'est établi, M. Pelliot s'est exprimé comme suit :

Quand, il y a déjà pas mal d'années, à une distribution de prix de l'ancien concours général, je vins dans cette enceinte pour la première fois, je ne soupçonnais guère qu'on m'y convierait un jour pour y parler. Aussi mes premiers mots iront-ils à remercier le Comité de l'Asie Française et la Société de Géographie, qui nous ont fait le grand honneur, à mes compagnons et à moi, d'organiser la réunion de ce soir. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux ministères et aux sociétés savantes qui, en se faisant représenter à cette cérémonie, nous donnent un témoignage d'estime dont je sens tout le prix. Et enfin à vous tous, amis connus et inconnus, venus ce soir en si grand nombre pour assurer une mission française de votre cordiale sympathie, je vous dis simplement, franchement, mon émotion et ma reconnaissance.

Pour vous rappeler l'origine et le but de notre mission, l'exposé que monsieur le président du Comité de l'Asie Française vient de faire devant vous a singulièrement facilité ma tâche. Je m'en tiendrai donc à des indications assez sommaires, et pour le reste m'en remettrai à l'image, à beaucoup d'images, pour évoquer devant vous, avec son pittoresque et aussi sa monotonie, cette vie si différente de la vie parisienne, et qui fut la nôtre pendant de si longs mois.

On vient de vous dire quels concours généreux nous avaient été octroyés. Je m'en voudrais cependant de ne pas rappeler, fût-ce d'un mot, tout ce que nous devons au ministère de l'Instruction publique, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie des Sciences, au Muséum d'Histoire naturelle, etc. J'ai aussi des obligations toutes particulières au Comité de l'Asie Française, et plus encore, peut-être, à son président, qui depuis plus de dix ans a multiplié à mon égard les marques de son amicale bienveillance. Cette fois encore, après avoir été comme président du Comité français de l'Association internationale pour l'exploration de l'Asie centrale, le promoteur de notre entreprise, M. Senart a contribué à son succès de toute son expérience d'homme et de sa haute autorité de savant.



ITINÉRAIRE DE
M. PELLIOU
 DU TURKESTAN RUSSE
 AU KAN SOU

FIN DE L'ITINÉRAIRE DE
M. PELLIOU
 SI NGAN

CARTON D'ENSEMBLE

G. Hure

Je n'oublie pas non plus la Société de Géographie et son président, le prince Roland Bonaparte. Le prince Roland Bonaparte, géographe et naturaliste, est venu à ce double titre en aide à notre expédition. Quant à la Société de Géographie, absorbée par des travaux qui s'étendent à la terre entière, elle ne dispose pas toujours des ressources adéquates à ses besoins ou à ses désirs. Du moins a-t-elle tenu à placer notre mission sous le patronage d'un grand nom d'Asie en mettant à notre disposition les arrérages de la fondation Henri d'Orléans. Une coïncidence, un souvenir particulièrement tristes se rattachent pour moi à ce nom : en 1901, je sortais de l'hôpital de Saïgon, où je n'étais pas bien malade, le jour même où Henri d'Orléans y entra pour y mourir. Il m'a semblé voir dans cette circonstance, que la Société de Géographie ignorait naturellement, comme un symbole et un encouragement pour de nouveaux venus à poursuivre une tâche que la mort peut parfois ralentir mais qu'elle ne saurait interrompre.

Me réservant l'archéologie, l'histoire, la linguistique, j'avais choisi pour compagnons le Dr Louis Vaillant, mé-

voulu mettre à notre disposition, et qui nous ont accompagnés à travers toute l'Asie jusqu'à Pékin. En août 1906, avec une caravane de 74 chevaux, nous passions le Taldykdavan, à près de 4.000 mètres, suivions les magnifiques pâturages des Kirghiz de l'Alaï, et, passant la frontière russo-chinoise à Irkechtam, au Nord des Pamirs, atteignons, après vingt jours, Kachgar. Nous étions enfin à pied d'œuvre, au Turkestan chinois.

*
* *

Le Turkestan chinois, si nous le limitons à sa partie essentielle, la Kachgarie, est un bassin fermé, enclos au Sud, à l'Ouest et au Nord par quelques-unes des plus hautes chaînes du globe, à l'Est et au Nord-Est par des seuils qui le séparent de la Chine proprement dite et de la Mongolie méridionale. Une dépression centrale, le Lob-Nor, recueille par le Tarim toutes les eaux qui ont pu traverser les sables sans s'y perdre. Toutes les montagnes sur le versant kachgarien sont parfaitement nues et stériles, si bien que, sauf en passant sur le versant nord des T'ien-chan, nous avons pu voyager près de deux ans sans voir sur la montagne, je ne dirai pas un arbre mais un brin d'herbe. D'où un régime d'eaux torrentiel, irrégulier. De plus, le climat est très sec. Il pleut à peine, il neige plus rarement encore. Et quand il a neigé et que le soleil ou la chaleur du sol font fondre cette neige, l'état hygrométrique est tel en ce pays que cette neige en fondant s'évapore et s'en va dans l'atmosphère sans mouiller le sol. Un jour d'hiver, non loin de Koutchar, je suis allé à l'entrée de la montagne fouiller au pied d'une ancienne tour; j'y comptais trouver des tablettes inscrites dont on m'avait déjà apporté un ou deux spécimen. Et là, sous la neige et la terre, à 20 centimètres à peine de profondeur, j'ai en effet mis à jour des tablettes encore intactes, que dix siècles d'intempéries n'avaient pas réussi à atteindre. Enfin, le dénivellement étant très faible, les rivières de ce pays si sec se tarissent vite par absorption et évaporation. De là, nécessité pour la culture de se fixer où l'eau est encore abondante, à la sortie des montagnes. Et c'est ce qui vous explique la double ligne d'oasis, au Nord et au Sud de ce Taqla makan auquel les récits de Sven Hedin ont fait à juste titre une si fâcheuse réputation. Le sol



ROCHERS DÉCHIQUETÉS PAR LE VENT ENTRE IRKECHTAM ET KACHGAR

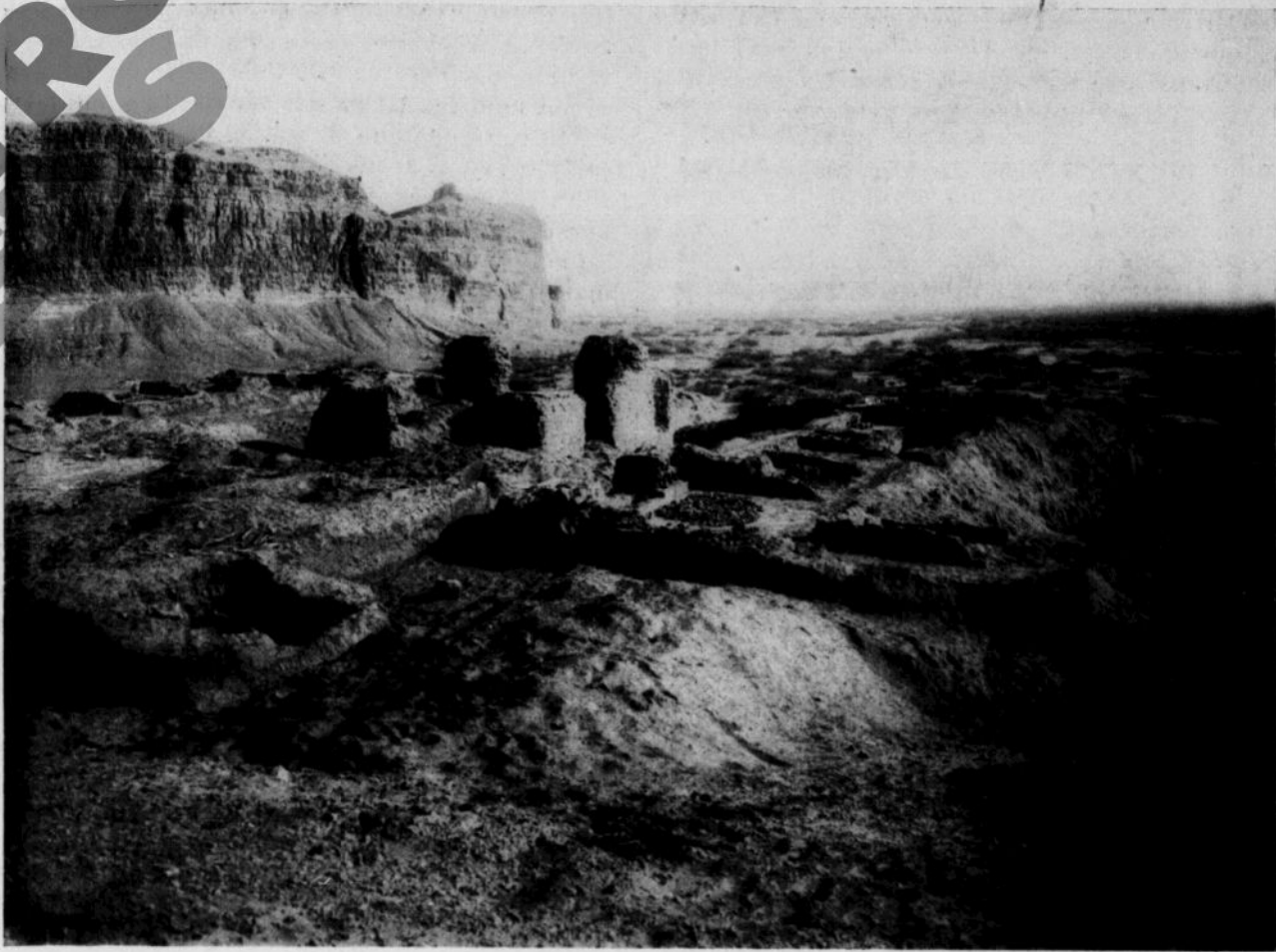
(Les photographies publiées dans ce compte rendu reproduisent les photographies de M. Nouette, photographie de la mission Pelliot. (Copyright mission Pelliot.)

decin de l'armée coloniale, qui se chargeait des travaux de cartographie, d'astronomie et d'histoire naturelle, et M. Charles Nouette, à qui était confiée la documentation photographique. Nos patrons scientifiques et moi-même augurons beaucoup de leur talent et de leur zèle. Vous verrez au cours de cette conférence que ces espérances n'ont pas été déçues; elles ont été dépassées.

Nos préparatifs achevés, — ils avaient duré près d'un an — nous quittions Paris le 13 juin 1906, et dix jours plus tard, par Moscou et Orenbourg, arrivions à Tachkend, la capitale du Turkestan russe. Je ne vous parlerai pas de ce pays qui est déjà fort connu; je ne vous en montrerai même pas de photographies, car on n'en saurait faire de plus belles que celles que Paul Nadar en a rapportées il y a déjà près de vingt ans. Je vous dirai seulement que nous sommes restés à Tachkend près d'un mois: il me fallait au moins ce délai pour prendre quelque pratique du turc oriental, que je n'avais étudié jusque-là, et assez sommairement, que dans les livres. Entre temps, nos bagages arrivaient, et alors nous poussions à une étape au delà du terminus du chemin de fer, à Och, pour y organiser notre caravane vers la Kachgarie. Nous retrouvions là les Cosaques que Sa Majesté l'empereur de Russie avait bien

dans ces oasis est excellent. Les fruits abondent, et je ne connais que les melons de Samarkand qui puissent rivaliser avec ceux de Kachgarie. Mais cette fertilité même ne peut rien sans l'irrigation artificielle. Puisqu'il ne pleut pas, il faut des canaux. Aussi, dès que des bouleversements politiques dispersent la population, l'eau n'arrive plus, les jardins meurent, et en quelques années des établissements actifs ont fait place au désert, à la désolation, à la mort.

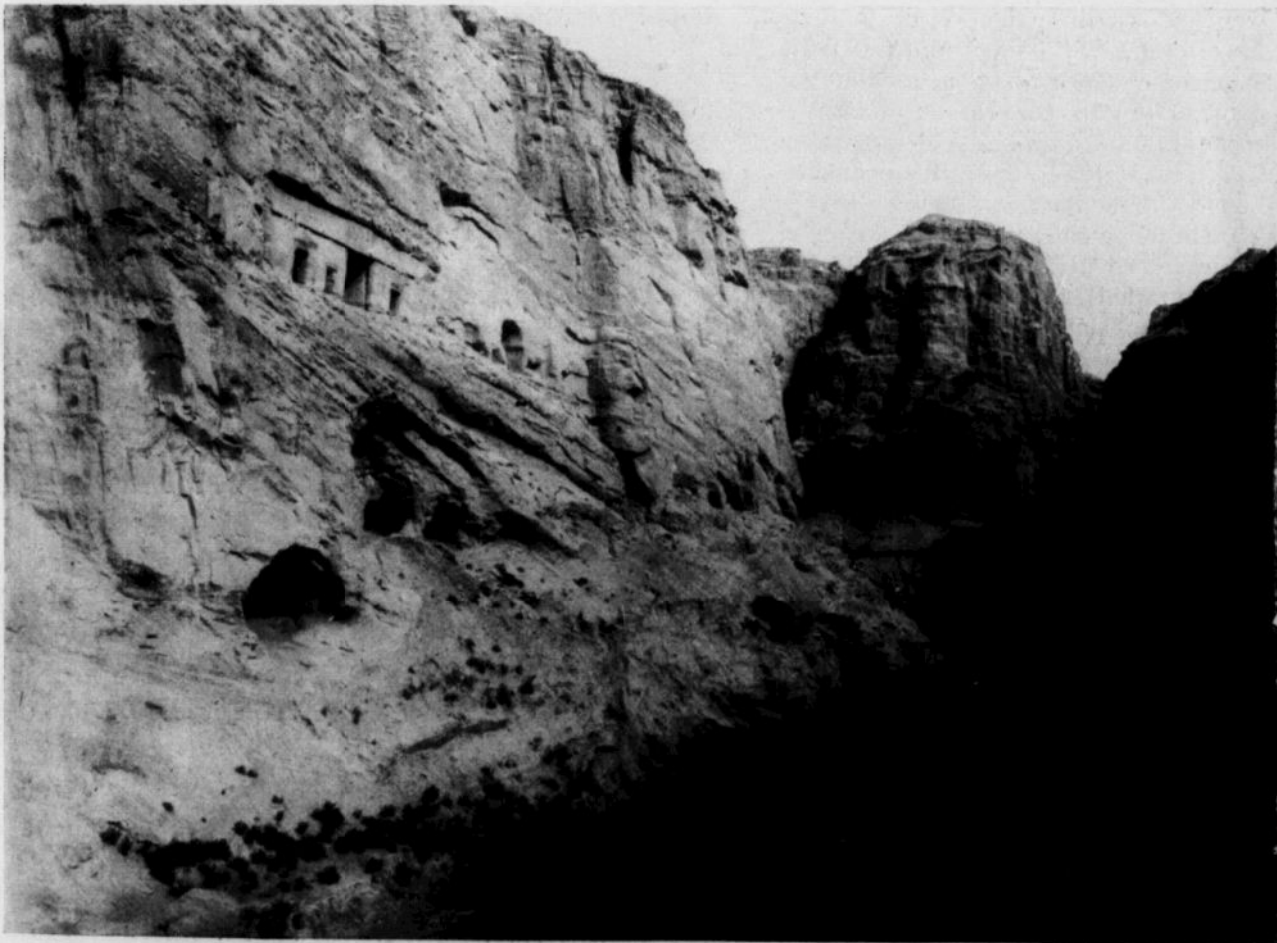
La population est concentrée dans des oasis, que séparent d'immenses étendues désertes. Dans ce pays grand comme deux fois et demi la France, il ne vit guère plus de 2.000.000 d'habitants. Le Turkestan chinois appartient politiquement à la Chine, mais l'administration seule est chinoise: la population est une population musulmane, de langue turque. Toutefois l'islam est une religion assez récente. Mahomet ne vivait qu'au VII^e siècle; ses adeptes n'ont conquis la Kachgarie, et en partie seulement, que vers l'an 1000 de notre ère. Or, on savait que les populations du Turkestan, avant cette conversion à l'islam, étaient bouddhistes. On vous l'a dit, Messieurs, c'est la recherche des vestiges de ce bouddhisme préislamique en Kachgarie qui était le but premier de notre expédition.



FOUILLES DE TOUMCHOUQ

On voyage facilement en Kachgarie. Nous comptons aller nous-mêmes à cheval. Dans ce but, j'avais acheté au Turkestan russe un certain nombre de ces chevaux de l'Ili qui sont très réputés en Chine et qui nous ont donné

toute satisfaction. Ceux que la morve et les accidents ont épargnés sont arrivés au chemin de fer, après deux ans de service journalier, assez gaillards pour être vendus dans de bonnes conditions, et parfois à bénéfice. Le gros



VUE EXTÉRIEURE D'UN « MING-UI » OU GROTTTE DES MILLE BOUDDHAS

du convoi irait par la route des caravanes en charrettes chinoises, que nous retrouverions au moins aux étapes principales. Nous logerions tantôt sous la tente, tantôt dans des auberges chinoises malpropres et peu confort-



VUE INTÉRIEURE D'UNE DES NOMBREUSES SALLES D'UN « MING-UI »

tables. L'argent était en partie transporté en lingots, et en partie représenté par des billets russes que je voulais changer à Ouroumtchi. Pour la nourriture, on vivrait sur le pays, et, dans les régions absolument désertes, avec quelques conserves. Evidemment on ne va pas au Turkestan chinois pour faire bombance. Nous avons mangé de la vache enragée, sous les espèces de mouton rance. Il n'y a guère autre chose chez les nomades. Dans les oasis, on trouve aussi du poulet et des œufs: puis, hors du pays musulman, c'est-à-dire une fois dans la Chine propre, ce porc qu'on a récemment tenté sans succès de faire consommer en Angleterre. Presque jamais de viande de bœuf; en principe, l'abatage de cet animal utile au labour est interdit en Chine. Parfois un peu de yak, qui nous a semblé succulent. Avec la viande, des galettes indigènes de farine non levée, du riz, du maïs. Pour boisson ordinaire, le thé et l'eau; chez les mandarins, les eaux-de-vie chinoises, ou, ce qui était pire, des boissons d'importation dénommées « champagnes ». Mes compagnons ont gardé de ce régime assez mauvais souvenir, et à la fin du voyage, ils annonçaient exclure à jamais de leur table omelettes, rognons, petits ragoûts, pilaw et thé. Les Cosaques étaient souvent plus difficiles que nous, et je me rappelle un jour où l'un deux, plutôt que de goûter avec moi à du poumon de chèvre bouilli, a préféré jeûner.

*
*
*

Pour en revenir à notre itinéraire, nous nous trouvions donc en août 1906 à Kachgar, bien équipés et rassurés sur l'avenir au point de vue matériel. Mais par où commencer notre travail scientifique? Monsieur le président vous a rappelé que depuis 1897 des missions archéologiques se succédaient en Kachgarie; nous partions les derniers. Dans notre programme, l'oasis de Koutchar, à un mois au Nord-Est de Kachgar, figurait au premier rang. Il y avait

là un des plus anciens et des plus florissants royaumes de la vieille Kachgarie, et il semblait que nos prédécesseurs n'y eussent pas touché. Mais une fois à Kachgar, nous savions que les Allemands venaient de fouiller longtemps à Koutchar, et qu'un Russe, M. Berezovskii, s'y trouvait à son tour. Nous avons d'abord cherché autour de Kachgar même. En un mois de travail, nous avons fait, tant au point de vue géographique qu'archéologique et linguistique, des constatations ou des trouvailles intéressantes, mais qui n'ont abouti à aucun résultat sensationnel; je vous épargnerai le détail de ces allées et venues, et vous mènerai immédiatement à une autre étape de notre longue route vers l'Extrême-Orient.

Après un mois de recherches autour de Kachgar, nous partions en effet pour Koutchar, et c'est à mi-route de cette oasis que la fortune des archéologues nous sourit pour la première fois. Nous venions d'arriver, au Nord-Est de Maralbach, à un petit village appelé Toumchouq. Non loin de là, il y avait un groupe de ruines à peu près entièrement ensevelies, et où Sven Hedin avait cru reconnaître les vestiges d'un établissement musulman assez tardif. A tout hasard, je m'y rendis en fin d'étape. Ayant mis pied à terre, j'errais parmi les ruines, en quête de quelque indice sur l'âge du monument, quand, en grattant le sol du bout de mon fouet de cheval, je retournai une figurine dont le style était nettement gréco-bouddhique. Il faut vous dire, Messieurs, qu'après l'expédition d'Alexandre, des dynastes grecs s'étaient maintenus à l'Ouest des Pamirs, dans la Bactriane principalement. Avant le début de notre ère, le bouddhisme était arrivé dans ces mêmes régions, et du contact de l'Inde et de l'Orient hellénisé était résulté un art mixte, mi-hindou, mi-hellénique, qui a fleuri surtout sur le haut Indus et qu'on appelle l'art gréco-bouddhique. Aux alentours de l'ère chrétienne, ces dynastes grecs furent vaincus et supplantés par des conquérants venus de ce réservoir inépuisable d'envahisseurs que fut de tout temps la haute Asie. Ces « barbares » toutefois furent convertis à la foi et aux arts des peuples qu'ils venaient d'asservir. Grâce à eux, l'art gréco-bouddhique, quittant avec le bouddhisme



GRIMPADE DANS LA VALLÉE DU TÉKÈS

lui-même les bassins de l'Inde et de l'Oxus, franchit les Pamirs et, par un lent progrès, apporta les croyances et les formules artistiques de la Grèce et de l'Inde jusqu'en Chine et jusqu'au Japon. Le Turkestan chinois marque

quelques étapes de cette longue route. La figurine de Toumchouq nous prouvait qu'en ce coin désolé de Kachgarie s'était élevé, avant la conquête et la ruine du pays

jadis signalés. Nous espérons arriver à temps pour déblayer et photographier ces grottes que l'on savait encore couvertes de peintures murales allant du VII^e au X^e siècle.

Mais d'autres nous avaient devancés. Des Allemands, des Japonais, des Russes avaient exploité les *ming-üi*; il restait à y prendre des photographies, mais sans espoir d'y faire, après tant d'autres, un butin sérieux. Restaient heureusement des temples de plein air, dont le rendement paraissait plus aléatoire et que les missions précédentes avaient négligés. C'est à eux que nous nous sommes attaqués, et notre persévérance a été récompensée. Nous avons recueilli là encore des bois sculptés, des sceaux, des monnaies, des boîtes funéraires laquées et peintes, enfin et surtout des manuscrits. Toumchouq, à ce dernier point de vue, ne nous avait pas gâtés. Mais dans la cour d'un temple, à l'Ouest de Koutchar, les manuscrits apparurent un jour gisant en couche épaisse, agglomérés par le sable et le sel, certains intacts, d'autres mutilés. Avec d'infinies précautions, ils furent dégagés et nous les rapportons. La plupart sont dans l'écriture hindoue dite *brahmî*, mais les langues sont le plus souvent ces idiomes perdus d'Asie centrale que les recherches des dix dernières années ont fait revivre, et dont l'interprétation est encore entourée de difficultés énormes. Tels quels, ils

allaient permettre à la France de faire figure auprès des pays qui, comme la Russie, l'Allemagne ou l'Angleterre, devaient à une initiative plus rapide et plus hardie d'avoir été servis avant nous.

Entre temps, le Dr Vaillant levait la carte détaillée de



TEMPÊTE DE NEIGE ENTRE QOMOUL ET TOUEN-HOUANG

par l'islam, un temple bouddhique antérieur à l'an 1000, que nos prédécesseurs n'avaient pas reconnu, et qu'il nous fallait déblayer.

Ce travail, avec une moyenne de 25 à 30 ouvriers par jour, nous prit six semaines. Le plan entier de l'édifice fut retrouvé et levé. Un grand nombre de fragments sculpturaux, des bois sculptés, quelques céramiques curieuses furent réunis. Vers la fin de notre séjour enfin, nous découvrirent une galerie de bas-reliefs en terre moulée et durcie, très endommagés, très fragiles, mais dont la grande allure décorative fait encore une vive impression. Ces monuments, dans la mesure où ils ont pu être conservés et rapportés, seront exposés au Louvre, et un simple coup d'œil sur des profils, des attitudes, des costumes révèle les affinités étroites qui reliaient les artisans du Turkestan chinois vers le VII^e et le VIII^e siècles, aux sculpteurs qui, sous les rois indoscythes, ont créé l'art gréco-bouddhique du Gandhara.

Ces fouilles de Toumchouq nous avaient pris à l'improviste. L'hiver arrivait, assez rude pour des gens qui avaient laissé partir leurs fourrures avec le gros convoi. Nous ne nous mîmes en route cependant que quand la besogne fut achevée. Le 2 janvier 1907, nous atteignions enfin Koutchar, transis dans nos vêtements de demi-saison, et y retrouvions, après deux mois, nos charrettes et nos bagages, que notre Cosaque Bokov y avait amenés sans encombre.

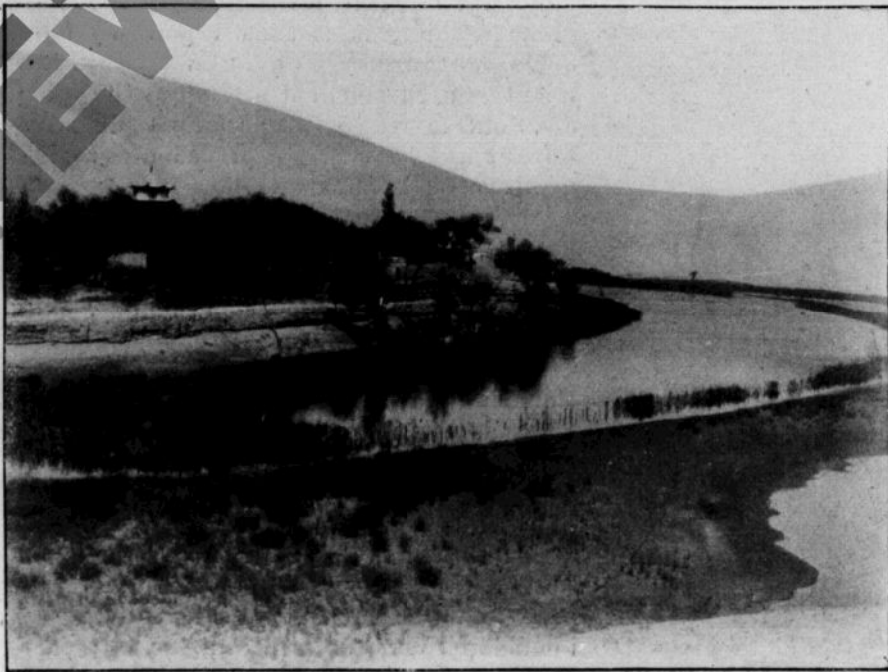
*
* *

Nous sommes restés dans la région de Koutchar près de huit mois. Ce qui nous y attirait au départ de France, c'étaient les *ming-üi*. On appelle de ce nom, qui signifie en turc « mille maisons », des groupes de grottes artificielles creusées dans le grès, dans le loess, dans des conglomérats alluvionnaires et aménagées en sanctuaires bouddhiques avant l'arrivée de l'islam. Il y a des *ming-üi* sur tout le versant sud des Tien-chan et, sous le nom de Tien-fo-tong ou Grottes des mille Bouddhas, on en retrouve d'autres séries dans la Chine occidentale et septentrionale. Ceux de Koutchar étaient célèbres dans les ouvrages chinois et des voyageurs européens les avaient



LE DUC LAN

l'oasis de Koutchar, sur laquelle la carte russe dite de 40 verstes ne donnait que des indications sommaires et peu exactes. M. Nouette allait au *ming-üi* de Qyzyl faire d'intéressantes séries de photographies. Moi-même enfin,



LAC DE LA DEMI-LUNE, AU MILIEU DES DUNES DE TOUEN-HOUANG

désireux de me rendre compte des passages qui jadis avaient pu unir les Turcs du Youldouz et du Tèkès à ceux de Kachgarie, je tentai de franchir les monts Célestes droit au Nord de Koutchar. Kozlov avait voulu faire la même traversée en venant du Nord, mais avait échoué. Avec de meilleurs guides, je pus passer et revins enfin à Koutchar, ayant trouvé deux passes nouvelles à près de 4.000 mètres.

Nous n'avions plus rien à faire à Koutchar et prenions congé du mandarin local, un préfet. Tout le temps de notre séjour, nous avions entretenu avec lui les meilleurs rapports, comme d'ailleurs avec tous ses collègues du Turkestan chinois. Le *tao-t'ai* de Kachgar nous avait fait préparer des auberges d'étape en étape. A Faizabad, le sous-préfet était sorti de la ville à notre rencontre, en costume de cérémonie. Le préfet de Koutchar nous avait toujours aidés à recruter nos travailleurs. Mais, malgré tout, un Européen peut toujours, avec les meilleures intentions du monde, être pour le fonctionnaire chinois une cause de complications. Si quelque incident se produit, le mandarin peut être déplacé, rançonné, dégradé. Aussi l'excellent préfet de Koutchar dut-il pousser à notre départ un gros soupir de soulagement. Il n'en laissa d'ailleurs rien paraître. A la manière chinoise, il nous envoya en cadeaux d'adieu des provisions pour nous et du fourrage pour nos chevaux. Et il eut l'attention délicate de me faire dire par mon secrétaire que je pouvais accepter ces cadeaux sans arrière-pensée, vu qu'ils n'étaient pas, comme il arrive, prélevés sur le peuple, et que lui-même, préfet de la ville, les avait payés.

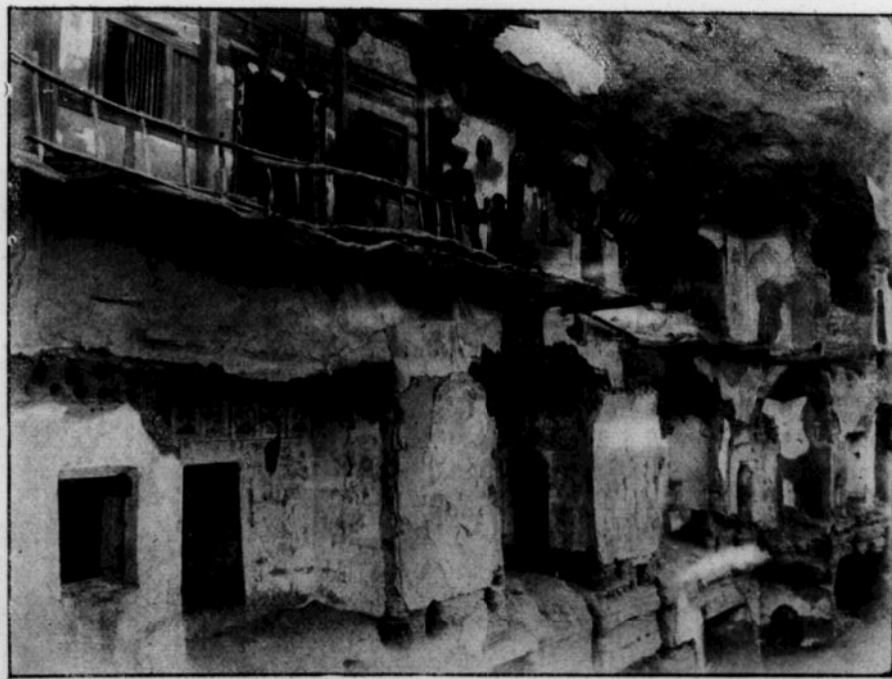
* * *

En septembre 1907, nous quittions Koutchar, allant vers Ouroumtchi, la capitale provinciale, que nous atteignons

un mois après. Il faisait encore une chaleur torride, et là le Dr Vaillant a donné une fois de plus la mesure de son dévouement. A travers tout le Turkestan chinois, il a levé notre itinéraire à la boussole, en comptant d'ordinaire les distances au pas de son cheval. Mais par les grandes chaleurs, nous partions avant le jour; lui, pour son travail, ne le pouvait pas. Et cependant, comme les conditions même de la carte exigeaient entre Koutchar et Ouroumtchi une précision plus grande, il a fait toute cette partie de la route à pied, pendant des semaines, souvent en plein midi, sous le soleil brûlant, à travers les sables surchauffés. J'ajoute tout de suite que sa tâche en hiver n'offrait guère plus d'agréments. Nous avons connu des températures de -35° . Et je vous assure que, surtout s'il vente et qu'on aille contre le vent, il est pénible, sortant de gros gants des doigts gourds, de subir le contact à la fois glacé et brûlant d'instruments métalliques. Et le soir, à l'étape, quand on aspire au repos, il faut mettre au net la tâche de la journée, en approchant sans cesse de la flamme un stylographe dont l'encre vous gèle entre les doigts. Souffrances qui n'ont rien de surhumain, sans doute, mais dont la répétition incessante lasserait vite des gens moins trempés et moins résolus que le Dr Vaillant.

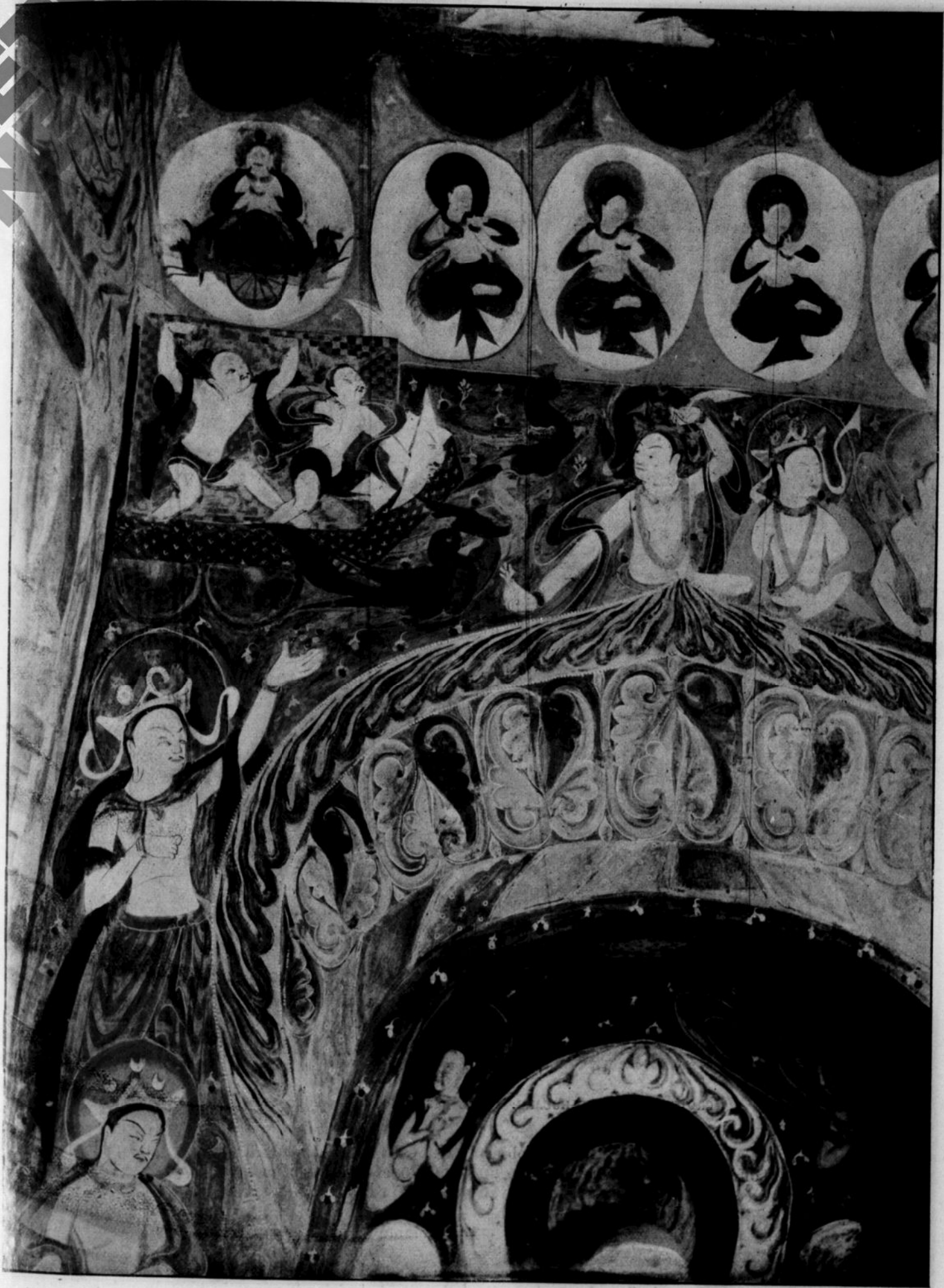
* * *

Nous étions donc en octobre 1907 à Ouroumtchi, la capitale administrative et intellectuelle du Turkestan chinois. Des circonstances indépendantes de notre volonté, le change de notre argent en particulier nous y ont retenus



AU T'SIEN-FO-TONG (GROTTES DES MILLE BOUDDHAS) DE TOUEN-HOUANG

près de trois mois. Mais pendant ces trois mois nous y avons joui auprès des autorités provinciales d'un tel accueil et d'un tel crédit que le gérant du consulat russe à Ouroumtchi ne laissait pas d'en témoigner quelque étonnement. Les circonstances nous ont servis. A Ouroumtchi, la moitié de la population parle turc, l'autre moitié est chinoise; à l'école provinciale, que j'ai visitée, on ensei-



LE CHAR DE LA LUNE TRAINÉ PAR DES OISEAUX
Peinture de la première moitié du VI^e siècle dans les grottes de Touen-houang.

gnait le russe et l'anglais. Et comme, par le hasard d'études antérieures, je me trouve m'exprimer suffisamment en anglais, en russe, en turc et en chinois, nous avons gagné de ce chef une « face » considérable. De plus, le trésorier provincial est un érudit, qui faisait préparer un grand ouvrage de géographie sur le Turkestan chinois. Aussi était-il très heureux d'avoir communication des altitudes relevées

l'éloge de la *Dame aux Camélias*. Dès ce moment, on m'accablait de demandes et de consultations. L'un voulait que je lui fisse en quelques pages un tableau des progrès de la philosophie européenne pendant les deux derniers siècles. Un autre réclamait un mémoire où je lui préciserais les conditions du prêt à intérêts en Europe : il espérait par là débarrasser la Kachgarie des usuriers hindous qui, mécon-



GROTTES DE TOUEN-HOUANG. AUTEL DES WEI (circa 500 ap. J.-C.)

par le Dr Vaillant. Il voulait même se servir de ses observations astronomiques, offrant de les faire réduire par un spécialiste du bureau géographique de là-bas, instruit à l'européenne ; mais la tentative échoua, car ledit spécialiste ignorait ce que c'est qu'un logarithme.

Ce trésorier principal, Messieurs, était un très estimable lettré, auteur d'une *Histoire grecque*, d'une *Ethnographie de l'Europe*, et d'une *Histoire de Pierre le Grand* pour laquelle je dus d'ailleurs lui soumettre quelques corrections. D'autres personnalités très instruites se trouvaient là-bas en exil, entre autres un censeur réformiste qui me fit un jour

tents du taux légal de 3 0/0 par mois, exigent 8, 10 et 12 0/0, et font une concurrence fâcheuse aux usuriers chinois. Je retrouvai encore à Ouroumtchi une ancienne connaissance de la frontière indochinoise, le maréchal Sou, condamné à mort, puis grâcié et exilé, commandeur de la Légion d'honneur. Enfin et surtout, il y avait là le duc Lan, cousin germain du défunt empereur Kouang-siu et frère du grand chef des Boxeurs de 1900, le prince Touan. Nous nous étions battus en 1900, mais le temps apaise bien des choses. Le duc Lan, exilé à perpétuité de par le protocole de 1901, s'occupe aujourd'hui de photographie, et nous

avons scellé notre amitié avec force coupes de champagne. Mais il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte. Dans les derniers jours de 1907, nous repartions vers l'Est. Les fonctionnaires nous envoyèrent en cadeaux d'abondantes provisions pour la route. Dans un dernier entretien, le duc Lan me disait avec mélancolie : « Vous vous en allez, et moi je reste. » Je n'ai pas cru devoir lui rappeler qu'un jour il nous avait forcés à rester quand nous n'aurions pas demandé mieux que de nous en aller.

*
*
*

Partis d'Oouroumtchi en décembre 1907, nous arrivions à Touen-houang, à l'extrême Ouest de Kan-sou, dans les premiers jours de février. Dès notre départ de Paris, Touen-

cle. Par des renseignements complémentaires, j'avais pu savoir comment cette découverte avait été faite. Un moine taoïste, le Wang-tao, déblayant une des grandes grottes, avait par hasard ouvert une petite grotte annexe, qu'il avait trouvée bondée de manuscrits. Bien que notre confrère Stein fût passé à Touan-houang peu avant nous, je conservais l'espoir de faire encore une bonne moisson. Aussi, dès notre arrivée à Touen-houang, je me mis en quête du Wang-tao. Il fut facile de le joindre, et il se décida à venir aux grottes. Il m'ouvrit enfin la niche, et brusquement je me trouvai dans une petite grotte qui n'avait pas trois mètres en tout sens, et était, sur deux et trois épaisseurs, bourrée de manuscrits. Il y en avait de toutes sortes, en rouleaux surtout, mais aussi en feuillets, des



GROTTE DE TOUEN-HOUANG. AUTEL DES WEI (circa 500 ap. J.-C.)

houang avait été fixé comme une des grandes étapes de notre voyage. Par Prjévalskii, Kreitner, Bonin, on savait qu'il y avait là, à 20 kilomètres environ au Sud-Est de la ville, un groupe considérable de grottes, dites Ts'ien-fotong ou Grottes des mille Bouddhas, aménagées à des dates jusque-là peu précises, mais qu'on savait couvertes de peintures murales que l'islam n'avait pas défigurées. Nous nous promettions de consacrer à leur étude, qu'aucun archéologue n'avait encore entreprise, tout le temps que leur importance réclamait. Vous verrez tout à l'heure, par des photographies, que notre attente n'a pas été déçue, et que les grottes de Touen-houang nous ont conservé quelques-uns des plus précieux monuments de l'art chinois bouddhique entre le VI^e et le X^e siècles. Mais un autre intérêt s'était en cours de route ajouté à cette visite. A Oouroumtchi, j'avais entendu parler d'une trouvaille de manuscrits qui avait été faite dans les grottes de Touen-houang en 1900. Le maréchal tartare m'en avait touché un mot. Le duc Lan m'avait à son tour remis un manuscrit qui en provenait : un manuscrit bouddhique qui remontait au moins au VIII^e siècle.

chinois, des tibétains, des ouïgours, des sanscrits. Vous vous imaginez sans peine quelle émotion poignante m'a saisi : j'étais en face de la plus formidable découverte de manuscrits chinois que l'histoire d'Extrême-Orient ait jamais eu à enregistrer. Mais ce n'était pas tout de voir ces manuscrits, et je me demandais avec inquiétude s'il me faudrait me contenter de jeter sur eux un coup d'œil, pour m'en aller ensuite les mains vides, et laisser là ces trésors voués peu à peu à la destruction. Heureusement le Wang-tao était illettré et appartenait à la catégorie des moines bâtisseurs. Pour construire des pagodes, il lui fallait de l'argent. Bien vite, je dus renoncer cependant à tout acquérir : le Wang-tao craignait d'ameuter le pays. Alors, je m'accroupis dans la grotte, et fièvreusement, pendant trois semaines, je fis l'inventaire de la bibliothèque.

Sur les 15.000 rouleaux qui me sont ainsi passés par les mains, je pris tout ce qui, par sa date ou son contenu, offrait un intérêt primordial, un tiers de l'ensemble environ. Dans ce tiers, j'avais mis tous les textes en écriture brahmî ou ouïgoure, beaucoup de tibétain, mais surtout

du chinois. Il y a là pour la sinologie des richesses inappréciables : beaucoup de bouddhisme sans doute, mais aussi de l'histoire, de la géographie, des philosophes, des classiques, de la littérature, proprement dite et encore des actes de toutes sortes, des baux, des comptes, des notes prises 'au jour le jour. Et tout cela était antérieur au XI^e siècle. En l'an 1035, des envahisseurs étaient venus de l'Est, et hâtivement les moines avaient empilé livres et peintures dans une cachette dont ils avaient muré, crépi, orné l'ouverture. Massacrés ou dispersés par les envahisseurs, le souvenir de leur bibliothèque avait péri avec eux, et, retrouvée en 1900 par hasard, une suprême fortune avait fait que pendant huit ans nul érudit n'était passé par là pour examiner ces documents et en reconnaître l'importance. Cette importance, messieurs, je n'exagère pas en disant qu'elle est pour nous capitale. Les anciens manuscrits chinois étaient très rares en Chine, et il n'y en avait aucun en Europe. De plus, nous ne pouvions travailler que sur des livres, jamais sur des documents qui n'eussent pas été expressément rédigés en vue de la publicité. Pour la

qui vont se placer en tête de la série jusque-là assez pauvre que possédait le Louvre, enfin quelques imprimés, des imprimés xylographiques du X^e et même du VIII^e siècle,



FRESQUE MURALE DU TEMPLE OUEST,
A SOUBACHI, PRÈS DE KOUTCHAR



GROTTE DE TOUEN-HOUANG. GROUPE DE DONATRICES (X^e siècle)

première fois, les sinologues pourront, à l'imitation des historiens de l'Europe, travailler sur des archives. Enfin, dans cette grotte, il y avait autre chose : des peintures sur soie et sur chanvre, contemporaines des manuscrits, et

proprement dit était achevé. Il s'était passé paisiblement, sans tirer un coup de fusil; et nous avons même le triste courage, pour des explorateurs, de revenir en bonne santé.

antérieurs à Gutenberg de cinq à sept siècles, les premiers imprimés qui soient connus dans le monde.

*
*
*

En mai 1908, l'étude des grottes achevées, nous quittions Touen-houang. Le Dr Vaillant arrêta à l'itinéraire, pour se consacrer plus complètement, en un pays désormais plus riche, aux collections d'histoire naturelle. En juillet, pendant que le Dr Vaillant allait à Sining et au monastère de Koumboum, M. Nouette et moi avions la joie de rencontrer à Leang-tchou la mission d'Ollone, qui achevait sa grande randonnée à travers le Yunnan, le Seu-tch'ouan et le Kan-sou. Après un dernier arrêt d'un mois à Singanfou, pour réunir des livres et des antiquités, nous arrivions au début d'octobre 1908 à Tchingtcheou, où nous retrouvions le chemin de fer : il y avait plus de deux ans que nous l'avions quitté à Andidjan. Deux jours après, nous atteignions Pékin; le voyage



GROTTES DE TOUEN-HOUANG. LA NICHE AUX MANUSCRITS.

*
* *

Mais tout mon but n'était pas atteint. Par relations, il nous fut encore possible d'avoir accès aux collections artistiques d'amateurs chinois, comme le vice-roi Touan-fang, chez qui M. Nouette a pu faire quelques centaines de clichés. Enfin mes compagnons sont rentrés en France avec les collections. Moi-même, je suis allé reprendre quelque temps contact avec l'Indo-Chine, où j'ai longtemps habité, à laquelle je suis très attaché, et que je n'avais pas revue depuis plusieurs années. Après quoi, je me suis attelé à une dernière besogne. Toutes les bibliothèques de l'Europe ont des fonds chinois assez pauvres. Celle de Paris ne s'était pas enrichie depuis le XVIII^e siècle.

Or à quoi bon nos manuscrits, si pour les étudier nous manquons de ce qui est déjà imprimé. Aussi pendant les derniers mois de mon séjour à Changhaï et à Pékin, ai-je acquis près de 30.000 volumes ou *pen* chinois, destinés à la Bibliothèque Nationale de Paris. Entre temps, le bruit de nos découvertes de

Touen-houang se répandait parmi les érudits chinois. Le vice-roi Touan-fang m'empruntait un de nos plus précieux documents, et, comme les collectionneurs en tout pays laissent aller à regret ce qu'ils tiennent entre leurs doigts, il m'a fallu six semaines pour me le faire restituer. Les érudits de Pékin se succédaient chez moi pour examiner et photographier les quelques pièces que mes compagnons n'avaient pas emportées. Finalement, ils m'offraient un banquet et se constituaient en



RENCONTRE DES MISSIONS PELLIOT ET D'OLLONE A LEANG-TCHEOU

une association pour reproduire en fac-simile et publier en une grosse collection les plus importants de nos textes, me demandant de m'entremettre pour qu'à Paris on leur facilitât la besogne : c'est bien le moins que nous leur devions.

Pour résumer notre œuvre, M. Nouette rapporte plusieurs milliers de clichés dont vous avez pu apprécier ce soir l'intérêt documentaire. Le Dr Vaillant a levé près de 2.000 kilomètres d'itinéraires, reliés par environ 25 points astronomiques ; et, des calculs déjà effectués, il résulte que nous aboutirons à une approximation de 400 mètres en latitude, 1 kilomètre en longitude ; on ne peut exiger davantage, dans les conditions où nous travaillions. Des échantillons géologiques, un herbier de 800 plantes, 200 oiseaux, des mammifères, de nombreux insectes, des crânes et des mensurations constituent les collections d'histoire naturelle. Pour nos peintures, nos bois sculptés, nos bronzes, nos céramiques, les conservateurs du Louvre songent à aménager une salle entière. Enfin, nous rapportons à la Bibliothèque Nationale une bibliothèque d'imprimés chinois comme il n'y en avait pas en Europe, et une collection de manuscrits chinois qui n'a pas d'équivalent même en Chine.

CONFÉRENCE

DE M. PIERRE DUCHESNE-FOURNET.

De nombreux membres du Comité et beaucoup de nos adhérents de Paris sont venus entendre M. Pierre Duchesne-Fournet, qui a fait le 26 novembre, à notre siège social, une conférence sur son voyage du Tonkin à Hankeou, par le Yunnan et le Seu-tchouan, et en particulier sur la région du Kien-tchang, qu'il a traversée au commencement de cette année. En l'absence de M. Emile Senart, la réunion était présidée par M. Guillain, vice-président du Comité, qui, en quelques paroles aimables, a présenté le voyageur à son auditoire. M. Pierre Duchesne-Fournet a ensuite fait la conférence que voici :

Mesdames, Messieurs,

Le voyage dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte m'a conduit à travers la Chine depuis le golfe du Tonkin jusqu'à Pékin, et même jusqu'en Mandchourie. C'est là, certes, un très long trajet par voie de terre, mais effectué entièrement dans ce pays de très vieille civilisation et de tranquillité relative, qui a été parcouru, surtout dans ces dernières années, par de nombreux voyageurs, et qui dans son ensemble est connu de vous tous. Aussi, avant de passer aux détails, je crois bon d'indiquer en deux mots quelles sont les grandes routes que j'ai suivies à travers le continent : c'est d'abord le chemin de fer du Yunnan qui, s'il n'est pas terminé entièrement, vous monte tout au moins jusque sur les hauts plateaux, puis, depuis la frontière de Chine, un trajet de mille kilomètres droit vers le Nord effectué à cheval à travers les montagnes en passant par Yunnan-fou et la route Kien-tchang, pour aboutir à Tchentou en passant par-dessus les deux cols du Siao-touang-ling et du Ta-sang-ling.

A Tchentou on change de mode de locomotion et on quitte le cheval pour le sampan ; il n'y a plus qu'à se laisser descendre, d'abord sur des petits bras de rivière presque sans eau, puis sur le Fou-kiang, enfin sur le Yang-tseu, le plus grand fleuve de la Chine qui, à travers ses célèbres gorges et ses fameux rapides, vous mène jusqu'à Hankeou.

A Hankeou, on retrouve la civilisation et les conces-

sions européennes et, de plus, le chemin de fer qui traverse les plaines du Nord de la Chine, jusqu'à Pékin et même plus loin. Cette dernière partie du voyage, Messieurs, est trop connue de vous pour que j'aie beaucoup à en parler. Au contraire, les routes que j'ai suivies dans l'Ouest de la Chine, si elles ne sont pas entièrement nouvelles, le sont encore assez pour que j'aie pu en rapporter des documents et des observations intéressantes, et c'est sur cette partie du voyage que j'insisterai particulièrement.

*
* *

Je reprendrai donc maintenant mon voyage par le début : Après avoir passé une quinzaine de jours entre Hong-kong, Canton, Makao, je partis de Hong-kong vers la fin de mars sur un de ces petits navires qui viennent chercher le charbon à Hongay. J'avais avec moi un ami, M. Lopicque, capitaine au long cours, en résidence à Hong-kong, et M. Picard-Destellan, du corps des douanes chinoises ; ce furent mes compagnons pendant ce voyage dans l'intérieur.

Après avoir abordé à Hongay, nous remontâmes vers Haiphong, et c'est en baie d'Along que je quittai la mer, que je ne devais plus revoir que quelques mois plus tard, du haut des collines de Port-Arthur.

Je ne m'arrêterai pas à vous parler du Tonkin, ni même du chemin de fer du Yunnan, et je me transporterai tout de suite jusqu'à A-mi-tcheou, un petit centre sans importance, mais qui était à ce moment le point terminus de la voie. C'est donc là que nous nous arrê tâmes pour organiser une caravane.

On y réussit d'ailleurs généralement sans trop de difficulté ; tous ces plateaux de l'Ouest de la Chine sont sillonnés par les caravaniers qui convoient les marchandises sur des mules ou des chevaux tout petits mais très vigoureux. L'Européen qui veut voyager peut louer une caravane et débattre son prix pour aller à l'endroit qu'il veut atteindre. On arrime ses bagages sur les bâts de bois dont se servent les « mafous » chinois ; on lui fournit également des chevaux pour lui et ses serviteurs et les caravaniers l'emmènent, lui et son train, comme ils feraient d'un chargement ordinaire. On fait chaque jour une étape de 30 kilomètres environ ; on couche dans les auberges chinoises qui existent dans tous les villages de quelque importance. C'est un genre de vie très particulier qui commence et dont le confortable est tout à fait exclu, mais qui doit un charme singulier au contact très intime que l'on a avec la nature, le pays et ses habitants.

Le soir, arrivé à l'étape, on écrit son journal de route à la lumière d'un lumignon fumeux, tout en buvant des tasses de thé chaud, boisson habituelle en Chine. Je puiserai fréquemment, au cours de ce récit, dans ces notes quotidiennes.

Les nuits sont belles et étoilées, légèrement vaporeuses. Le climat est ici très différent de celui du Tonkin. Ce n'est plus la chaleur humide que nous avons dans le delta. La température est douce, fraîche et tempérée à souhait. Nous sommes cependant sous une latitude assez faible, encore sous les tropiques, et l'étoile polaire est bien plus près de l'horizon que dans nos pays du Nord. Mais la nature est celle des climats tempérés... C'est le printemps. Frais vallons, feuilles tendres que l'on sent récemment écloses, un je ne sais quoi dans l'air de frais et de parfumé. On retrouve très vive cette impression de printemps si particulière que les pays tropicaux ne connaissent pas. Pour le voyageur qui arrive des pays d'éternel été, l'impression est étrange et douce.

Nous montons sur des montagnes couvertes de pins aux troncs nus et tortueux. Puis nous suivons longtemps un ravin profond. Dans le fond de la vallée très étroite, des rizières, le reste abrupt et inculte... »

L'aspect général du pays sera le même d'un bout à l'autre de notre voyage à travers le Yunnan. Ce seront toujours des croupes montagneuses, rocheuses et stériles, couvertes de forêts des plus maigres où vit une population très clairsemée de Lolos et de diverses races non chinoises; et au milieu de ces grandes étendues incultes, de petites vallées, généralement très étroites, mais très riches et merveilleusement cultivées.

C'est là que s'est implanté le colon chinois. Les sources ont été captées dans la montagne; des ruisseaux d'eau vive courent au long des pentes dans d'étroits canaux et fertilisent tout ce qui est au-dessous d'eux. Là sont taillées des rizières, c'est-à-dire de petits champs plans fermés du côté de la vallée par une levée de terre et que l'on inonde pendant une partie de la croissance de la plante. Les pans de montagne apparaissent donc couverts de petits carrés en damier étagés, et l'eau se déverse de l'un à l'autre jusque dans la partie la plus basse de la vallée. Parfois, quand il y a des sources sur la paroi de la montagne, ces rizières montent jusqu'à une hauteur invraisemblable. Il y a là un aménagement des plus curieux qui représente de longues années de travail. C'est dans ces parties riches que l'on trouve les villages chinois où vit une population agricole très dense.

Tel est l'aspect du Yunnan du Sud jusqu'au Nord. Il faut faire de longues heures de marche dans la solitude des montagnes pour arriver à trouver un coin de vallée riche et habité.

Il y a cependant, en plus de ces vallées étroites, quelques cuvettes plus larges, formant des plaines enserrées dans un cercle de montagnes. Ce sont sans doute les lits d'anciens lacs dont la surface est maintenant réduite et qui n'en occupent plus aujourd'hui qu'une partie. Ces cuvettes sont la partie la plus riche du Yunnan, et c'est là que sont les villes les plus importantes, placées sur le bord des lacs. Tel est le Tonghai, gros village placé près d'un lac très pittoresque sur la route qui va de Mongtseu à Yunnan-fou, connue sous le nom de route de l'Ouest. Nous avons regagné cette route en partant de A-mi-tcheou et en passant par de tout petits chemins à travers le massif montagneux. Telle est aussi la dépression où se trouvent le lac et la ville de Yunnan-fou.

En sept jours, depuis A-mi-tcheou, nous arrivons à Tsinning, petite ville placée à l'autre bout du lac et en une nuit, sur une jonque à voiles, nous sommes à Yunnan-fou.

*
*
*

Yunnan-fou, qui sera le point terminus du chemin de fer du Yunnan, est une ville de médiocre importance. C'est surtout un centre administratif, placé dans cette plaine très riche il est vrai, mais relativement peu étendue. Du haut d'un temple qui domine la ville, on a une vue superbe sur cette plaine limitée par une chaîne de montagnes bleutées. Comme toutes les villes chinoises, elle est enceinte de murs avec des portes qui se ferment chaque nuit.

Un détail frappe le voyageur quand il passe sous une de ces portes: ce sont des centaines de pipes de bambou, pipes à opium accrochées le long des murs sous la voûte comme des ex-voto. Les autorités ont voulu donner par là un exemple salutaire. On sait en effet quelle est la campagne menée contre l'usage de l'opium en Chine depuis deux ans. Des édits ont été lancés par l'empereur, interdisant l'usage de la drogue, laissant toutefois un répit de quelques années aux fumeurs âgés pour s'en déshabituer. Ce n'est rien de bien nouveau, car déjà plusieurs fois des édits de ce genre ont été rendus dans le cours des vingt dernières années. Mais, en fait, ils n'ont jamais été appliqués. Cette fois, au contraire, les autorités chinoises ont agi avec plus de vigueur, au moins dans certaines pro-

vinces. A Canton, par exemple, pour pouvoir continuer à fumer, il faut une permission spéciale de la police et les photographies de tous les fumeurs sont exposées dans la cour du Yamen. Cependant, si l'on fume beaucoup moins à Canton où les mandarins ont un contrôle très facile, il paraîtrait que l'on fume autant, sinon plus dans les villages voisins.

Au Yunnan, les autorités chinoises ont été encore plus rigoureuses, et cependant ici la question est beaucoup plus complexe et plus grave. En effet l'opium n'est à Canton qu'un objet de consommation généralement importé de l'Inde. Ici, au contraire, nous sommes en plein pays de production, et une réglementation de l'opium est aussi difficile et lèse autant d'intérêts que pourrait le faire en France une réglementation de l'alcool. L'autorité chinoise a donc contre elle, non seulement le consommateur, mais aussi le producteur qui cultive le pavot, et de plus, elle porte atteinte à ses propres ressources, car l'opium avec les multiples impôts et les droits de circulation dont il est grevé en Chine, comme l'alcool chez nous, est une source de profits importants pour le Trésor.



UN CHAMP DE PAVOTS ET RÉCOLTE DE L'OPIMUM AU KIEN-TCHANG (Seu-tchouan).

L'administration chinoise a procédé au Yunnan avec la plus grande brutalité. En moins de deux ans, la culture du pavot a été arrêtée à peu près partout: nous n'en avons pas vu un seul champ en traversant le Yunnan du Sud au Nord. Cette prohibition a rencontré certes des difficultés; en plusieurs endroits ont eu lieu des émeutes; les populations agricoles, chinoises ou non, se sont soulevées contre les mandarins qu'ils ont même parfois massacrés, et il a fallu organiser des expéditions militaires pour réduire les révoltés.

On comprend en effet l'exaspération de ces populations, quand on songe que le Yunnan est un pays pauvre, très difficile d'accès, et que, par conséquent, il lui faut des produits d'exportation suffisamment riches, tels que l'opium, pour pouvoir supporter des frais de transport élevés. La suppression de cette production a été une ruine pour ce pays. Mais le vice-roi du Yunnan, qui a bien mérité de la patrie, a reçu de l'avancement, et le nouveau qui l'a remplacé serait, paraît-il, beaucoup moins ferme.

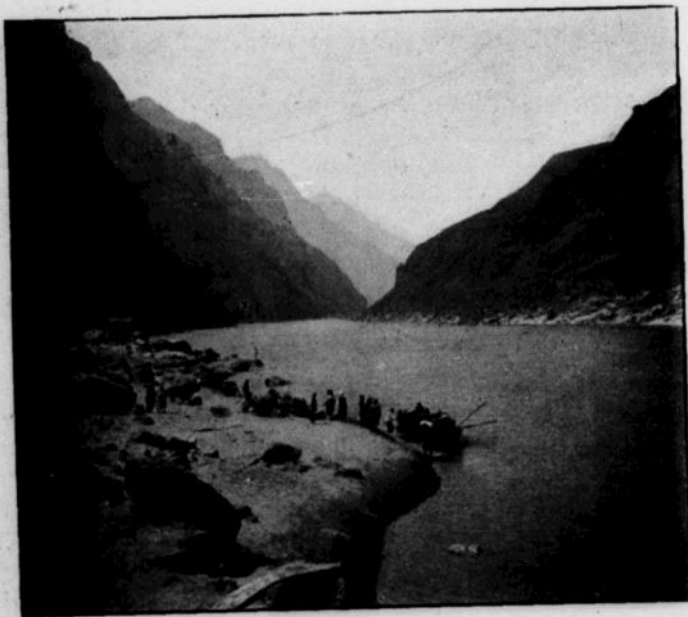
Je dois dire encore que dans le Seu-tchouan les édits ont été appliqués beaucoup moins rigoureusement. Nous avons rencontré beaucoup de champs de pavots et beaucoup de gens fumant ouvertement. En Chine, l'application des édits varie selon les vice-rois des provinces ou même

les mandarins locaux. Les Chinois intelligents restent sceptiques en se demandant si tout cela est réellement sérieux. Quant au paysan, il est le plus souvent passif. On m'a cité, par exemple, le cas de cultivateurs chinois qui avaient planté à la fois, sur le même terrain, du blé et du pavot, se réservant d'arracher les tiges de pavot s'il était vrai que les édits fussent réellement appliqués, ou au contraire d'arracher les pousses de blé si le mandarin se montrait plus tolérant.

* * *

Mais revenons à notre voyage. A Yunnan-fou nous nous arrêtons quelques jours : le temps de trouver une nouvelle caravane et de compléter notre personnel chinois. Nous repartons vers le Nord en nous dirigeant vers Ouili et, pour gagner cette ville, nous prenons, non pas la grande route mandarine, mais une petite route qui a été suivie avant nous par MM. de Marsay et Las Cases, d'une part, et en dernier lieu par le commandant d'Ollone, et qui est plus courte que la route mandarine. Il nous faut marcher six jours environ pour arriver au Yang-tseu. L'aspect du pays est toujours le même; nous avons de longues étapes sur les plateaux assez tristes.

Tout à coup, du plateau où nous voyageons, nous apercevons à nos pieds une vallée profonde, sorte de ravin béant; c'est la coupure où coule le Yang-tseu. Les montagnes qui le bordent sont plus déchiquetées et anguleuses que les autres et, dans le lointain, divers plans de montagnes s'estompent dans le bleu de l'air et ferment l'horizon. On trouve subitement un aspect alpestre surprenant. C'est là que nous descendons par un chemin qui court le long des pentes. Nous arrivons à Tche-mi-te, village chinois, colonie de gens du Seu-tchouan. C'est un



LA CLUSE DU YANG-TSEU
(Sur l'itinéraire de Yunnan-fou au Kien-tchang).

très petit village, il n'y a même pas d'auberge pour loger les voyageurs. On débâte les chevaux devant une ferme dont les propriétaires s'empressent de fermer la porte à clé en nous voyant arriver. Après de longs palabres nous parvenons à trouver un gîte.

Le lendemain toute la journée s'est passée à descendre la coupure profonde du Yang-tseu, le paysage a l'aspect grandiose et désolé des grandes montagnes. On court le long des pentes abruptes et désertes à peine couvertes d'une herbe rare. Quelques groupes de ficus arborescent, car la chaleur est très forte qui se concentre entre ces murailles de pierre.

Le Yang-tseu n'est encore qu'une rivière torrentueuse

dont le courant est violent. Il suit une faille profonde entre les masses montagneuses. Dans cet étroit couloir il règne un vent violent; c'est une masse d'air énorme que le flot emporte avec lui. Nous traversons par un bac et abordons près d'un vallon profond, lit d'un torrent qui doit être terrible au moment de la saison des pluies et qui maintenant a l'aspect d'un flot de cailloux brusquement immobilisé jusqu'à la saison prochaine.

Ensuite nous avons une montée pénible. Pendant des heures les chevaux se traînent sur le vague sentier en zig-zag à peine indiqué sur les éboulis de cailloux, ils s'arrêtent parfois pour haleter, regardant d'un œil morne le vide au-dessous d'eux et la paroi le long de laquelle semblent ramper leurs compagnons. Toujours on croit être arrivé à la cime et il faut aller encore plus loin. Nous redescendons de l'autre côté sur Toung-ngan-tcheou, gros village où il y a plusieurs fonderies de cuivre, d'ailleurs fort rudimentaires.

Le charbon vient d'un peu plus haut et nous irons visiter le gisement houiller après être passés à Ouei-li, petite ville sans intérêt où nous ne faisons que changer de caravane.

Ces mines sont situées près du village de Pai-kouo-ouan. Dans un rempli de montagnes, des murailles noires et nues indiquent que le charbon a été tiré à fleur de terre, mais l'exploitation la plus importante se fait par des galeries sinueuses et étroites dont l'entrée est à flanc de coteau. Les parois et les plafonds sont soutenus par des baliveaux de pin. C'est un charbon très dur et donnant une forte proportion de poussier, dont on se sert pour faire du coke. Le four à coke est des plus primitifs : c'est un trou circulaire, sorte de cuvette percée d'une ouverture par en dessous par laquelle se fait l'appel d'air. On rapporte du poussier au fur et à mesure de la combustion. On recueille aussi dans le fond de la cuve l'huile de goudron dont les mineurs se servent pour allumer leurs lampes.

Mais comme nous continuons notre route, nous voyons sur le bord du chemin une maison basse d'où s'échappent des fumées blanches et chaudes, nous entrons, c'est une fonderie de zinc. Elle se compose simplement d'une double rangée de creusets en terre, où le minerai qui vient des environs est chauffé avec du charbon et de l'eau.

Nous descendons de la mine sur Pai-kouo-ouan, village placé à mi-hauteur au-dessus d'un ravin profond, et qui n'a qu'une rue étroite bordée de maisons en bois. L'aspect en est assez plaisant avec les tons sombres que prennent les vieilles boiseries et les auvents qui forment galerie couverte de chaque côté.

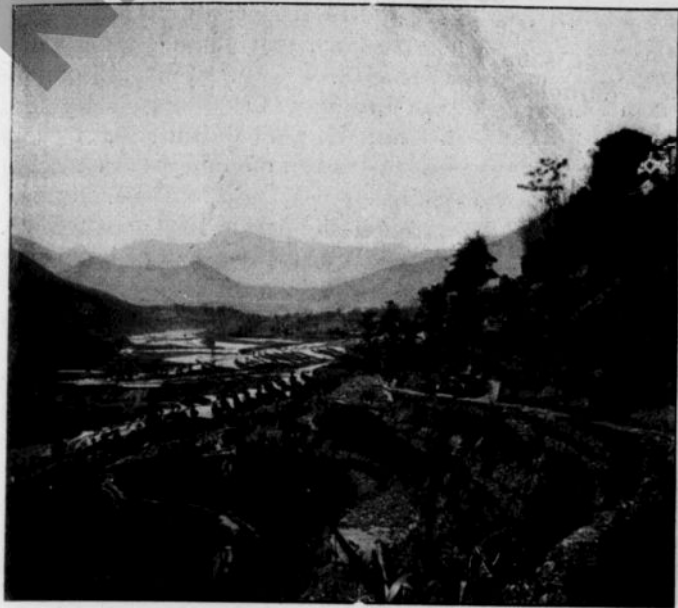
Puis nous nous engageons dans une gorge profonde, on aperçoit à peine le ciel entre les sommets où s'accrochent encore les nuages. Enfin ces hautes murailles s'écartent, les cultures apparaissent. Nous entrons dans le Kien-tchang.

* * *

La vallée où nous sommes arrivés maintenant est celle du Ngan-ning-ho, rivière qui coule du Nord au Sud et se jette dans le Yalong peu avant son confluent avec le Yang-tseu. C'est cette vallée que nous allons suivre pendant longtemps. Elle est d'ailleurs fort étroite, large tout au plus d'un kilomètre ou deux. C'est un long ruban de cultures vertes, de rizières étagées, entre les montagnes sombres, dénudées et stériles, qui l'enserrent. C'est également un étroit couloir où le Chinois industriel, laborieux, s'est établi entre les populations sauvages, sans chercher cependant à les supplanter dans leurs montagnes.

La population est fort dense. La route traverse de nombreux villages. Elle est d'ailleurs très fréquentée actuellement, car c'est le moment de la traite des vers. Les coolies emportent dans deux paniers équilibrés aux extré-

mités d'un fléau les petites boules ligneuses qui contiennent les germes des vers. Ces petites boules produites par « l'arbre à vers », sorte de troène, qui existe dans ce pays, sont emportées vers le Nord où on les dépose sur « l'arbre à cire » qui existe dans la région de Kia-ling, et les vers, une fois éclos sur l'arbre à cire, provoquent par les blessures qu'ils font à la plante une sécrétion blanche, la cire végétale. C'est là un commerce fort important et les marchands s'en retournent maintenant vers le Nord, avec leur caravane de porteurs. Tout le long du chemin



LE KIEN-TCHANG
(Vallée du Ngan-ning-ho).

il y a des auberges, ou des marchands de comestibles qui attendent le client auprès d'une table servie où il suffit de prendre une écuelle de légumes toute préparée que l'on mange avec le riz; c'est en effet une des habitudes des porteurs d'interrompre leur rude métier assez fréquemment et de manger presque à chaque arrêt; ils repartent ensuite à grande allure jusqu'à la halte prochaine.

Mais malgré cette apparence de prospérité et d'activité, nous ne sommes pas, tant s'en faut, dans un pays tranquille et nous nous en apercevrons bientôt à l'émotion générale qui règne dans la vallée et à la peur même de nos hommes. Nous en avons d'ailleurs été prévenus déjà par le sous-préfet de Ouei-li, très effrayé de nous voir partir par cette route : il nous avait fait de sages recommandations de prudence. Mais la situation est encore plus sérieuse que nous n'avions cru tout d'abord. Près du petit village de Fa-song-sing, si joli, si paisible, auquel une vaste maison de plaisance peinte en rouge, qui le domine, et les touffes de bambous qui l'entourent, donnent une apparence particulièrement riante, il y a eu hier une attaque violente. Des marchands qui passaient ont été attaqués par les Lolos et deux ont été tués, leur chargement a été volé et les brigands sont repartis chez eux.

Hélas ! tout le long de la vallée nous apprendrons de ces nouvelles terrifiantes; à quelques heures de marche de là, un autre voyageur a été tué. Plus loin, une grosse ferme a été entièrement pillée, et cinq Chinois emmenés en captivité. C'est que nous sommes maintenant en plein pays lolo; ces indigènes habitent dans la montagne et il n'y a juste que cette étroite vallée où nous passons qui soit habitée par des cultivateurs ou des commerçants chinois.

Le long de la route, tous les dix li environ, il y a des postes de partisans armés de lances; ils sont censés assurer la sécurité, mais à part l'étendard militaire planté devant eux, ils n'ont aucun aspect guerrier. En fait, ils sont

surtout destinés à prévenir les populations et les voyageurs de l'arrivée des Lolos. C'est aussi pour eux un moyen de gagner leur vie sans trop de peine, car les gens de passage doivent payer une redevance à chaque groupe de partisans, conformément aux ordres du sous-préfet que nous pouvons lire sur les affiches placardées près de chaque poste.

Cinq jours après notre départ de Ouei-li, nous sommes arrivés à Ning-yuan-fou. C'est une jolie ville située sur la pente d'une colline avec des murailles du haut desquelles on aperçoit un bel horizon de montagnes et un petit lac. Nous nous arrêtons quelques jours dans cet endroit, d'autant plus agréable que nous recevons l'hospitalité d'un homme éminent et résidant depuis une dizaine d'années dans ces régions : c'est le P. de Guébriant, des Missions étrangères. Avec la meilleure bonne grâce il nous documenta sur le pays si curieux qu'il habite, où les vices de l'administration chinoise apparaissent encore plus clairement qu'ailleurs, parce que les mandarins sont plus loin de tout contrôle et où l'on voit la Chine civilisée impuissante en face de quelques tribus de peuplades sauvages.

Sans vouloir m'étendre outre mesure sur cette question des Lolos dont on a déjà beaucoup parlé avant moi, il serait intéressant de donner, en ce qui la concerne, certains aperçus géographiques et politiques.

Les Lolos (1) sont les autochtones du pays. Ils habitent toute la région située au Sud du Tongho jusqu'au Tonkin. Vis-à-vis d'eux, le Chinois est l'envahisseur et l'on peut dire que tout le Yunnan et que le Sud du Seu-tchouan ne sont que des pays de colonisation chinoise.

Comme nous l'avons dit, le cultivateur chinois s'est établi seulement dans les vallées fertiles, partout où l'on peut cultiver le riz, et la montagne est restée aux indigènes. Les régions qu'occupent les Lolos sont donc très étendues. Toutefois la plus grande partie de ces peuplades lolos sont complètement soumises aux Chinois, et même partiellement assimilées. Beaucoup de Lolos cultivent les rizières, ils ont pris les habitudes chinoises et portent même la natte. Nous sommes passés par des marchés mixtes où il était très difficile de reconnaître les Lolos des Chinois, d'autant plus que dans le Yunnan ceux-ci paraissent très mélangés d'éléments ethniques étrangers. Les femmes lolos toutefois tiennent davantage à leur vêtement national qui est une sorte de jupe, et c'est ce qui les fait reconnaître très facilement.

Toutefois dans le Seu-tchouan les Lolos sont plus guerriers et ont gardé plus d'indépendance. Les Chinois n'exercent sur eux qu'une sorte de protectorat, c'est-à-dire qu'ils gouvernent par l'intermédiaire de chefs lolos auxquels ils donnent l'investiture. Ces chefs sont des Tou-seu, c'est-à-dire les maîtres de la terre; ils répondent vis-à-vis des Chinois de la bonne conduite de leurs tribus. Toutefois, certaines tribus lolos ne reconnaissent pas les Tou-seu. Ce sont ceux-là qu'on appelle les Lolos indépendants ou pour mieux dire insoumis. Il ne faudrait pas croire qu'il existe un Etat lolo qui a résisté à l'envahisseur chinois; il existe simplement une région où habitent des tribus guerrières, qui sont constamment en lutte les unes avec les autres, et en lutte également avec les autorités chinoises.

Ce sont ces Lolos insoumis ou à demi-soumis qui se signalent par tous les actes de brigandage que nous avons signalés.

Ils s'attaquent aussi bien au cultivateur chinois établi

(1) Lolo est le nom que se donnent ces indigènes eux-mêmes, dans certaines régions qu'ils habitent; ce terme n'est toutefois pas absolument général. Les Chinois les appellent mantze ou ijen, ce qui veut dire sauvages. Mais ils désignent de même toutes sortes d'autres populations non chinoises.

dans la vallée qu'au marchand qui passe. Certains Chinois demandent la protection des chefs lolos auxquels ils paient une redevance pour pouvoir cultiver en paix, mais le plus souvent, les Chinois molestés, auxquels on rend la vie impossible, préfèrent s'en aller. Ils cèdent la place aux Lolos, et c'est un fait que, dans le Kien-tchang, le Chinois recule plutôt devant le Lolo (1).

Parfois cependant, ces actes de brigandage sont tels que les Chinois se décident à sévir. Ainsi, l'année dernière, les Lolos avaient mis à sac une vallée voisine du Te-tchang et appelée Ma-niao-ko. Il y avait eu dans cette vallée jusqu'à 132 Chinois tués ou emmenés comme esclaves, sans parler des troupeaux ni du butin de toute sorte. On trouva alors que les Lolos dépassaient la mesure et on entreprit une expédition contre eux sur laquelle il est intéressant de donner quelques détails :

Le 26 septembre 1908, l'armée se réunit à Ning-yuan-fou. Il y avait 500 ou 600 soldats armés à l'européenne et venant de Tchen-tou, plus de nombreux contingents levés dans le pays et groupés selon la région qui les avait fournis. Ces contingents forment des sortes de milice appelée touan. L'expédition comptait en tout environ 10.000 hommes. Mais, avant de partir en campagne, toutes ces troupes se réunirent pour un sacrifice appelé tsi-chi ou sacrifice au drapeau et qui ne fut rien moins qu'un sacrifice humain. On prit un prisonnier lolo, on le fit s'enivrer, puis on l'amena près de la ville dans une grande plaine où toute l'armée était rassemblée ; on le ligota sur une croix en bois, les pieds et les bras étendus, l'armée se rangea autour avec les milices groupées par touan ; alors un homme s'avança, et avec un couteau trancha la gorge au prisonnier étendu. Le sang qui coulait fut recueilli dans des vases que prirent les chefs des touan, et avec quoi ils aspergèrent leurs troupes pour leur donner du courage, puis l'homme fut dépecé ; on lui prit le foie et on se le partagea, car les Chinois croient que le courage réside dans le foie.

Cette cérémonie était d'ailleurs présidée par le préfet, tous les mandarins locaux y assistaient avec l'armée et les bandes déployées.

Puis les Chinois partirent de Ning-yuan et entrèrent en pays lolo. L'expédition fut désastreuse, car la saison était très peu favorable, — c'était le commencement de l'hiver — l'organisation était très défectueuse, comme toujours en Chine, les ravitaillements insuffisants. D'ailleurs les Chinois sont mauvais soldats et peu habitués aux montagnes. Des centaines moururent de froid, les Lolos en tuèrent un grand nombre. Un convoi de ravitaillement amenant 20 000 cartouches fut attaqué, les Lolos s'emparèrent en une fois seulement de 7 ou 8.000 et prirent les autres dans des attaques ultérieures. Ils se ravitaillèrent également en fusils et c'est ainsi sans doute que nous avons pu voir entre les mains de certains Lolos de très beaux fusils Mauser du même type que ceux qu'on trouve dans l'armée chinoise. Finalement la colonne chinoise dut battre en retraite.

Cette expédition avait été placée sous les ordres des mandarins civils et militaires du Ning-yuan qui en supportèrent toute la responsabilité. Ils furent relevés de leurs fonctions et c'est pourquoi le préfet et le général que nous vîmes à Ning-yuan au moment de notre passage occupaient leur poste depuis trois mois seulement.

Et les Lolos après ce succès continuèrent à piller comme par le passé. D'ailleurs, d'après les nouvelles que j'ai reçues très récemment de Ning-yuan, à la date du mois de septembre dernier, les Chinois se préparent de nouveau à une autre expédition du même genre mais qui, paraît-il, serait à peu près aussi mal conçue et mal organisée que la précédente.

(1) On a pu voir la même constatation dans l'article sur le même sujet publié par le Dr Legendre dans notre Bulletin de novembre.

On peut s'étonner que les Chinois civilisés n'arrivent pas à mettre à la raison des peuplades sauvages, comme ces Lolos, sans organisation et divisées entre elles. Cela tient évidemment au manque de qualités militaires des Chinois, et, à ce point de vue, il n'est pas douteux que les Lolos leur soient très supérieurs. Cela tient aussi à la situation qu'occupent ces Lolos dans des montagnes d'accès très difficile. Ils pourront dans leur position résister longtemps encore. Mais cependant l'issue finale de cette lutte entre les deux races n'est pas douteuse. Ce que nous voyons maintenant n'est qu'un incident, sans doute semblable à bien d'autres, de l'expansion chinoise aux dépens des populations autochtones voisines, expansion qui se poursuit depuis des milliers d'années. Toujours le colon chinois a peu à peu repoussé l'étranger. Les tribus lolos insoumises ne forment maintenant plus qu'un îlot, et partout ailleurs que dans le Kien-tchang où l'élément chinois est infime, le Lolo est repoussé ou assimilé par le Chinois.

C'est ce qui s'est produit du côté de l'Est et du Nord, là où les Chinois se présentent en masse compacte. Le Lolo a reculé beaucoup depuis cinquante ans. Certaines inscriptions que nous avons relevées au Nord du pays lolo en font foi. Elles se réfèrent à d'anciens combats entre les deux races. Mais les Lolos ont cédé la place, et certains villages, autrefois lolos, sont maintenant exclusivement chinois. C'est l'éternelle lutte de la plaine contre la montagne. La plaine finira fatalement par l'emporter. Si les Lolos se civilisent un peu, ils tomberont tout naturellement sous la dépendance de leurs éducateurs, et s'ils restent irréductiblement sauvages, ils prendront néanmoins les vices de leurs voisins, seront décimés par l'alcoolisme et finiront par disparaître.

Les Lolos sont certainement intéressants, mais nous ne croyons pas qu'il faille leur accorder la moindre importance politique.

* * *

Il est fort difficile, cela va de soi, de pénétrer et de voyager chez ces Lolos ; mais toutefois la région qu'ils occupent est traversée par plusieurs routes chinoises, que parcourent normalement les commerçants et tout le long desquelles il y a des villages de colons chinois ou tout au moins des postes militaires destinés à assurer les communications. C'est le cas de la route que nous avons suivie, qui mène du Kien-tchang vers les plaines du Seu-tchouan, et qui d'ailleurs a été parcourue avant nous par plusieurs Européens, à commencer par Marco Polo qui paraît avoir suivi ce même itinéraire.

Tel est également le cas d'une route qui part de Ning-yuan-fou et qui aboutit dans la vallée du Yang-tseu, en descendant vers le Sud-Est, et par laquelle est passé M. Bonin il y a une dizaine d'années.

La traversée du pays lolo de l'Ouest à l'Est à travers les tribus des Lolos indépendants a été faite pour la première fois il y a deux ans par le capitaine d'Ollone et le P. de Guébriant. Pour y arriver il leur a fallu faire ce que font les marchands chinois qui pénètrent en pays lolo, c'est-à-dire s'entendre avec des Lolos influents dont ils s'assurent la protection. Le P. de Guébriant, qui connaît fort bien ce pays, était en relation avec tous ces chefs lolos et il a pu s'entendre avec eux pour s'assurer leur concours.

Entrer en pays lolo sans avoir pris toutes ces précautions et sans répondants suffisants serait s'exposer à des dangers certains. C'est ce qui est arrivé à un voyageur anglais fort estimé, M. Brooks, qui a été assassiné en pays lolo au mois de décembre 1908. C'était, au moment où nous passions, un fait tout récent, et nous avons pu recueillir certains renseignements à ce sujet. Ils sont d'ailleurs absolument inédits.

Brooks, partant de Ning-yuan-fou, s'était dirigé vers le

Nord-Est en traversant plusieurs tribus qui lui donnèrent une escorte. Après une dizaine de jours, il se dirigeait vers le Sud-Est, vers le fleuve Han-hoan-tsou qu'il traversa et gagna des hauteurs qui dominent la vallée où se trouve O-pien. Mais là, pendant la nuit, son escorte disparaît, et sentant le danger, il se décide à retourner sur ses pas. Mais il s'aperçoit au bout de quelque temps qu'il est poursuivi par une douzaine de Lolos armés de sabres, qui se postent près d'un défilé où il doit passer. Brooks leur fait dire par son interprète de descendre et de venir parler avec lui. Le chef lolo descend, mais se montre très arrogant, et en fin de compte tire son sabre et en assène un coup sur l'épaule de Brooks. Alors Brooks le tue raide d'un coup de sa carabine et les autres Lolos, pris de peur, s'enfuient. Brooks continue son chemin, retransverse la rivière de Han-hoan-tsou, mais une bande de Lolos en armes, sous les ordres d'un chef nommé Chou Kanio Niou, reconnu officiellement comme l'assassin de Brooks, le suit d'assez près. Brooks se réfugie dans la maison d'un chef nommé Chunga qu'il avait connu précédemment et qui lui promet d'arranger l'affaire, mais se fait donner son fusil. Les poursuivants arrivent. Brooks comprenant qu'il est trahi se barricade avec ses quatorze Chinois dans la maison. Ils résistèrent longtemps avec une carabine et un revolver qui lui restaient. A la fin, les munitions étant épuisées, les Lolos réussirent à pénétrer dans la maison et assommèrent à coups de sabre Brooks et neuf Chinois; dans la mêlée, cinq Chinois réussirent à s'évader, mais trois furent repris et décapités. Deux réussirent à gagner une tribu voisine où ils furent faits prisonniers et vendus comme esclaves. Heureusement pour eux, ils réussirent à s'évader, et c'est l'un d'eux qui nous a donné la version qui précède.

Sur la demande du consulat anglais, les autorités chinoises cherchèrent à ravoier le corps du malheureux Brooks, et, en fait, elles y réussirent, mais en payant très cher pour l'obtenir, ce qui est un précédent déplorable, puisque c'est la prime donnée au meurtre d'un Européen.

Un détail macabre : tandis que le corps sortait du pays lolo du côté de l'Ouest, la tête arriva du côté de l'Est. On dit qu'elle aurait été plusieurs fois vendue et revendue avec bénéfice avant d'arriver aux mains des mandarins chinois.

*
*
*

A Ning-yuan, nous avons changé de caravane et nous repartons vers le Nord, en suivant toujours la vallée du Ngan-ning-ho.

Avec l'étape journalière, je reprends mon carnet de route, d'où je vais tirer encore quelques pages. La plaine est relativement large en cet endroit et bien cultivée, mais devient de plus en plus pauvre à mesure que l'on monte; il y a peu de rizières et la culture du blé domine. — Toujours de l'animation sur la route où passent en masse les porteurs de vers. C'est aussi le moment de l'année où l'on dévide les cocons de soie. Cette culture est très développée dans la région. On élève les vers dans de grandes corbeilles rondes et plates en leur portant à manger des feuilles de mûriers. Ces arbres existent en grand nombre dans la région, et on les reconnaît au loin dans la plaine à leurs silhouettes tordues et à leurs branches coupées. Car les Chinois coupent de grosses branches pour avoir les feuilles. Quand le ver est à la fin de sa croissance, on entoure le panier de brindilles de bois où il vient tisser son cocon.

En traversant les villages, on voit, dans les boutiques ouvertes sur la rue, des artisans dévidant leurs cocons qu'ils jettent en tas dans l'eau bouillante; mais ils n'ont ni outillage perfectionné ni une habileté comparable à celle des Chinois des régions côtières. Le nombre de fils

des cocons réunis en une tresse est toujours très inégal et, par suite, la soie de qualité inférieure.

Il est à remarquer incidemment que les autorités locales ont cherché à développer beaucoup la culture des vers à soie; elles ont fondé des écoles de sériciculture un peu partout, ce qui dénote de leur part une compréhension réelle des besoins du pays. Nous avons indiqué, en effet, que pour le Yunnan et le Seu-tchouan, pays qui manquent de voies d'accès, il faut avoir des produits d'exportation très riches et pouvant supporter des



GUERRIER LOLO AVEC SON ARMURE ET JEUNE FILLE

frais de transport élevés. L'opium est un de ces produits. Comme actuellement les nouveaux édits vont arrêter la culture du pavot, on cherche à la remplacer par celle des vers à soie.

La région est toujours terrorisée par les Lolos; dans un village voisin de Ning-yuan, ils ont pris récemment huit hommes et les ont emmenés en captivité. A mesure que l'on s'avance la région est moins peuplée. La cause en serait, dit-on, aux Lolos dont les Chinois fuient le voisinage, peut-être aussi aux inondations fréquentes dues au torrent qui descend de la montagne et dont le lit s'élargit à travers la plaine en vastes espaces de sable raviné. Les inondations sont d'autant plus redoutables que les Chinois déboisent la montagne avec une insouciance stupéfiante. Nous nous arrêtons à Soung-lin, village où il y a une chrétienté.

Depuis Ning-yuan nous faisons route avec le P. Bur-nichon, des missions étrangères, qui se rend à Luku, sa résidence.

De Soung-lin, nous partons avec lui pour visiter un village lolo situé à quelque distance dans la montagne. Il y a d'abord une montée très dure, puis une descente très rapide également. Un Chinois vient à notre rencontre, c'est un chrétien d'un petit village chinois où l'on nous reçoit fort bien; ils ont beaucoup à souffrir des Lolos. Notre hôte raconte qu'il y a un mois on lui a pris et emmené sa femme; il s'est bien mis à sa recherche, mais n'a pu obtenir de renseignements sur le lieu de sa captivité. Certains Lolos lui ont dit qu'elle était morte, mais l'information est-elle sérieuse? Puis la veille, les Lolos sont venus à trente piller sa ferme et lui ont pris un bœuf et quatre cochons. Cette nouvelle perte paraît le navrer plus encore que la première.

Les pillards, il les connaît, ce sont non pas les voisins proches, mais les Lolos venant d'assez loin. Ceux du village voisin, qui craignent d'être tenus pour responsables,

s'efforcent plus ou moins sincèrement de leur faire rendre ce qui a été pris.

Nous continuons sur Ta-pin-pa, village purement lolo, situé dans une cuvette de montagnes, où quelques champs de seigle apparaissent sur les pentes ravinées, au milieu des cailloux.

Nous sommes reçus par un chef nommé Mouka, c'est son nom lolo, et le propre frère d'un chef lolo que nous avons vu dans la prison où il était enfermé, à Ning-yuan, pour de nombreux faits de brigandage. On l'avait fait prévenir et il est venu à notre rencontre, à cheval, suivi de quatre hommes portant des lances. Quoique ayant moins grande allure que son frère, il a le type fin et élancé des Hei-kou-teou (os noir), c'est ainsi qu'on appelle la caste aristocratique chez les Lolos. Il nous mène vers sa demeure placée au haut de la plaine, au pied de la montagne aride. Cela ressemble à un corps de ferme entouré de murs qui constitueraient au besoin une enceinte défensive. Dans l'intérieur sont trois bâtiments dont l'un, surélevé, a une allure de donjon.

La femme nous attend dans la cour avec ses serviteurs et divers voisins et voisines venus en curieux.

La maison principale, qui sert d'habitation, est en terre; le toit est en planche et en bambou; elle est divisée en trois compartiments. Le sol est simplement en terre battue avec quelques nattes étendues; on fait du feu sur le sol, au milieu de la pièce. Nous nous asseyons et leur distribuons le *chao-tsieou* ou alcool de riz que nous



FAMILLE LOLO

avons apporté; ils le boivent avec un plaisir évident dans une écuelle en bois qui fait le tour de la société.

Les femmes sont assises près du feu; celle du chef, qui n'est plus toute jeune, a une belle figure, réellement distinguée. Les serviteurs sont massés dans la maison et nous regardent avec curiosité.

* *

Au delà de Luku, le pays change entièrement d'aspect. La route qui mène du Kien-tchang vers Tchenton quitte en effet la vallée du Ngan-ning-ho. C'est maintenant la montagne. Plus de villages chinois, plus de cultures. Les pentes sont couvertes d'herbes rares; à peine quelques arbres, quelques sapins poussés de ci de là. Tout a un aspect de désolation grandiose.

Nous sommes en plein pays lolo non pacifié, les Chinois n'ayant pu réussir, ici moins encore qu'ailleurs, à réduire ces montagnards sauvages. La route est gardée par des postes très nombreux installés tous les cinq li envi-

ron, dans des *blokhauss* souvent bien délabrés mais très pittoresques; les murs sont en terre blanchie à la chaux, l'ossature en bois sombre, les étages supérieurs en bois. Ils sont souvent entourés d'une galerie formant chemin de ronde; les toits ont les angles relevés. C'est la note chinoise dans le grand ensemble de la nature.

Nous changeons nos soldats à chaque poste; ceux-ci sont armés de Mauser: ils ont un aspect plus sérieux que ceux des jours précédents. Toute la région est réellement sur le pied de guerre.

Nous continuons à monter et passons le Siao-tsiang-ling, qui est un col à plus de 3.000 mètres d'altitude, puis nous redescendons sur Yueh-shi, qui est un centre militaire assez important et où habitent beaucoup de chefs lolos retenus sous la dépendance des Chinois.

La ville, à flanc de coteau, est tout entourée de murailles crénelées en fort bon état. Les murailles sont en briques couleur d'ardoise, avec des pavillons carrés sur les quatre faces. Il y a dans tout cela une vague ressemblance avec Aigues-Mortes ou Carcassonne, avec beaucoup moins de science stratégique. Ce ne sont ici que des murailles de pacotille destinées seulement à garantir les populations contre les coups de main des sauvages. Mais on retrouve néanmoins ici un peu du charme des vieilles villes féodales. La plaine s'étend au pied des murailles: rizières claires, champs de haricots plus sombres, note gaie des champs de pavots roses. L'horizon est fermé par les montagnes où se reposent les nuages.

Au delà de Yueh-shi nous avons fait encore quelques excursions dans des villages lolos et avons pu recueillir certains documents sur leurs mœurs, leurs usages et même rassemblé toute une série de documents ethnographiques fort intéressants. Mais cela nous entraînerait peut-être trop loin d'en parler ici.

A mesure que l'on s'avance vers le Nord, les montagnes deviennent moins sévères, les vallées sont plus larges et plus riantes; la population lolo est soumise et paisible, et paraît se mélanger absolument avec les Chinois.

* *

Peu de jours après, nous arrivons au Tong-ho et nous sommes tout à fait sortis des pays lolos. Le Tong-ho, que les Chinois appellent ici Ta-t'ou-ho, est un fort beau fleuve, et il faut le traverser avec de grands bacs; le courant est fort et l'eau profonde. La crue se fait déjà sentir. Le fleuve s'étale en larges nappes et forme des bras séparés par un banc de sable qui, sans doute, aux hautes eaux, disparaît sous le flot qui vient de tout ce bassin montagneux.

Tout ce cirque, avec ces hautes montagnes dont le fleuve ronge la base, les cultures en étage que l'on aperçoit et qui montent souvent assez haut, les petits murs en pierres sèches, enfin l'atmosphère douce et humide, rappelle assez les lacs d'Italie. Bien qu'assez important, ce fleuve ne peut être utilisé pour la navigation, car il présente en aval des rapides infranchissables. Toutes les marchandises venant de Kiating et, par conséquent, du bas-fleuve, empruntent la voie du Ya pour aller jusqu'à Ya-tcheou, et c'est de là qu'elles partent par caravanes vers le Kien-tchang.

Nous arrivons à Tching-tchi-hien. Cette ville doit son importance à ce que c'est là que bifurque la route qui s'en va vers Ta-tsién-lou. Toutes les marchandises qui vont de Chine vers le Tibet passent par cette route, en venant de Ya-tcheou; c'est à peu près la seule voie praticable.

Tching-tchi-hien a l'apparence de camp retranché et ce fut, en effet, autrefois une forteresse de grande importance.

La ville proprement dite, comme c'est d'ailleurs souvent le cas en Chine, occupe seulement une très faible portion de l'enceinte fortifiée qui l'entoure. Le grand quadrila-

tère des murailles comprend des espaces vides et même des champs cultivés, soit que la ville ait été autrefois beaucoup plus étendue, soit qu'on ait réservé à l'intérieur de l'enceinte des champs destinés à nourrir les défenseurs.

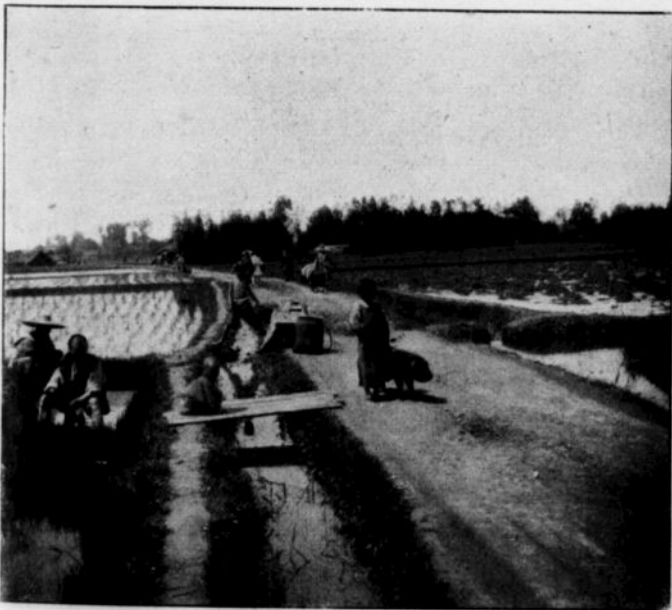
C'est de là que nous partons pour monter vers le Tsiang-ling le deuxième col symétrique (1) que nous avons à passer dans notre route vers Tchentou. Il est particulièrement abrupt.

L'horizon s'efface et s'estompe à mesure que nous montons; puis, avant d'arriver au col, nous entrons dans une brume froide et pénétrante et des plaques de neige apparaissent au milieu des herbes et des buissons. Nous sommes cependant au milieu de mai! En hiver, il y a trois ou quatre pieds de neige; cependant le col, bien qu'à 3.000 mètres d'altitude, n'est jamais entièrement bloqué. Il ne faut pas oublier, en effet, que dans ces régions l'hiver est la saison sèche; c'est pourquoi la neige ne s'accumule jamais sur les sommets en si grande quantité que dans nos montagnes. A cette altitude en Europe, nous serions en plein glacier.

*
* *

Quelques jours après, nous sommes à Ya-tcheou. C'est une jolie ville qui tire son importance du transit de toutes les marchandises qui viennent soit de Tchen-tou, soit du bas fleuve et se dirigent vers le Kien-tchang et le Tibet. C'est d'ailleurs ici le commencement de la grande plaine de Tchen-tou. Nous sommes enfin arrivés en plein pays chinois, dans la Chine peuplée, industrielle, laborieuse. On retrouve la civilisation, on se sent plus près du reste du monde; à la devanture des boutiques on voit des produits d'importation étrangère. Cinq jours de voyage à travers une plaine très riche et nous serons à Tchen-tou.

Nous avons d'ailleurs beaucoup de peine à trouver des



DANS LA PLAINE DU SEU-TCHOUAN
(Le travail des champs).

chevaux, car tous les transports à partir d'ici se font à dos d'homme. La plaine est en effet utilisée entièrement pour la culture, et l'on y trouve peu de fourrage. Les caravaniers préfèrent rester dans la partie montagneuse.

(1) D'après les caractères que nous avons relevés dans les descriptions officielles de la région, les noms des deux cols Tsiang-ling et Siao-tsiang-ling signifient le grand et le petit col symétriques, ou conjugués. Il ne faut pas traduire, comme l'ont fait certains voyageurs, par col de l'éléphant, ce qui comporterait d'autres caractères.

Le climat est très différent de celui que nous avions les jours précédents. La douceur de l'air est exquise, l'atmosphère limpide et diaphane; au ciel un voile de nuées ne laisse passer qu'une lumière très diffuse; c'est tout à fait différent de cette atmosphère claire que nous avons sur les hauts plateaux du Yunnan. La route que nous



DANS LA PLAINE DU SEU-TCHOUAN

suivons est en terre battue; c'est presque une vraie route qui serpente toute grise entre les rizières, souvent en contre bas de plus d'un mètre. Mais ces rizières sont pour la plupart à sec et sans culture à ce moment de l'année et montrent la terre nue et sèche. Cependant certains champs sont en avance; dans cet immense damier on voit parfois la note éclatante et vert clair des jeunes pousses de riz ou la note vert sombre et tirant sur le bleu des champs de pavots déflorisés où la gousse est presque mûre pour la récolte de l'opium. Des arbres et des bosquets coupent l'horizon par endroits. Et tout cela s'opalise dans le lointain sur les premiers coteaux, et les montagnes s'effacent dans une grisaille qui semble se continuer dans le gris du ciel.

Le spectacle est très varié sur la route: on voit passer des chaises à porteurs, de gros bagages, appartenant à des mandarins et qui vont sans doute rejoindre l'expédition qui opère dans le Tibet. Dans les campagnes, c'est parfois la récolte de l'opium ou bien le labourage avec les buffles travaillant dans l'eau des rizières. Voici des travailleurs avec leur pioche, des femmes et des enfants qui repiquent le riz, avec la robe relevée jusqu'au haut des cuisses, des porteurs de grandes hottes contenant des haricots, etc. On fait sécher ces haricots sur des nattes le long de la route. On arrose les rizières avec des moulins à eau que l'on tourne à bras d'homme.

Il y a des mûriers plantés le long des rizières, de charmants petits bois où les pins se mêlent aux bambous et l'érable au chêne à grandes feuilles.

A mesure qu'on approche de Tchen-tou, le pays devient de plus en plus peuplé; c'est le long de la route une succession de gros villages de culture. L'activité qui existe dans cette plaine est absolument surprenante. Dans toutes les rues de ces villages c'est un mouvement énorme, une cohue incroyable. On se demande d'où peuvent sortir tous ces gens.

Et c'est peut-être l'impression dominante que l'on retire du voyage dans ces plaines chinoises; un sentiment d'étonnement à la vue de cette exubérance de population — de cette végétation humaine particulièrement drue,

que ce sol porte et qu'il peut nourrir, grâce au labeur tenace de ses habitants, grâce à un système d'irrigation admirable, que des générations successives ont aménagé et perfectionné.

Enfin au milieu de cette région, l'une des plus peuplées du monde, est Tchen-tou, la capitale de cette province du Seu-tchouan, à elle seule aussi grande que la France. C'est une des vice-royautés les plus importantes de la Chine, d'autant qu'elle a des attributions spéciales en matière de politique extérieure, pour tout ce qui regarde les régions tibétaines. Or ce sont là des régions où la Chine fait campagne encore actuellement.

Tchen-tou est une vieille ville chinoise, une ville de lettrés. Elle est percée de rues assez larges, et relativement bien tenues. La police y est fort bien faite. Il y a une très petite colonie européenne, qui comprend seulement le personnel des consulats et les missionnaires des diverses confessions, qui ont là des établissements importants. Il n'y a pas de commerçants européens. Les rares qui se sont établis au Seu-tchouan résident à Tchong-king, qui est port ouvert au commerce étranger.

Les nombreux canaux qui se ramifient dans la plaine viennent jusqu'aux portes de Tchen-tou. On peut aller en sampan jusqu'à une petite distance de la ville, même aux eaux basses. C'est par un de ces canaux que nous partirons en sampan pour commencer la descente du fleuve qui nous amènera jusqu'à Hankeou.

*
* *

Cette partie du voyage, quoique très intéressante également, est plus connue que celle que je viens d'exposer; je ne m'y étendrai pas, non plus que sur l'ascension que nous avons faite du mont Omi, ce mont Athos du bouddhisme, pèlerinage particulièrement fréquenté par les Chinois.

Nous avons cru en effet devoir nous borner aujourd'hui à cette partie de l'itinéraire qui va du Tonkin jusqu'au bassin du haut Yang-tseu.

Mais puisque nous avons parcouru, d'abord à travers les montagnes du Yunnan, ensuite en redescendant par le Yang-tseu, deux des routes qui mènent vers les plaines du Seu-tchouan, ce joyau de la Chine, nous croyons devoir terminer en donnant quelques indications sur la situation économique de cette région.

La seule voie commerciale d'accès à ce pays consiste à remonter le Yang-tseu dans des jonques tirées à la corde par 30 ou 40 Chinois qui sautent sur les rochers de la rive qui n'a même pas de chemin de halage.

Il n'y a pas à espérer d'ailleurs que le chemin de fer du Yunnan puisse jamais se prolonger, ou même étendre son champ d'action jusque-là. La voie ferrée qui est prévue et sera vraisemblablement exécutée bientôt reliera Tchen-tou à Itchang, point où cesse la navigation à vapeur sur le Yang-tseu. Elle serait des plus utiles à tout ce haut pays, et les Chinois, d'ailleurs, le comprennent fort bien. Il y a des années que ce chemin de fer est projeté, il y a même des années que l'on lève au Seu-tchouan un impôt supplémentaire, d'environ un tiers ou la moitié de l'impôt foncier et destiné à couvrir les frais de construction; mais hélas! les autorités chinoises n'ont guère que de bonnes intentions, et une fois l'argent versé, on ne sait au juste à quoi il a été employé. Toutefois, il y a un mouvement très développé dans le public en faveur de la mise en œuvre de cette voie ferrée.

A Tchong-king, les commerçants déclarent qu'ils ne payeront plus d'impôt supplémentaire si on ne commence pas les travaux. D'autre part, nous avons relevé dans tout le pays des affiches apposées par les soins d'une association patriotique, pour exposer aux Chinois l'importance du chemin de fer et l'utilité qu'ils en retireraient; ces affiches indiquaient d'ailleurs qu'il fallait que les Chinois

la construisent eux-mêmes, en s'assimilant les procédés européens comme l'ont fait les Japonais, car l'esprit nouveau souffle dans la plaine du Seu-tchouan aussi bien qu'ailleurs.

Quand ce chemin de fer sera construit, ce marché très important sera largement ouvert au commerce. Les maisons européennes n'ont jusqu'à présent cherché que bien timidement à s'établir à Tchong-king, qui est le port ouvert du Seu-tchouan. Les Japonais ont été plus entreprenants, et dans toutes les boutiques, nous avons remarqué des produits genre européen fabriqués au Japon et même des marques européennes contrefaites par les Japonais avec la désinvolture qu'on leur connaît. Nous avons trouvé, au contraire, très peu de produits réellement fabriqués en Europe; les Japonais ont dès maintenant pris de l'avance sur ce terrain neuf, et seront de redoutables concurrents. C'est ainsi que même dans ce pays lointain, nous pouvons noter les effets de cette poussée formidable, économique autant que politique, qui sans doute nous réserve encore bien des surprises en Extrême-Orient.

M. Guillain a remercié en quelques mots le conférencier qui a été fort applaudi et qui avait présenté à son auditoire une magnifique collection de projections lumineuses montrant, de la manière la plus frappante, les caractères du pays traversé par M. Duchesne-Fournet.

LA PROPOSITION AMÉRICAINE

ET

LA QUESTION DE MANDCHOURIE

La nouvelle asiatique du mois a été la proposition adressée par les Etats-Unis à la Russie, au Japon, à la France, à l'Angleterre et à l'Allemagne de prêter leur concours au rachat des chemins de fer de Mandchourie, d'en rendre la propriété à la Chine, et de les faire administrer sous le contrôle des nations qui fourniraient le capital nécessaire à l'opération, ou bien de faire construire, dans les mêmes conditions, un chemin de fer reliant Tchong-tcheou, sur le golfe de Petchili, à Aïgoun sur l'Amour, en franchissant à Tsitsikar le chemin de fer russe de l'Est chinois. Le memorandum adressé dans ce but aux divers gouvernements intéressés ajoutait d'ailleurs qu'un syndicat anglo-américain avait obtenu la concession de la ligne de Tchong-tcheou à Aïgoun.

Quelques jours après, M. Knox, secrétaire d'Etat des Etats-Unis aux Affaires étrangères, déclarait qu'il avait eu pour objet « de sortir la question des chemins de fer de Mandchourie de la politique extrême-orientale », et il ajoutait que l'adoption de son projet aurait l'avantage de débarrasser la Russie et le Japon des lourdes charges que les chemins de fer de Mandchourie leur font subir. Il pensait que les Russes seraient en particulier heureux d'une proposition qui mettrait la Mandchourie dans un état tel qu'ils n'auraient plus à craindre une attaque japonaise sur la Sibirie, et que, d'ailleurs, les deux puissances intéressées

avaient dans la durée même de leur droit de propriété une raison de prendre en bonne considération l'idée américaine, puisque, en 1932, à l'expiration de la concession donnée à la Russie en 1896 et rétrocédée partiellement au Japon par la paix de Portsmouth il leur faudrait bien rendre à la Chine les chemins de fer de Mandchourie.

Nous dirons plus loin l'effet que cette argumentation, qui ignore assez naïvement les situations acquises et les positions prises par la Russie et le Japon, a produit sur ces deux puissances et sur les tiers. Commençons par rappeler qu'elle est conforme, tout au moins dans sa tendance générale, à la politique que nous voyons constamment suivre aux Etats-Unis en Extrême-Orient depuis un certain nombre d'années. Cette politique s'est dessinée en faveur du maintien du principe de la porte ouverte dans le Céleste Empire. On se rappelle qu'à l'époque où un certain nombre de puissances acquiéraient à bail des territoires sur le littoral chinois, feu M. Hay, alors secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du gouvernement de Washington, demandait à ces puissances et en obtenait une déclaration de respect du principe de la porte ouverte dans les territoires en question et dans ceux qui pourraient leur être ajoutés. Depuis lors, les Etats-Unis ont non seulement voulu défendre la porte ouverte, mais encore se sont fait les champions diplomatiques du principe de l'intégrité de l'Empire chinois. Nous n'avons pas à rappeler ici les messages du président Roosevelt insistant sur l'intérêt que les Etats-Unis portaient à ce principe. Plus récemment M. Taft, dont l'attention s'applique d'autant plus à l'Extrême-Orient qu'il y prit son premier contact avec les choses extérieures comme gouverneur civil des Philippines, prononçait à Changhaï un discours retentissant en faveur de l'intégrité de la Chine dont il a parlé depuis, dans ses premiers messages au Congrès, comme d'une espèce de dogme de la politique américaine.

* * *

Ce dogme aurait peut-être pu à vrai dire se manifester avec un peu plus de modération et de prudence que dans la proposition des premiers jours de janvier. En la faisant, le gouvernement américain a paru méconnaître d'une manière étrange les situations prises par la Russie et le Japon en Mandchourie. L'impression qu'elle a produite sur les différents gouvernements a été un peu celle de la stupeur devant une sorte d'énormité diplomatique. Les milieux américains eux-mêmes qui ont quelque notion des choses étrangères ont partagé ce sentiment, et la *New-York Evening Post*, le journal américain qui représente le plus de culture et de doctrines, écrivait quelques jours après la présentation du memorandum de M. Knox : « C'est une nouvelle preuve de ce que le secrétaire d'Etat attaque les problèmes diplomatiques de première grandeur avec autant de facilité qu'il renverrait du département d'Etat un simple laveur de carreaux qui ne ferait pas son service. »

Quant au *Times*, qui avait cependant, comme nous l'avons indiqué dans notre dernier Bulletin, une certaine indulgence pour toute proposition de chemins de fer nouveaux en Mandchourie qui pourrait donner satisfaction au groupe financier anglais représenté par lord French, il écrivait le 8 janvier : « Est-il bien certain que les Russes et les Japonais feront bon accueil à l'occasion qui leur est donnée d'être débarrassés, comme l'insinue M. Knox, de responsabilités qui sont sans doute onéreuses, mais qui à leurs yeux peuvent être inséparables des intérêts spéciaux qu'ils ont acquis en Mandchourie comme fruit des lourds sacrifices représentés par le sang et l'argent répandus à flots sur les champs de bataille pendant que les autres puissances, y compris la Chine, se bornaient au rôle de spectateurs plus ou moins détachés ?... Nous n'avons certes aucun désir d'exagérer les difficultés qu'il faudrait surmonter avant qu'un projet de cette envergure puisse être transformé en ce que nos cousins d'Amérique appellent une proposition d'affaires (business proposition), mais nous devons avouer que nous craignons un peu que les excellentes intentions du gouvernement des Etats-Unis ne l'aient amené à lancer un projet dont la grandiose simplicité ignore quelques-uns des détails réalistes de la situation présente en Mandchourie. » Revenant le 15 sur ce sujet, le journal anglais écrivait encore : « Les tierces puissances sont obligées, tout en approuvant le principe énoncé par M. Knox, de considérer son projet comme utopique — si utopique que la plupart des hommes d'Etat européens, nous le pensons, ont du éprouver une grande surprise qu'il ait été présenté et publié par le ministre responsable d'une des plus grandes puissances du monde, sans la précaution que l'on prend d'ordinaire en pareil cas, de « sonder » à l'avance les deux gouvernements dont les intérêts sont directement affectés. » Et le *Times* résumait la situation de l'Angleterre en disant : « Notre alliance avec le Japon et notre entente avec la Russie nous imposent de ne prendre aucune détermination avant d'avoir longuement et pleinement consulté les gouvernements de Tokyo et de Saint-Pétersbourg. »

C'est en effet ainsi que la question se posait pour les tierces puissances. La position de la France était fort simple. Nous n'avons aucun intérêt direct en Mandchourie. Nous sommes les alliés des Russes et nos relations avec les Japonais sont aussi bonnes que possible. Notre politique devait donc consister dans cette circonstance à nous mettre à la disposition du gouvernement des Etats-Unis pour réaliser son projet le jour où ce dernier aura reçu l'approbation de la Russie et du Japon. La situation de l'Allemagne était analogue. Chacun sait, en effet, qu'elle a constamment subordonné son action en Extrême-Orient à son désir de ne pas se brouiller avec ses voisins de l'Est. C'est ainsi qu'après le traité de Shimonoseki elle est intervenue bien moins pour des objets de politique asiatique que pour se rendre agréable au gouvernement du tsar. Sans doute peut-

on l'accuser à juste titre d'avoir cherché plusieurs fois à troubler les eaux extrême-orientales, d'avoir poussé la Russie en Mandchourie plus que l'intérêt de cette dernière puissance ne l'aurait conseillé à une amitié sincère, et, plus récemment, d'avoir essayé d'aggraver les dangers que le Japon pourrait faire courir à la Russie en lançant la vague idée d'une alliance austro-japonaise ou turco-japonaise qui a été signalée dans ce Bulletin. Mais du moment où une proposition était émise qui obligeait la Russie à se prononcer sur la question de Mandchourie, l'Allemagne devait se ranger derrière le gouvernement de Saint-Petersbourg et subordonner sa réponse à celle des Russes. En outre, cette proposition d'internationalisation qui pouvait servir de précédent à une proposition analogue en ce qui concerne les voies ferrées du Changtong, ou même, en s'élargissant, tendre immédiatement à internationaliser ces dernières, pouvait ne pas être très agréable en elle-même au gouvernement de Berlin. A considérer les intérêts de ce dernier on pourrait penser, à vrai dire, qu'il lui serait de quelque avantage d'être délivré de la situation très « en l'air » que l'Empire occupe dans le Chantong, mais il semble qu'on soit trop impérialiste dans l'Allemagne d'aujourd'hui pour se résigner facilement et de loin à des prudenances de cette nature.

Le *Times* a défini, comme nous venons de le voir, la situation de l'Angleterre. A vrai dire, peut-être, le gouvernement britannique, ou tout au moins un certain nombre d'Anglais n'auraient pas été fâchés de voir aboutir la proposition de M. Knox. Si l'Angleterre ne tenait pas spécialement au rachat des lignes de Mandchourie, elle désirait la construction de la ligne de Tching-tcheou à Aïgoun à laquelle sont intéressés, comme nous l'avons dit, des Anglais pour les intérêts desquels le *Times* lui-même a adressé au Japon des invites que nous avons signalées dans notre dernier Bulletin. Peut-être même la politique anglaise ne serait-elle pas mécontente, au fond, de voir élever des obstacles aux ambitions éventuelles du Japon. Mais, quelle que soit l'importance de ses intérêts particuliers ou la possibilité de telles arrière-pensées, elles ne sauraient déterminer l'Angleterre à prendre une attitude en contradiction directe avec son alliance avec le Japon, surtout quelques mois après les efforts qui ont été faits et que nous avons également signalés, pour remédier au mauvais effet que les campagnes antijaponaises de certains organes britanniques avaient pu produire au Japon.

*
*
*

La parole était donc réservée à ce dernier pays et à la Russie. L'opinion, d'un côté comme de l'autre, n'a pas tardé à se prononcer, et très nettement contre la proposition de M. Knox. Les journaux japonais se sont indignés que l'on se permît de proposer de racheter comme un simple chemin de fer la situation politique du Japon dans la Mandchourie méridionale. Des hommes ayant une situation aussi éminente que celle du vi-

comte Hayashi, ex-ministre des affaires étrangères, ont déclaré que la proposition américaine tendait à la confiscation par les puissances des droits du Japon en Mandchourie, et ils comparaient la situation actuelle avec celle qui suivit la guerre sino-japonaise de 1895, à l'époque où la combinaison de trois puissances obligea le Japon à renoncer à la plus grande partie du fruit de ses victoires. Les Japonais rappelèrent, et en somme à très juste titre, qu'il ne s'agissait pas d'un simple chemin de fer, mais de toute une situation particulière acquise par le sang. Il y a là, en effet, des droits d'une nature telle qu'il est presque impertinent de prétendre les contester autrement que par le recours aux armes, ou tout au moins par une politique qui réussisse à mettre en mouvement de telles forces qu'elle constitue une victoire virtuelle et oblige la nation visée à s'incliner devant l'inévitable. Or, on ne pouvait rien voir de semblable dans la note assez en l'air lancée par le gouvernement des Etats-Unis. En outre, les Japonais étaient à même d'invoquer, en particulier au gouvernement de Washington, les droits précis sur lesquels repose leur situation en Mandchourie et ils l'ont fait. Ils ont rappelé comment leur furent acquis certains droits de la Russie par la paix de Portsmouth, qui a été conclue sous les auspices des Etats-Unis et sur le territoire américain. Ils se sont réclamé en outre des arrangements signés en novembre 1908 avec le gouvernement de Washington approuvant le *statu quo* dans le Céleste Empire, c'est-à-dire la situation qui, à ce moment, et depuis la paix de Portsmouth existait au profit de l'Empire du Soleil Levant dans la Mandchourie méridionale.

L'attitude de la Russie aurait pu être moins nette et n'était pas aussi évidemment déterminée à l'avance. Il existe, en effet, parmi les dirigeants de ce pays, en ce qui concerne l'Extrême-Orient, deux partis. Le premier voit surtout dans la Mandchourie une charge, et un danger pour les provinces de l'Empire qui la bordent. Ce parti pouvait être tenté d'accepter la proposition américaine qui, si elle aboutissait au rachat des chemins de fer, créerait une sorte de tampon entre la Transbaïkalie et une attaque japonaise possible, et qui, si elle avait simplement pour résultat la construction par voie internationale de la ligne Tching-tcheou-Aïgoun, introduirait néanmoins en Mandchourie tels éléments étrangers qui rendraient de nouvelles aventures difficiles aux Japonais. Mais l'autre parti existant en Russie se montre favorable à la conservation de la Mandchourie du Nord par une entente avec le Japon. Cette école considère que le Nord de la Mandchourie et *a fortiori* les pays du Transbaïkal sont assez en dehors des ambitions probables et des efforts naturels du Japon pour que l'Empire russe n'ait rien à craindre, d'autant que ce dernier offrirait à une attaque japonaise le but beaucoup plus immédiat et tentant de la province littorale et de Vladivostok. Cette opinion désire d'autant plus la conservation de la ligne du Nord de la Mandchourie qu'elle est la seule voie rapide reliant Vladivostok à l'Em-

pire en attendant la construction du chemin de fer longeant l'Amour en territoire russe et devant rejoindre la ligne de l'Oussouri, et que, même après, elle restera la voie de beaucoup le plus direct. Ce parti, qui tend à un rapprochement avec le Japon, aurait de son côté M. Isvolski et on a vu une preuve de sa puissance dans le fait que M. de Plançon, chef du département d'Extrême-Orient au ministère des Affaires étrangères de Saint-Pétersbourg, a été mis de côté pour avoir, dit-on, présenté au ministère de la Guerre un mémoire déclarant que le Japon se prépare à une nouvelle attaque contre la Russie.

Quoi qu'il en soit, la réponse russe prouve que cette école l'a emporté. La Russie aussi a laissé entendre qu'il ne s'agissait pas seulement d'un chemin de fer, et, si elle a parlé de la guerre avec plus de modestie, comme il sied au parti qui n'a pas eu l'avantage, certains de ses dirigeants ont demandé comment, si les Etats-Unis voulaient faire de la question des chemins de fer de Mandchourie une affaire purement financière, ils pourraient, sans la rendre absolument ruineuse, indemniser la nation russe de tous les sacrifices qu'elle a faits dans cette région depuis la convention Cassini de 1896. Le gouvernement russe pouvait d'ailleurs lui aussi objecter aux Etats-Unis le patronage qu'ils ont donné au traité de Portsmouth dont ils doivent par conséquent connaître et trouver respectable les stipulations. Enfin, à l'égard de l'Angleterre, et pour le cas où elle aurait voulu approuver trop rapidement les propositions américaines, les journaux russes ont pu user de l'argument du traité d'avril 1899 aux termes duquel les Anglais se sont engagés à ne rechercher aucune concession de chemins de fer au Nord de la Grande Muraille, en échange d'une promesse du gouvernement russe de ne combattre aucune demande de concession faite par des Anglais et portant sur des voies ferrées à construire dans la vallée du Fleuve Bleu.

Cette identité d'opinions de la Russie et du Japon devait faire naître la situation la plus contraire au succès de la proposition américaine : nous voulons parler d'une accentuation de la tendance déjà constatée à un rapprochement de la Russie et du Japon. Il est clair que si tous les pays avaient accepté la proposition, ce dernier se serait trouvé dans une position embarrassante en face de tout le monde occidental soutenant la Chine contre les empiètements des Japonais. Par contre, si la Russie, entraînant de toute nécessité la politique de ses amis et alliés, prenait la même attitude que le Japon et se rapprochait de ce dernier, aucune puissance au monde ne pourrait avoir la prétention de modifier en quoi que ce soit l'état de choses en Mandchourie. Les partisans de l'intégrité de l'Empire chinois sont, en effet, absolument impuissants en présence d'une entente des deux seules nations qui peuvent, à l'heure actuelle, se tenir en équilibre en déployant des forces sérieuses dans le Nord de l'Empire chinois. Et, de fait, la politique américaine a continué par la proposition de M. Knox ce qu'elle avait fait en

intervenant si résolument en faveur des droits de la Chine dans l'affaire des terrains du chemin de fer russe de Kharbine. Elle a contribué au rapprochement ce qui la rendrait absolument vaine. On dit même qu'elle aura prochainement pour résultat de faire intervenir entre les gouvernements de Tokyo et de Saint-Pétersbourg cette entente sur les tarifs des chemins de fer de Mandchourie qui n'avait pu être réalisée pendant la conférence tenue l'an dernier par les délégués russes et japonais sur les bords de la Néva. Comme le constatait, le 24 janvier, le *Times*, mettant en lumière ce côté de la question et le résultat, assurément inattendu d'elle, obtenu par la diplomatie américaine : « La proposition du secrétaire d'Etat américain a, pour la première fois, rapproché la Russie et le Japon dans une complète communion de vues en ce qui concerne leurs intérêts dans cette même région qui fut la cause et le théâtre de leur lutte prolongée et sanguinaire. » Et le journal anglais n'avait guère l'air d'en féliciter la Chine, qui s'est laissée aller « à faire une tentative à courtes vues pour imposer, par des complications, la solution qu'elle désire », ni le gouvernement de Washington. On se demande vraiment comment M. Knox, avant de lancer sa proposition en faveur de l'intégrité chinoise, n'a pas vu qu'elle tendait, en risquant de convaincre le Japon et la Russie de la solidarité de leurs situations respectives en Mandchourie, à créer l'état de choses le plus irrémédiablement funeste à cette intégrité. Cela rappelle un peu le pavé de l'ours. Cela prouve en outre une fois de plus que la jeune Amérique a moins de culture et de réflexion que d'initiative et que chez elle l'idée est séparée par beaucoup moins de réflexion qu'ailleurs du fait.

* * *

Quoi qu'il en soit, la réponse de la Russie et du Japon a été négative en ce qui concerne le rachat des chemins de fer existant en Mandchourie. Pour ce qui est du projet de voie ferrée entre Tchingtchéou et Aïgoun, le gouvernement de Saint-Pétersbourg a déclaré qu'il l'étudierait, et on assure que celui de Tokyo a dit qu'en principe il l'acceptait, à la condition d'y participer sur le même pied que les autres puissances qui avanceraient à la Chine le capital nécessaire à cette entreprise.

L'attitude de la Russie dans cette affaire, et bien qu'il s'agisse d'une voie ferrée parallèle et concurrente du chemin de fer russe de Mandchourie, peut s'expliquer par le désir qu'ont certains Russes de voir leur réseau relié au réseau chinois sans avoir à emprunter la ligne japonaise de la Mandchourie méridionale. Peut-être aussi les Russes ont-ils pensé que, tout en suivant une politique parallèle à celle du Japon dans l'affaire du chemin de fer existant, ils pouvaient chercher dans la question du chemin de fer de Tchingtchéou à Aïgoun cette garantie que leur donnerait l'internationalisation de grandes affaires en Mandchourie. Il est possible aussi que le gouvernement russe se soit dit qu'il est plus convenable

pour lui d'attendre les événements, de profiter des difficultés d'exécution, de résister sur le détail, que d'opposer en principe un *non possumus* à la construction d'un chemin de fer chinois du Sud au Nord de la Mandchourie.

L'acquiescement du Japon au principe de cette offre pourrait bien être de même nature et avoir ce même caractère de réserve. Il est, en effet, difficile de se prononcer en ce qui concerne l'attitude assez inattendue du gouvernement de Tokyo à l'égard de la ligne de Tching-tchéou à Aïgoun. Peut-être a-t-il pensé qu'il serait plus convenable, moins brutal, de faire obstacle dans le détail d'exécution que de refuser *de plano* le principe. Il ne faut pas, en outre, oublier que la diplomatie japonaise doit se préoccuper du facteur chinois de la question et qu'elle a peut-être jugé bon de ne pas se mettre dès l'abord en travers d'un projet qui semble tenir à cœur au gouvernement de Pékin. Le Japon pourra se rattraper sur les détails, exciter au besoin les défiances des Chinois contre une entreprise internationale et arriver à ses fins sans avoir à user de nouveau et dès l'abord des droits incontestables qu'il tient de ses accords de 1905 avec la Chine, et qui lui ont permis de s'opposer à la construction de la ligne, cependant beaucoup moins longue et importante qui aurait étendu de Hsinn-min-ting à Fakoumen le chemin de fer chinois parallèle à la voie ferrée de la compagnie sino-japonaise de la Mandchourie méridionale.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, le Japon, toujours fidèle à sa politique de ménager les Américains, a répondu, assure-t-on, aux États-Unis dans des termes très brefs mais aimables, disant qu'il refusait la proposition parce qu'elle n'était pas utile, qu'elle ne changerait rien à la situation de la Mandchourie, où le gouvernement de Tokyo s'en tient strictement à son engagement de respecter la porte ouverte. La presse, très disciplinée, du Japon, a vite repris un ton très modéré, déclaré que les Japonais se réjouissent toujours de l'activité des Américains en Extrême-Orient et de leur coopération pour développer cette partie du monde. Mais la presse des États-Unis, d'allures moins disciplinées, n'en a pas moins marqué quelque mauvaise humeur. La *Tribune* de New-York reprochait à la Russie et au Japon de revendiquer des droits souverains exclusifs sur la région bordant les chemins de fer de Mandchourie, « prétention à laquelle il est difficile pour les autres puissances d'acquiescer ». Le *New-York Times* déclarait aux Japonais : « Notre droit d'avoir un œil attentif sur tout ce qui se passe en Mandchourie ne saurait nous être ravi ni contesté ». Il se pourrait qu'un des résultats immédiats de la proposition de M. Knox soit, malgré tout, de diminuer la cordialité si soigneusement entretenue il y a quinze mois, aux heures délicates du passage de l'*armada* américaine dans les eaux japonaises et chinoises.

* * *

Mais les gouvernants de Washington, dans leur

sérénité, ne croient sans doute guère à un tel fruit de l'esprit créateur de leur diplomatie et on assure qu'ils n'ont pas été autrement affectés par l'échec de leur proposition principale ni par les perspectives sans doute assez médiocres qui s'ouvrent devant l'alternative de construire un chemin de fer de Tching-tchéou à Aïgoun. De même qu'ils n'ont pas eu conscience de proposer naïvement de faire une opération chirurgicale dans un organisme qu'ils avaient insuffisamment étudié, les Américains ne semblent pas avoir le moins du monde l'impression qu'ils ont fait une sorte de pas de clerc diplomatique. Aujourd'hui les organes qui expriment ou qui interprètent les vues du gouvernement de Washington, déclarent que ce dernier avait un objectif très lointain, et que sa proposition d'internationalisation pourrait être l'origine et le point de départ d'une modification complète de l'attitude des différentes puissances à l'égard du Céleste Empire.

On ne voit pas bien en quoi pourrait consister cette modification sinon dans l'internationalisation de plus en plus marquée de toutes les grandes entreprises, en particulier de chemins de fer, à créer en Chine. C'est la tendance qui s'est révélée dans l'affaire du projet actuellement en discussion d'un emprunt pour les chemins de fer de Han-keou au Kouang-tong et de Han-keou au Seu-tchouan. Elle a été accentuée par l'intervention résolue des États-Unis pour participer à cette affaire. La proposition de M. Knox tend à répandre cette idée d'internationalisation puisque la presse japonaise, peut-être plus par mécontentement instinctif, comme menace suggérée à des gens cherchant une rapide parade, que par l'effet d'une réflexion approfondie, a déclaré que si on parlait d'internationaliser les chemins de fer de Mandchourie on pourrait bien avoir la même pensée pour les lignes de Chan-tong, du Yunnan et du pays de Canton sur lesquelles Allemands, Français ou Anglais exercent un contrôle sous des formes et avec des rigueurs variées. Peut-être est-ce là la graine à germination lointaine que la diplomatie de Washington s'est flattée d'avoir tout au moins semée lorsqu'elle a vu qu'elle ne pouvait se vanter de voir le projet de M. Knox produire à bref délai des fruits.

Ce serait une idée assez séduisante pour certains et acceptable à beaucoup d'égards, en particulier pour notre pays, aux capacités capitalistes duquel son application répondrait tout spécialement. Mais il ne faut se faire aucune illusion : il y a très loin de cette large coupe aux lèvres. Est-il certain que le Japon trouvera conforme à sa politique particulière de voir l'intégrité de la Chine et l'application du principe de la porte ouverte prendre la forme de la création en Extrême-Orient d'une sorte de communal ouvert à l'activité financière et industrielle de toutes les puissances ? Il aurait certes eu peine à trouver un terrain décent pour résister à la politique tendant à créer ce communal si la Russie, entraînant toutes les puissances alliées ou amies, s'était ralliée d'enthousiasme à la proposition

de M. Knox. Sa situation, seul en face de toutes les puissances occidentales appuyant la Chine, aurait été des plus embarrassantes. Mais la réponse négative du gouvernement de Saint-Pétersbourg le place dans une position tout autre. Il peut tendre à s'appuyer sur la Russie, à lui faire de plus en plus adopter l'idée de se réserver, par une entente avec les Japonais, une situation particulière dans le Céleste Empire.

Les deux puissances peuvent peu à peu s'entendre plus étroitement pour soutenir une telle politique faisant la part de l'une et de l'autre. Et il n'est pas du tout certain qu'avec de l'habileté, la diplomatie mise à son service ne trouve pas des amis à Pékin, où une large politique d'internationalisation inquiéterait certes nombre de susceptibilités et aussi d'appétits. Les grands emplois de capitaux que supposerait cette internationalisation n'iraient, en effet, sans doute pas sans quelques efforts en vue d'un contrôle aussi désagréable au nationalisme chinois actuel qu'à tant de *beati possidentes* qui se verraient en danger de ne plus pouvoir librement tailler dans le fromage administratif chinois. En somme, la Mandchourie n'est pas tout pour les Chinois, et rien ne prouve que si ceux qui y ont une emprise étaient souples et prudents, les gens de Pékin ne penseraient pas bien davantage aux dix-huit provinces que l'internationalisation rêvée des affaires voudrait enrichir, mais non, sans doute, en dehors de quelque contrôle garantissant les énormes capitaux qu'exigeraient tant de grands travaux.

Cela ne veut pas dire que les choses ne doivent pas évoluer dans ce sens. Nous sommes peut-être à la veille d'une phase bien attachante de la politique extrême-orientale qui mettra de la manière la plus intéressante aux prises des politiques et des ambitions opposées, d'ordres divers, se dissimulant, au moins d'abord, sous l'identité des sourires. Mais nous voulions simplement indiquer qu'il ne faut pas « s'emballer » ni attendre de l'initiative précipitée des Etats-Unis une efficacité d'une promptitude miraculeuse. Pour nous, Français, une seule chose doit être certaine, c'est que nous commencerons en cette matière par tout subordonner à l'intérêt politique qui doit nous faire tout d'abord attendre l'acquiescement de la Russie et souhaiter de ne pas heurter les susceptibilités légitimes du Japon et que, si cette question préalable d'ordre politique est résolue, nous ne nous départirons à aucun prix de la règle que voici : n'accepter dans aucune affaire internationale à créer en Chine une part de direction, de personnel et de fournitures inférieure à la part de capital que nous aurons à fournir. Cela doit être pour nous la condition *sine qua non*. Il y a d'ailleurs de plus en plus de chance que nous l'imposions maintenant que notre ministère des Affaires étrangères se préoccupe plus que par le passé à faire respecter une discipline nationale dans les grandes affaires financières qui se proposent à notre marché.

Mais tout cela est à perspectives encore lointaines. Pour en revenir à l'effet immédiat de la

proposition américaine, il convient de signaler qu'elle semble devoir rendre inévitable la discussion du projet de chemin de fer de Tching-tchéou à Aïgoun. La Chine, encouragée par la diplomatie américaine et désireuse, sans doute, de faire pièce aux nations qui amoindrissent sa souveraineté sur la Mandchourie, aurait définitivement sanctionné l'arrangement provisoirement conclu le 20 octobre 1909 entre le vice-roi de Mandchourie et M. Willard Straight, représentant le groupe américain, et lord French, représentant MM. Pauling et C^o, demandant à « financer » et à construire le chemin de fer de 1.200 à 1.300 kilomètres qui doit relier Tching-tchéou à Aïgoun — il est vrai que l'édit impérial sanctionnant ce contrat n'a pas encore été publié. Si les choses se précisent, on verra bientôt comment le Japon et aussi la Russie vont interpréter, développer ou essayer de rapporter dans le détail le consentement de principe que leur réponse au gouvernement de Washington a donné à la construction du chemin de fer d'Aïgoun. Quoi que puisse aventurer le gouvernement de Pékin dans l'espoir, imprudent de sa part, de brouiller les cartes, ce projet reste à la merci de la Russie et encore plus du Japon. La proposition de M. Knox n'aura, et c'est ce qui domine tout à l'heure actuelle, de valeur que lorsque ces deux puissances auront exprimé définitivement une opinion que des diplomates plus respectueux des usages de leur métier auraient eu soin de solliciter avant d'allumer la mèche de leur pétard.

R. C.

LE

Rapport de M. Messimy

SUR LE BUDGET DES COLONIES

ET L'INDO-CHINE

Nous avons annoncé dans notre dernier Bulletin que nous analyserions dans celui-ci les pages que M. Messimy consacre à l'Indo-Chine dans son rapport sur le budget des colonies pour 1910. On comprendra que nous en publions de longs extraits en voyant que ce rapport signale un grand nombre de faits qui contribuent beaucoup au malaise que l'on signale actuellement en Indo-Chine, et qui appellent une médication systématique si on ne veut pas que le régime français finisse par être irrémédiablement compromis.

* * *

Nous ne nous étendrons pas sur les considérations générales de M. Messimy sur notre politique coloniale. Elles intéressent moins l'Indo-Chine que nos colonies d'Afrique. Signalons cependant le court plaidoyer du rapporteur demandant une révision des tarifs de 1892 dans un esprit favo-

nable aux colonies dont le protectionnisme égoïste de la métropole a compromis le développement : M. Messimy veut que, dans l'intérêt même de cette métropole, elles s'enrichissent, parce qu'alors « elles trouveront leur véritable destination qui n'est pas d'être les clients pauvres d'un fournisseur riche, mais les fournisseurs aisés d'un acheteur plus riche ». Le rapporteur voudrait que ces colonies fussent mises, surtout par une législation douanière appropriée, en situation de fournir une plus grosse proportion des denrées coloniales consommées par la métropole : à l'heure actuelle elles vendent à la France 19.903 quintaux métriques de café contre 1.007.716 des pays étrangers ; 13.169 quintaux métriques de cacao contre 191.352 quintaux métriques des pays étrangers ; 2.927 quintaux métriques de thé contre 8.424 quintaux métriques des pays étrangers ; 1.003 quintaux métriques de bananes des colonies contre 39.533 quintaux métriques des pays étrangers. (R., page 21.)

* * *

Abordant la situation de l'Indo-Chine, M. Messimy ne se montre pas précisément optimiste. Il examine les faits qui se sont produits dans la colonie et il y trouve les indices d'un état inquiétant. A vrai dire, on peut trouver qu'il exagère le plus visible de ces faits : l'affaire du Dé Tham. Il est un peu gros de parler d'une « renaissance de la piraterie » et de dire que « des bandes de pirates parcourent la campagne au Tonkin comme au lendemain de la conquête ». Nous n'en sommes heureusement pas tout à fait là, quelques déclarations qu'inspirent à certains Français d'Indo-Chine une agitation et un énervement que M. Messimy lui-même est d'ailleurs le premier à critiquer. Au fond, il y a bien moins un renouveau de la piraterie que les difficultés soulevées par la décision prise, à juste titre, en janvier 1909, par l'Administration, d'en finir avec le repaire qui faisait du Yen-thé une base pour des pirates qui régnaient par la terreur sur une bonne moitié de la province de Phu-lang-tuong. C'est nous qui avons renouvelé l'aspect militaire de la piraterie en nous décidant à attaquer cette dernière sur le seul point où elle sévissait encore. Mais il serait mauvais d'exagérer l'importance de l'affaire du Dé Tham ou le danger que nous cause sa résistance fugace dans un coin du Tonkin. Ce serait grossir le côté militaire et pour ainsi dire matériel de la question, faire croire à l'utilité de recourir à un remède d'ordre guerrier alors que le mal est, avant tout, administratif et moral comme M. Messimy le montre d'ailleurs dans plus de cent pages de son rapport. En ce qui concerne le côté organisation et conduite de la force armée de la question indo-chinoise de l'heure actuelle, il n'y a à signaler que l'erreur que M. Messimy résume dans cette phase : « depuis 1902 les territoires militaires ont été considérablement amoindris. il y a là une des causes de la reprise de la piraterie ». Assurément, et on a oublié les réalités pour se préoccuper des chimères quand on a concentré les troupes

dans le delta pour avoir une « masse de manœuvre » à opposer à un débarquement dont les circonstances internationales, sans parler des autres, écartent absolument la possibilité, au moins pour un certain nombre d'années. L'armée doit faire non pas face à la mer, mais aux infiltrations de bandes pouvant venir de Chine et se cramponner ensuite aux montagnes difficiles du Haut-Tonkin comme l'ont trop prouvé les événements des deux dernières années.

* * *

Mais M. Messimy s'arrête surtout au côté moral de la question, à « cette hostilité sourde mais grandissante que nos sujets nous témoignent de plus en plus ». Elle s'est traduite dans les faits, par les mouvements de 1908 en Annam et au Tonkin, par l'aide apportée par une partie de la population aux gens du Dé Tham et par le nombre des affiliés au complot, d'ailleurs assez naïf, de Gilbert Chieu, en Cochinchine. M. Messimy se demande où sont les causes de cette hostilité et de tout le malaise latent de la colonie ? Il la voit en partie, et il a raison, dans les espérances qu'a inspirées à tous les Asiatiques la guerre russo-japonaise. Il ne faudrait cependant pas exagérer. Bientôt cette guerre sera finie depuis cinq ans, rien n'est changé depuis lors dans notre situation en Indo-Chine et nous avons un traité avec le Japon : les espérances répandues par les batailles de Mandchourie n'ont eu aucune suite, et il est normal qu'elles s'usent peu à peu. Dans le mécontentement du peuple annamite il y a un élément naturel et constant dont M. Messimy n'a peut-être pas assez parlé, c'est la malveillance que l'on éprouve d'instinct contre le maître étranger. Ce serait une erreur de croire qu'il n'existe pas de patriotisme annamite ; toute l'histoire prouve le contraire. Ce patriotisme pourrait à la rigueur s'accommoder de notre présence s'il avait le sentiment qu'elle tend au progrès et au relèvement du pays. Notre administration n'a guère agi de manière à donner cette impression à nos protégés et M. Messimy n'a pas tort dans les longues critiques qu'elle lui inspire.

* * *

A ses yeux la première cause de mécontentement des indigènes est dans la lourdeur et encore plus dans l'ignorance et les tracasseries de notre fiscalité.

Il y a dans la colonie cinq budgets superposés qui grèvent fortement le contribuable : le budget général, les budgets locaux, provinciaux et de village — ou municipaux dans les villes de Hanoï, Haïphong, Tourane, Saïgon, Cholon et Pnom-penh dont l'administration a été francisée. Et tous ces budgets se sont beaucoup augmentés à mesure que la machine fiscale, plus serrée, arrivait à atteindre un plus grand nombre de contribuables ou à augmenter leurs contributions.

Les recettes du budget général ont presque

doublé de 1899 à 1909 comme le prouve le tableau que voici de leur progression :

		Cours moyens de la piastre
1899.....	18.827.500	2,525
1900.....	20.984.000	2,50
1901.....	23.457.000	2,50
1902.....	26.134.700	2,20
1903.....	28.054.800	2,20
1904.....	29.045.000	2,30
1905.....	27.669.200	2,45
1906.....	25.521.300	2,75
1907.....	33.822.013	2,71
1908 (1).....	32.805.000	2,50
1909 (1).....	34.537.000	2,40

(R., page 54.)

Quant aux cinq budgets locaux ils représentent environ 18 millions de piastres. Voici le tableau de leur progression.

Le budget local a progressé de :

Au Tonkin.....	46,6 0/0	depuis 1901
En Cochinchine.....	22,7	—
Au Cambodge.....	42,6	—
En Annam.....	49	—
Au Laos.....	14	—

Mais pour se rendre compte de la charge réelle qui pèse sur le contribuable indo-chinois, il faut ajouter les budgets régionaux (de province), les budgets municipaux des cinq villes francisées et les budgets de village. Ces derniers représentent, comme le constate M. Messimy, une quantité encore inconnue de notre administration.

Ils ne sont soumis à aucune autre règle que la tradition. Leurs recettes sont très variables. Elles n'apparaissent même clairement qu'en Cochinchine où elles donnent lieu depuis quelques années seulement à l'établissement d'un budget et d'un compte de gestion. Dans cette colonie, les recettes des budgets de village sont constituées surtout par des centimes additionnels au principal des impôts directs et des produits affermés. Quelques-uns d'entre eux sont alimentés également par des taxes spéciales sur les terrains, les buffles et les maisons chinoises ; par le rachat de veilles de garde, des droits de fourrière, etc. En 1906, les recettes de ces budgets se sont élevées en Cochinchine à 2.064.500 piastres environ.

Les dépenses devraient normalement consister en dépenses d'administration municipale, police, garde, travaux de voirie, instruction primaire et assistance publique ; en réalité, on estime que la moitié des crédits environ est ordinairement détournée de sa destination purement municipale pour être affectée aux frais de même nature des budgets provinciaux avec lesquels, en bien des cas, ils font double emploi. (R., page 54.)

Et le rapporteur établit ainsi les charges que subit le contribuable indo-chinois, sans tenir compte des budgets de village sur lesquels on n'a aucune donnée dans quatre pays de l'Union sur cinq, ni, naturellement, des perceptions abusives que tout le monde sait être considérables :

L'ensemble du budget général et des budgets locaux s'élève en 1909 à la somme de 52.783.411 piastres.

(1) Prévisions budgétaires.

Mais si l'on veut avoir une idée exacte de la charge qui pèse sur les contribuables indo-chinois, il convient d'ajouter encore à cette somme les recettes qui proviennent des divers budgets résidentiels régionaux, provinciaux, des budgets municipaux et des budgets de villages.

Pour ces différentes catégories de budgets, je n'ai pu me procurer les chiffres des trois derniers exercices : le département, les ignorait et s'est trouvé dans l'impossibilité de me fournir un seul exemplaire d'un budget quelconque.

En 1906, les recettes des budgets régionaux ont atteint :

	Piastres
Au Tonkin.....	1.595.491 34
En Cochinchine.....	2.976.108 86
En Annam.....	531.580 88
Au Cambodge.....	1.329.291 —
Soit.....	6.452.462 08

Piastres

La même année les recettes des budgets municipaux de Saïgon, Hanoi, Haïphong et Cholon se sont élevées à.....

2.639.325 39

Et on évalue les recettes des budgets de villages en Cochinchine pendant le même exercice à.....

2.064.493 17

Soit au total.....

11.156.280 64

C'est donc une charge nouvelle de près de 11.200.000 piastres, qui vient s'ajouter aux 53.783.411 piastres indiquées précédemment, soit pour l'ensemble des budgets en chiffres ronds.....

64.000.000 piastres

Transformée en francs — au taux de la piastre en 1909 : 2 fr. 40, cette somme qui représente l'ensemble des budgets indo-chinois atteint (en chiffres ronds).....

153.500.000 francs

C'est là un budget qui égale quatre fois celui de l'Afrique Occidentale Française, plus de six fois celui de Madagascar et plus de 2½ fois celui du Congo, et qui dépasse celui de l'Algérie.

La charge est lourde pour le peuple annamite : elle lui paraîtrait néanmoins légère si les sommes énormes que représentent ces budgets étaient perçues sans vexations inutiles et sans tracasseries.

Pour justifier le système fiscal de l'Indo-Chine et démontrer que le poids des impôts qui pèsent sur l'Annamite n'est nullement exagéré, l'un des arguments favoris l'administration réside dans la comparaison des charges supportées par la population en Indo-Chine avec celles que supportent d'autres populations voisines, celles du Siam, par exemple. Prenant le chiffre des recettes inscrites au budget et celui de la population, elle divise le premier par le second et constate le résultat suivant : tandis que le Siamois paie annuellement 6 p. 36 d'impôts, l'Annamite n'en paie que 3 p. 20. Satisfaite de ce rapprochement elle déclare « y trouver la meilleure réponse à toutes les critiques qui lui sont souvent adressées sur le poids excessif dont elle surchargerait le pays (1) ».

Si on va au fond des choses, on constate que, en dehors des critiques qu'on peut adresser aux chiffres mêmes de

(1) Rapport général de M. le gouverneur général Beau. Situation de l'Indo-Chine 1902 à 1907, page 27.

l'Administration (1), ce calcul est beaucoup plus complexe que l'Administration ne paraît le croire. Personne en effet — pas même l'Administration — ne possède les éléments essentiels et certains du problème, à savoir le chiffre de la population aussi bien que celui qui représente les multiples impôts payés par le peuple annamite.

En effet, on n'a jamais fait de recensement méthodique; on n'en a que des évaluations sommaires, si sommaires même que les uns attribuent à l'Indo-Chine une population de 10 millions d'habitants, d'autres de 12, d'autres de 15, d'autres encore vont même jusqu'à 25 millions. En réalité, on ne sait pas quel est le chiffre exact de la population indigène. Il est vraisemblable que le chiffre de 12 millions d'habitants se rapproche de la vérité, mais c'est une évaluation trop approximative pour qu'on puisse s'en servir avec certitude.

En ce qui concerne les sommes que rapportent les divers impôts indo-chinois, on se heurte encore ici à une incertitude qui n'est pas moins grande. Sans doute le budget général, les budgets locaux, donnent des chiffres de recettes qui sont un élément intéressant d'appréciation, mais j'ai dit que ces budgets n'étaient pas les seuls qui existaient en Indo-Chine. Les impôts qui alimentent les budgets résidentiels, les budgets de village s'ajoutent aux impôts qui alimentent les budgets du premier groupe, et ici il n'est plus guère possible de donner un chiffre exact de recettes correspondant à un chiffre exact d'impôts. Je montrerai en effet plus loin quel rôle joue l'arbitraire dans la répartition et le recouvrement des impôts que paie le contribuable annamite. On comprend dès lors pourquoi, du moment qu'on ne connaît d'une manière certaine ni le nombre des habitants de l'Indo-Chine ni la somme des taxes payées, il est impossible de dire que les indigènes supportent par tête telle ou telle somme d'impôts. (R., pages 63, 64, 65.)

*
* *

Cette ignorance où est notre administration de

la quantité de matière imposable, et qu'elle n'a pas su faire cesser en reconnaissant un peu plus exactement la terre et les hommes avant d'augmenter les dépenses et, par conséquent, les charges de la colonie, est la cause d'un nombre énorme d'abus dans la perception. Les notables qui l'opèrent et les mandarins appelés à collaborer à l'établissement des rôles aggravent singulièrement la lourdeur des exigences de notre fisc.

Ajouterai-je, dit le rapporteur, que notre administration elle-même est loin d'être parfois à l'abri de tout reproche, quand elle procède elle-même au recouvrement des impôts directs. Dans un rapport que j'ai sous les yeux un inspecteur général des colonies appelle l'attention du ministre sur les procédés financiers employés en Cochinchine. « A Saïgon, lit-on dans ce document, ville d'aspect et d'allure infiniment modernes, les fonctions de contrôleur des contributions directes sont confiées à un administrateur des services civils qui ignore absolument tout du contribuable et n'établit aucune situation préalable du montant de sa contribution. Ce fonctionnaire se borne, au fur et à mesure de sa rencontre avec les indigènes, à réclamer d'eux la carte attestant qu'ils se sont acquittés de leurs obligations fiscales. S'ils ne peuvent la montrer il leur en délivre une, séance tenante, contre perception du droit, avec récépissé extrait d'un registre à souche. A la fin du mois il récapitule en un état qui, signé des autorités compétentes, se transforme alors en un véritable rôle; le produit de la collecte ainsi opérée est remis avec l'état au trésorier-payeur. » (R., page 70.)

Quant à l'importance globale des impôts directs, qui alimentent presque entièrement les budgets locaux, voici le tableau qu'en donne le rapport :

	1907 (Résultats définitifs)	1909 (Prévisions)	DIFFÉRENCE PAR RAPPORT [A 1909	
			En plus	En moins
	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres
1. Cochinchine	4.481.317,15	4.406.315	224.997,85	»
2. Tonkin	5.043.838,17	5.067.900	24.061,83	»
3. Annam	2.667.466,01	2.699.300	31.833,99	»
4. Cambodge	1.969.780,87	1.953.000	»	(2) 16.780,87
5. Laos	245.778,60	292.500	46.721,40	»
6. Quang-tchéou-wan	17.766,37	26.766	8.999,63	»
Totaux	14.425.947,17	14.445.781	336.614,70	16.780,87
			En plus	319.833,83

*
* *

Nous n'avons pas assez régularisé et amélioré le régime des corvées que nous avons trouvé établi en pays annamite, et c'est là, en raison des exigences d'une administration européenne, une très lourde charge pour la population. Sans doute il y a, selon les pays, un nombre déterminé de jour-

nées à fournir ou à racheter. Mais cette dette accomplie, l'indigène reste exposé à toutes les réquisitions pour des causes plus ou moins urgentes. Il ne peut plus, dans ces conditions, savoir exactement ce qu'il doit. « Cette insécurité, dit M. Messimy, est sans doute un des principaux griefs de l'indigène à notre endroit. »

Certains administrateurs, invoquant la paresse des Annamites, ont substitué dans leur province le travail à la tâche au travail à la journée. Au fond, ce système n'aurait peut-être pas eu grand inconvénient, si la tâche avait été raisonnablement calculée, mais précisément souvent elle ne l'était pas et devenait tellement lourde qu'elle nécessitait alors non plus les cinq journées réglementaires, mais huit et même jusqu'à dix journées de travail. Ces abus

(1) Comme l'a fait M. le lieutenant-colonel Bernard dans le *Matin* de juillet 1908.

(2) Cette moins-value provient de l'instabilité de la population chinoise qui a causé une diminution de près de 2.000 piastres sur les droits d'immatriculation et de la crise que traverse au Cambodge la culture du riz et du poivre. Cette crise a motivé une diminution de l'impôt sur les paddys et sur les poivres (au total de 58.370 piastres qui ont été en partie compensés par d'autres excédents) (R., page 60.)

sont, quand ils se produisent, intolérables, car ils reviennent à mettre le contribuable entièrement à la merci de l'arbitraire administratif.

'La charge imposée par les prestations s'alourdit encore trop souvent, du reste, de multiples exigences extra-réglementaires, que certains chefs de province exigent de leurs administrés. Si l'on en voulait un exemple, je citerais une localité où les travailleurs, leur journée finie, étaient obligés de transporter gratuitement, à une distance d'un kilomètre, des pierres destinées à construire le mur d'enceinte de l'hôtel de l'administrateur. Les faits de ce genre ne sont malheureusement pas, paraît-il, très rares. (R., page 68.)

En ce qui concerne les abus qui peuvent se glisser dans le travail à la tâche, nous connaissons, à la rédaction du Bulletin, le cas de tel canton de l'Annam du Sud où l'on demandait aux corvéables de prendre sur la plage et de transporter sur une route en construction un nombre de mètres cubes de madrépores représentant en travail sensiblement plus que le nombre de journées dues.

* *

Mais ce sont surtout nos impôts indirects qui ajoutent, par les tracasseries et abus auxquels ils donnent lieu, à des charges qui seraient supportables si elles étaient régularisées et mieux contrôlées. Nous n'aurons pas à nous étendre sur cette question des régies qui a été abondamment traitée dans cet organe par MM. Décamps et Pierre Dassier, d'autant que M. Messimy a bien voulu faire usage du Bulletin, ainsi que des lettres adressées sur le même sujet au *Journal des Débats* par M. Robert de Caix, au cours de la récente mission que le Comité lui a confiée en Extrême-Orient.

M. Messimy voit dans les ingérences et les tracasseries qu'entraîne la perception des impôts indirects la cause principale du mécontentement de la population. S'il trouve que le monopole du sel peut être maintenu, il semble porté à considérer comme la solution nécessaire à l'apaisement la suppression de celui de l'alcool. Quant au monopole de l'opium, nous devons suivre les résultats de la campagne réformatrice qui se poursuit en Chine; peut-être ne nous permettra-t-elle pas de conserver longtemps au budget indo-chinois cette fructueuse recette.

Mais si certains monopoles peuvent être maintenus, M. Messimy n'admet pas qu'ils continuent à être exercés par des compagnies dont les abus ont aggravé la charge pesant sur le contribuable. Pour donner une idée des vexations que le monopole de l'alcool fait subir aux indigènes, M. Messimy cite un passage d'un article de M. Ajalbert sur le rôle néfaste des indicateurs indigènes au service de la douane: « En l'absence d'agents assermentés, tout fonctionnaire indigène, chef de canton, maire, notable, etc. (*et cætera* est de l'arrêté de septembre 1898), peuvent constater des contraventions, saisir des marchandises, arrêter les prétendus délinquants. C'est la porte ouverte à toutes les exactions, à toutes les vengeances, une porte par laquelle les Asiatiques ne se gênent

pas pour passer, assurés de l'impunité, le douanier ne pouvant entrer en rapport avec l'indigène que par l'interprète, pilier des douanes et régies... « colonne de l'administration et de la justice ». D'autre part, l'employé européen serait bien peu capable de découvrir quoi que ce soit par lui-même, aussi ne va-t-il instrumenter le plus souvent que sur la dénonciation de l'*indicateur indigène* rémunéré de 25 à 65 0/0 sur le montant des amendes et prises.

« Or, le plus innocent est à la merci du plus vil auxiliaire agréé des douanes. Comment se disculper contre l'accusation vraie ou fausse? Un débris de marmite, une poignée de riz en macération, un bambou creux — le matériel rudimentaire d'un paysan voulant distiller quelques tasses de *choum-choum* — déposés contre la haie voisine, et le malheureux n'échapperait pas au procès-verbal, à l'amende, à la prison, à la contrainte par corps. Point n'est besoin de fabriquer; le seul fait de détenir un verre d'alcool qui ne soit pas du monopole et que l'*indicateur* a introduit chez sa victime suffit à la régie et à la justice. Ces cas de simulation de fraude sont des plus fréquents.

« Les fonctionnaires et préposés des douanes et régies ont droit de passage sur les propriétés privées en cas de poursuite à vue. Un procès-verbal commencé de jour peut être continué de nuit dans le domicile du contrevenant. C'est-à-dire que partout, à toute heure, l'indigène est sous la persécution des douanes et régies. Les visites corporelles peuvent être opérées en tous lieux sur les indigènes. »

L'agent des douanes vivant dans les campagnes, ajoute le rapporteur, est en fait le seul fonctionnaire français qui soit en contact direct et quasi-permanent avec le paysan annamite, il est le seul agent européen que celui-ci connaisse, le résident vivant ordinairement retiré dans son palais, on comprendra aisément pourquoi l'indigène, qui souffre de toutes les multiples tracasseries que le douanier peut lui faire subir, a commencé dans certaines régions à détester notre administration. On doit en effet se rendre compte que l'Annamite des campagnes, « le *nhaqué* », ne comprend généralement pas la raison des taxes qu'on lui fait payer. Il sait qu'avant notre occupation il était taxé par son mandarin et payait des impôts de capitation et de rizières. Aujourd'hui qu'il lui faut payer en détail pour chaque acte de son existence, cela le déroute, le contrarie et quelquefois le révolte. Bien souvent il ne connaît pas l'étendue de ses obligations et ne les apprend que par le procès-verbal en bonne et due forme qui le frappe si toutefois, même à ce moment, il se rend compte de la raison de l'amende qui lui est infligée.

Au point de vue de la sécurité de notre œuvre en Indochine, l'administration a eu le grand tort d'associer au gouvernement de la colonie le groupe de spéculateurs que la puissance de l'argent a rendus, selon l'expression de M. de Presseusé, les piliers de notre domination.

Les concessionnaires du monopole de l'alcool ont eu pour but dès les premiers jours de procurer très vite de gros bénéfices à leurs actionnaires. La société Debeaux au Tonkin a payé ainsi des dividendes qui dépassent 33 0/0.

Les années dernières les récoltes étaient mauvaises, si mauvaises même qu'à deux reprises le budget général fut

en déficit, l'indigène était très pauvre, la régie dut mettre en œuvre, pour faire rentrer l'argent dans ses caisses, les moyens les plus divers. Sans doute, dans certaines provinces, la tranquillité s'en est ressentie, mais qu'importait à l'administration générale des douanes et régies pourvu qu'elle fit des recettes et contribuât à rétablir l'équilibre budgétaire.

Il se produisit même des conflits étranges. Les gouverneurs des diverses colonies, dont le budget ne bénéficiait en rien des taxes indirectes, mais qui en revanche étaient responsables du maintien de l'ordre, ne supportaient pas sans difficultés les agissements de certains douaniers qui, placés sous une autre autorité que la leur, ne cherchaient qu'à accroître, coûte que coûte, les recettes de la régie. De cette dualité de pouvoirs et de cette contradiction de fonctions naquirent rapidement des heurts et des froissements dont les Annamites eurent bientôt analysé les causes à notre désavantage.

En face de l'état quasi-anarchique qui en résulta dans les provinces, l'indigène en vint à douter de notre méthode de gouvernement, et de la solidité de nos moyens d'action. Aux yeux des plus éclairés, la régie apparut comme un intermédiaire ruineux qui s'interposait entre le Trésor et le contribuable, des notables en demandèrent à l'administration la suppression et son remplacement par une contribution forfaitaire qu'il lui plairait de fixer. On écarta leurs demandes, et, les besoins d'argent devenant de jour en jour de plus en plus pressants, on accentua le poids de l'impôt. L'indigène a paru se résigner, mais convaincu de la justice de ses réclamations, il garde dans son cœur contre notre domination une profonde rancune (R., pages 90, 91.)

M. Messimy s'étonne de ce que les contrats des monopoles de distillation de l'alcool et de vente de l'alcool et du sel aient, sinon été gardés secrets, du moins soustraits le plus possible à la publicité. Il y a eu là, entre l'administration et des particuliers, des arrangements que l'on a jugé bon de livrer le moins possible à la discussion publique.

Afin, dit le rapporteur, de m'éclairer dans l'étude de cette question, qui intéresse à un si haut degré les finances de la colonie, j'ai cherché à examiner les contrats, il m'a été impossible d'en connaître le texte.

Quelle que soit l'étendue de l'imprudence qu'a pu commettre l'administration, on ne voit pas l'intérêt qu'elle peut avoir à retarder plus longtemps la publication de ces documents. Les contrats prennent fin en 1913. Il est grand temps de se préoccuper de la situation qui sera faite à ce moment à l'administration.

Je demande au département des colonies de les publier. (R., page 78.)

Enfin M. Messimy signale très nettement, dans les termes suivants, une des causes de l'alarmisme qui s'est si vite répandu en ce qui concerne les affaires d'Indo-Chine.

La volonté, nettement affirmée par M. Klobukowski dès son arrivée dans la colonie, de supprimer les régies de l'alcool et du sel a jeté un certain trouble parmi les détenteurs de ces fructueux monopoles. Ceux-ci, on le conçoit, n'ont pas accueilli sans inquiétude l'annonce d'une réforme qui les atteindrait aussi directement et ne verraient probablement pas sans joie disparaître un gouverneur général fermement résolu à mettre fin à l'exploitation de l'Annamite. Cette petite phalange d'actionnaires ne comprend pas que l'œuvre civilisatrice de la France se manifeste autrement que par le paiement de copieux divi-

dendes, et peut-être n'est-elle pas tout à fait étrangère à l'envoi répété de télégrammes sensationnels et de correspondances alarmantes, destinés à propager sinon l'affolement, tout au moins l'inquiétude dans l'opinion métropolitaine. (R., page 36.)

* * *

Cet argent, perçu d'une manière souvent si désagréable, M. Messimy n'estime pas qu'il soit dépensé de manière à persuader le contribuable qu'il trouve une contre-partie équitable aux charges et tracasseries qu'il subit. Dans sa critique des dépenses du budget général, le rapporteur montre que le service le plus lourd est celui des services financiers, qui coûtent 11.166.869 piastres, soit 32,6 0/0 de la totalité des dépenses du budget général. « Ce sont les frais de personnel et de matériel des douanes et régies qui entrent pour la plus grande part dans cette somme. » On voit que les monopoles qui sont des impôts à tracasserie ne sont pas des impôts bon marché pour le budget. Si on se décide à remplacer l'un d'entre eux, celui de l'alcool, par d'autres ressources, il faudrait calculer les économies de personnel que permettrait sa suppression et on verra que l'opération pourra en être rendue avantageuse au budget. Un autre article important des dépenses du budget général est le service des dettes remboursables par annuités qui absorbent 6.563.000 piastres, soit 19 0/0 du budget. Si l'on étudiait de près l'emploi en travaux publics du capital dont l'intérêt et l'amortissement exige cette annuité, on trouverait sans doute que l'Indo Chine « n'en a pas pour son argent ».

Enfin, il est un groupe important de dépenses qui intéressent fort peu le contribuable qui doit y fournir, ce sont les dépenses dites de souveraineté et qui ont absorbé pendant le dernier exercice 6.282.795 piastres, soit 18,1 0/0 de l'ensemble du budget général. Elles se répartissent ainsi :

	Piastres
1° La contribution de l'Indo-Chine aux dépenses militaires occasionnées à la métropole.....	5.687.500
2° Les dépenses de la division navale de l'Indo-Chine.....	18.457
3° Inscription maritime (personnel et matériel).....	13.480
4° Personnel de gendarmerie détaché dans les postes consulaires.....	8.867
5° Postes et télégraphes. Bureaux français d'Extrême-Orient (personnel et matériel).....	44.692
6° Subventions et primes à la marine marchande.....	504.819
7° Transport de personnel, de matériel....	Mémoire
8° Frais de surveillance administrative mis à la disposition des consuls.....	5.160
Total.....	6.282.975

(R., page 56.)

Il est certain qu'une grosse proportion des dépenses militaires a été mise trop vite à la charge

de la colonie. D'autre part, les postes françaises d'Extrême-Orient, les subventions à des lignes de navigation sur le Fleuve Bleu ou la Rivière des Perles peuvent intéresser notre politique nationale en Chine, mais pas le contribuable indo-chinois, du moins dans l'état actuel de son pays et de ses idées.

Mais cela ne serait rien si la plus grosse partie du budget général et des budgets locaux n'allait à l'entretien de fonctionnaires si nombreux qu'il semble bien que la colonie est faite pour eux et non pas eux pour elle. Voici ce que le rapporteur dit de cette situation :

En parcourant le budget, on a l'impression que ce ne sont point tant les agents qui ont été créés pour les besoins des services, mais qu'on s'est ingénié à découvrir des besoins à ces services pour y affecter des agents. Le gouvernement local de Cochinchine est pourvu de fonctionnaires de tous grades et de tous rangs, même d'un relieur et d'un relieur-adjoint.

Le premier touche une indemnité de 5 000 piastres, soit 12.000 francs. Le second reçoit une solde de 4.320 francs.

A titre de comparaison, je note qu'en 1908 les travaux de reliure de tous les services du ministère des Colonies (y compris la bibliothèque), ont occasionné une dépense de 6.274 francs, tandis que le gouvernement de la Cochinchine a dépensé, pour ses seuls travaux de reliure, rien qu'en frais de personnel, 16.320 francs.

A lire les rapports de l'inspection de 1908, certains fonctionnaires ne rendraient aucun service. Tel serait, paraît-il, le cas des *agents commerciaux* qui figurent au chapitre IV du budget général et occasionnent une dépense annuelle de 67.000 francs. « Ces fonctionnaires ont été créés tout spécialement, écrit l'auteur du rapport que je cite, pour effectuer à l'extérieur des bureaux des missions des tournées et pour occuper des postes à l'étranger. L'agent commercial, par définition en quelque sorte, est un fonctionnaire qu'on ne devrait pour ainsi dire jamais trouver dans les bureaux, au moins dans les bureaux de l'Indo-Chine. » Or, parmi ces agents, il y en a, paraît-il, cinq ou six *employés... à ne rien faire*, dans les bureaux de la direction; un est en congé, un attaché à la personne d'un fonctionnaire du gouvernement général, un au gouvernement général, un se trouve, dit-on, au Laos sans que la direction ait jamais reçu la moindre communication venant de lui.

Je ne multiplierai pas davantage les exemples; je me bornerai à rappeler ici que les frais de personnel atteignent au budget général de 1909 près de 30 0/0 du montant total des dépenses et que les mêmes frais dans les budgets locaux représentent la proportion formidable de 50,2 0/0 avec un chiffre total de 20 millions environ de piastres qui, au taux de 2 fr. 40, équivaut à 48 millions de francs.

Ces énormes dépenses de personnel caractérisent notre régime administratif en Indo-Chine; elles apparaissent plus exagérées encore quand on les compare aux frais du personnel anglais dans l'Inde ou du personnel hollandais à Java. A Pnom-Penh, pour un service à coup sûr fort peu chargé, 14 fonctionnaires français sont actuellement employés dans les postes. A Singapour, pour un service peut-être dix mille fois plus important, puisque cette ville est un centre de circulation postale intense et le point d'atterrissement de huit grands câbles, il y a seulement 8 fonctionnaires anglais. Tout le reste du personnel est indigène. (R., pages 96, 97)

C'est là la véritable plaie de notre régime en Indo-Chine. Elle aggrave du côté des dépenses ce qu'il y a de mauvais dans une partie des recettes.

Elle a été rendue beaucoup plus profonde par ce que M. Messimy appelle la « confusion des budgets », qui chevauchent les uns sur les autres et permettent d'avoir parfois divers « jeux » de personnel pour un service qui devrait être unique.

J'ai précédemment montré, dit le rapporteur, comment en Indo-Chine, cinq catégories de budgets concourent à la gestion de la fortune publique. Ce serait une grosse erreur de croire que, dans l'organisation actuelle, les recettes correspondent toujours à des dépenses nettement spécialisées dans chaque budget.

En principe, il devrait en être ainsi; mais entre la théorie et la pratique, il y a en fait un fossé, parfois même un abîme.

« L'inscription dans le budget général, les budgets locaux, les budgets provinciaux de crédits ayant pour but de pourvoir à un même ordre de dépenses », lit-on dans un rapport de la mission d'inspection de 1908, « a produit une série de doubles emplois, et comme les budgets ont une tendance marquée à s'ignorer réciproquement, il est arrivé qu'ils ont eu simultanément à entretenir un personnel et un matériel pouvant être affectés aux mêmes services. De ce fait, est survenue une véritable confusion dont l'administration a su tirer parti en faisant supporter par les budgets les moins bien défendus les charges qui incombaient à ceux qu'une exagération de certaines dépenses empêchait de satisfaire à leurs obligations normales. (R., page 93.)

Cela a contribué à la « multiplication pléthorique » du personnel que M. Messimy constate partout. Mais elle a une autre cause encore : la tendance à multiplier les divisions territoriales et, par conséquent, les agents.

Quand nous sommes arrivés en Cochinchine, le pays était divisé en sept provinces; il y en a vingt aujourd'hui, non compris les villes de Saïgon et de Cholon qui ont une municipalité distincte de l'administration provinciale. Le Tonkin, à l'époque de la conquête, comportait dix-sept provinces; on en compte aujourd'hui vingt-neuf, y compris les cercles militaires qui équivalent à des provinces, plus deux municipalités soumises à un régime spécial, celles de Hanoï et de Haïphong. En Cochinchine, « au budget local de l'exercice 1908, lit-on dans un rapport de cette mission, figurent 5 administrateurs de 1^{re} classe, 8 de 2^e classe, 14 de 3^e classe, 32 de 5^e classe et 7 stagiaires ou élèves-administrateurs, le tout formant un total de 83 fonctionnaires d'ordre supérieur pour diriger le service central et les services provinciaux. Il y a évidemment excès, même en admettant, ce qui est la proportion normale dans toute l'Indo-Chine, que le tiers de l'effectif soit régulièrement absent.

Derrière la foule brillante et trop souvent oisive de fonctionnaires qu'on rencontre dans les grandes villes indo-chinoises partout, sauf dans les bureaux, a grandi un autre mal : c'est celui qui résulte de la création d'un prolétariat administratif misérable, venu et imposé ordinairement de France et qui, par la modicité des soldes dont il doit forcément se contenter, mène une existence souvent médiocre, qui ne rehausse pas précisément notre prestige aux yeux des indigènes. Mal payé et souvent mécontent, formé d'éléments métropolitains très composites, ce personnel qu'on n'aurait jamais dû introduire en Indo-Chine (car les fonctions qu'il occupe pourraient être parfaitement exercées par des indigènes) n'a pas tardé à s'occuper de politique et de questions de revendications professionnelles dont je ne discute pas l'intérêt, mais qui eurent l'incontestable défaut de revêtir fréquemment une forme « contraire à la discipline et au bon ordre d'autant plus blâ-

mable que le mouvement se produisit en présence d'indigènes attentifs ». (R., pages 98, 99.)

Ce prolétariat administratif européen est une des plaies de la colonie. Il entraîne une foule de heurts grossiers et pénibles entre les indigènes et les rangs inférieurs de l'administration française. Il est en grande partie le résultat du besoin de placer des clientèles électorales.

Mais les charges de la colonie sont encore alourdies par un abus dont bénéficient les fonctionnaires et que M. Messimy signale dans les termes suivants :

Un autre abus qui s'est généralisé depuis quelques années en Indo-Chine réside dans les *allocations de suppléments de fonctions, indemnités de séjour, de résidence, de transport, de travail, etc.*

« Il semble, a remarqué un inspecteur des colonies, qu'il soit définitivement établi, aux yeux de l'administration qui prépare les budgets, que la *solde attribuée par les décrets organiques aux fonctionnaires métropolitains ne soit que l'indication d'un salaire minimum représentatif de l'obligation de résidence dans la colonie, tandis que l'accomplissement du service normal doit être, lui, rémunéré par un supplément.* »

L'usage des suppléments de solde se remarque à tous les degrés de la hiérarchie administrative de l'Indo-Chine.

A la tête, les plus hauts fonctionnaires en bénéficient. En 1908, le procureur général touchait, en dehors de sa solde, une indemnité de 15.000 francs; le directeur général des douanes, de 20.000 francs; le directeur général des finances et de la comptabilité, de 10.000 francs; le directeur des postes et télégraphes, de 10.000 francs; le directeur général des travaux publics, de 15.000 francs.

L'étude des divers budgets locaux permet, à ce point de vue, de faire des constatations du même genre. En 1908, la mission d'inspection, examinant le budget local de l'Annam, présentait à ce sujet les observations suivantes : « 3.000 piastres ont été prévues et seront dépensées pour l'achat, le renouvellement et l'entretien du mobilier de la résidence; 1.900 piastres pour les frais de service, de tournées et de représentation du résident et son adjoint; 1.200 piastres pour le transport du résident; 900 piastres pour son chauffage et éclairage; 900 piastres pour la nourriture de onze chevaux logés dans ses écuries; 600 piastres pour l'entretien de sa flottille; 800 piastres pour ses fournitures de bureau, indépendamment de 1.700 piastres de frais d'abonnements aux journaux; 525 piastres pour la location d'un immeuble au bord de la mer, etc... Jamais, continue le même rapport, de semblables dépenses n'auraient dû être autorisées, et il est réellement imprudent de les faire figurer dans un budget destiné à la publicité. Cette insertion permet, en effet, à quiconque de comparer ces crédits qui absorbent plus du cinquième des recettes et dont l'utilité pour le peuple est nulle, avec ceux inscrits au titre de l'instruction publique qui en prélevent à peine le cinquième ».

Dans les budgets indo-chinois, le vocabulaire est très riche pour désigner tous les suppléments de solde : il y a des indemnités de résidence, des frais de service, des frais de tournée, de transport, de voyage, des frais de représentation, des frais de bureaux, des frais de chauffage et d'éclairage de bureaux (ces derniers atteignent parfois des sommes énormes et quelque peu déconcertantes dans une colonie où on ne travaille guère ordinairement de nuit et dont le climat n'exige pas, pendant une longue période de l'année, d'importants frais de chauffage).

Un des exemples les plus caractéristiques d'allocations supplémentaires m'est fourni par le Budget du Tonkin qui,

en plus de leur solde, prévoit des *indemnités de travail* à 26 géomètres du cadastre. « Indemnité de travail », c'est là une dénomination nouvelle que je laisse au lecteur le soin d'apprécier (1).

En m'élevant contre ces suppléments de solde, qu'on trouve disséminés dans l'ensemble des budgets indo-chinois, je n'ai point pour but de démontrer que les traitements de nos fonctionnaires sont trop élevés.

Sans doute, on pourrait, dans beaucoup de cas, en comparant attentivement les soldes de quelques agents, avec les services qu'ils rendent, avec l'importance des fonctions qu'ils exercent, découvrir de-ci de-là quelques exagérations; mais ce n'est ni mon but, ni mon rôle.

J'estime, d'ailleurs, qu'aux colonies, il est profondément impolitique de n'accorder aux fonctionnaires que de faibles traitements; nos agents, qui vivent loin de la métropole, entourés d'indigènes, aux yeux de qui ils représentent la nation dominante, doivent inspirer le respect, par le prestige de leur tenue.

Je partage complètement, à ce point de vue, la manière de voir des Anglais, chez qui c'est une règle absolue d'avoir aux colonies un personnel européen très restreint, mais très largement payé.

Ce que je critique, ce n'est donc point l'élévation des traitements, c'est la manière dont on les dissimule dans les différents budgets de la colonie ou à l'intérieur des chapitres de chacun des budgets.

Il importe, au contraire, que le traitement de chaque fonctionnaire soit clairement indiqué au budget. On ne doit pas craindre d'avouer la solde attribuée à tel ou tel agent, si cet agent répond à une nécessité véritable et fait son devoir. (R., pages 103, 104, 105.)

*
* *

Si ces abus marquent l'emploi des recettes du budget général et des budgets locaux, il en est d'autres, plus particuliers aux budgets régionaux ou provinciaux, qui sont signalés dans le rapport de M. Messimy.

En principe — et dès maintenant j'insiste sur ce mot — les budgets provinciaux, résidentiels ou régionaux (le nom varie suivant les pays, mais non l'institution) ont surtout pour but de pourvoir à la construction et à l'entretien des travaux de voirie, à la construction et à l'entretien des écoles de canton, à l'entretien des immeubles appartenant à l'administration ou au service local, au service des facteurs ruraux et aux dépenses régionales d'utilité publique.

Les recettes qui les alimentent sont constituées par le produit du rachat des prestations indigènes, de centimes additionnels au principal de l'impôt foncier, de l'impôt des patentes ou de l'impôt de capitation et des revenus des biens affermés.

Ces budgets, préparés par les administrateurs chefs de provinces, sont soumis au Tonkin à l'avis des conseils de notables, au Cambodge aux conseils de résidence, en Cochinchine au vote des conseils d'arrondissement. Le lieutenant gouverneur les approuve ensuite en conseil

(1) Je cite *in extenso* l'article 3 du chapitre 13 du budget local du Tonkin.

ART. 2. — DÉPENSES ACCESSOIRES DU PERSONNEL.

	Piastres.
Versement aux caisses locales de retraites.....	2.683
Supplément de fonctions au chef de service. 1.500 fr.	625
Indemnité de travail à 10 géomètres à	
10 francs par jour..... 25.000 »	10.417
Indemnité de travail à 16 arpenteurs à 0 p. 60 par jour	2.400
Indemnité de résidence à 13 agents.....	3.216
Total de l'article 3.....	19.341

privé ou les résidents supérieurs en conseil de protectorat. Le nombre des centimes additionnels est approuvé dans les mêmes conditions.

Ces budgets échappent ainsi totalement à l'action du département des colonies qui ne les examine jamais. Ils sont cependant fort importants... (R., page 53.)

A l'occasion du présent rapport j'avais demandé à l'Administration si on pouvait me communiquer un exemplaire (1908-1909) des budgets provinciaux de la Cochinchine; j'ai reçu la réponse suivante : « Les budgets provinciaux ne parvenant pas au département, il n'est pas possible de donner satisfaction à la demande de M. le rapporteur du budget, en ce qui concerne ceux de ces documents relatifs à la Cochinchine. Dans le cas où M. Messimy le désirerait, ces budgets pourraient être demandés par cablogramme au gouverneur général de l'Indo-Chine (R., page 53.)

Et M. Messimy constate, en citant des rapports d'inspecteurs des colonies comme il le fait partout dans son rapport sur le budget, que nulle part, même en Cochinchine, ces finances provinciales ne sont sérieusement contrôlées.

Ces budgets provinciaux ne sont en fait préparés, distribués et arrêtés que par le seul fonctionnaire qui sera ultérieurement chargé de les exécuter et d'en rendre compte : l'administrateur, chef de la province.

Un unique contrôle, lit-on encore à ce sujet dans un rapport relatif à la Cochinchine et émanant de la mission d'inspection de 1908, beaucoup plus de forme que de fond, plane à Saïgon sur ces opérations, celui du deuxième bureau du secrétariat du gouvernement. Bien rarement un fonctionnaire est désigné pour aller procéder sur place à une inspection des services. C'est toujours un collègue et parfois un égal. Les quelques rapports établis à la suite de ces visites et qui m'ont été fournis, ajoute l'auteur de ce rapport, prouvent d'ailleurs l'insuffisance de la vérification opérée.

En fait, même en Cochinchine, où pourtant il existe une organisation de contrôle budgétaire, l'administrateur seul discute le budget de sa province. Théoriquement ce rôle incombe à un conseil d'arrondissement qu'il préside et dont les membres, tous indigènes, sont élus par les divers cantons. Mais dans ce pays soumis depuis des siècles à l'influence mandarinale et où l'administrateur n'est considéré par les Annamites que comme un chef des mandarins, quelle peut être l'influence de gens qui, par ailleurs, ne parlent pas la même langue que l'Administration? En réalité, les conseillers nommés grâce à l'action du chef de la province, ne communiquant avec lui que par l'intermédiaire d'un interprète, n'interviennent que bien rarement dans le débat des intérêts financiers de l'arrondissement. Leur pouvoir délibératif est d'ailleurs si mal défini que, dans certaines provinces, l'administrateur se considère comme parfaitement autorisé à faire figurer dans son budget une dépense sur le maintien de laquelle ils se sont, par extraordinaire, prononcés négativement.

Au Cambodge, le contribuable n'est que rarement appelé à donner son avis sur l'effort financier qu'on exige de lui. En Annam, tout se passe ordinairement au dehors de lui. L'administrateur est l'unique organe de discussion, d'exécution et de contrôle du budget régional. (R., p. 95.)

Et ces budgets provinciaux si peu contrôlés donnent lieu à des abus qui n'ont guère été signalés jusqu'ici, mais sur lesquels s'étend longuement le rapport de M. Messimy :

L'emprunte à un rapport d'inspection daté de 1905 les quelques lignes suivantes qui donnent une singulière idée

du gaspillage dont les finances régionales ont pu parfois être l'objet de la part de certains agents.

« Les administrateurs des provinces sont, par tradition, de petits potentats qui aiment s'entourer de luxe et de somptuosité pour rehausser, disent-ils, leur prestige vis-à-vis de l'indigène.

« Leurs hôtels ne sont jamais assez confortablement installés. Ils achètent sans compter, mobilier, vaisselle, cristaux, linge, argenterie... Meubles d'art, tableaux, billards, tentures et tapis prennent place dans les immeubles régionaux sans autre limite que le bon plaisir de l'occupant ou son désir d'être agréable à un camarade rentrant en France et à qui on achète un objet qu'il ne peut ou ne veut emporter... La simplicité actuellement n'est plus de mise pour personne, même pour les fonctionnaires en sous-ordre qui s'efforcent à imiter leurs chefs et montrent, quoique plus timidement, des exigences de même nature.

« Logé et meublé, le personnel administratif est également éclairé aux frais du budget provincial et parfois un administrateur n'hésite pas, comme cela s'est vu à B..., à inscrire d'autorité au budget qu'il dresse, pour ainsi dire, sans aucun contrôle, une somme de 5.500 piastres pour installation de la lumière électrique dans son hôtel.

« Les administrateurs et leurs agents jouissent encore d'autres faveurs : « Les budgets régionaux rétribuent non seulement les hommes de peine chargés de la propreté et de l'entretien journalier des immeubles, mais encore les cochers et les gens d'écurie et toute une domesticité véritable quoique dissimulée parfois sous les appellations les plus diverses : plantons, coulis, gardes-meubles, etc. Les miliciens eux-mêmes sont fréquemment détournés de leurs attributions normales pour être transformés en gens de service (1).

« Les distractions littéraires elles-mêmes, continue l'auteur du même rapport, sont fournies gratuitement à ces heureux. Je ne parle pas seulement des journaux, revues et périodiques illustrés toujours en nombre respectable, mais encore des nouveautés de librairie dont certains administrateurs ne consentent pas à se priver, bien que leur place ne soit pas marquée dans une bibliothèque sérieuse, la liste en est suggestive : *Ma chemise brûle* voisine avec *La carrière de Lucette*, et *Sacré Poitou* avec les *Mémoires de Mademoiselle Flore*. »

« Que dirai-je des chevaux, voitures, chaloupes, automobiles? *Il y a en cette matière un gaspillage sans nom*. Dans toutes les provinces nous trouvons 6 à 9 chevaux et 5 à 6 voitures : victorias, mylords, coupés, malabars, tilburys, etc... Les circonscriptions les plus rapprochées de Saïgon sont généralement les plus largement pourvues, quoiqu'elles soient traversées par des voies de chemin de fer ou par des tramways... » J'estime qu'il est indispensable que les administrateurs ne vivent pas confinés dans leur résidence et qu'ils circulent constamment à travers leurs provinces, mais ce que je trouve regrettable, c'est que ces voitures servent, non à des tournées lointaines et inopinées, mais à promener le personnel autour de l'hôtel de l'administrateur sur une route d'agrément que l'on rencontre dans toutes les provinces cochinchinoises, et qui, dans toutes, porte la désignation commune de « tour d'inspection ».

Le rapport que je cite, dû à l'un des plus hauts fonctionnaires de l'administration des colonies, continue en ces termes cet écrasant réquisitoire :

« A ces moyens de transport déjà superflus, on a ajouté à B..., B..., G..., T..., T..., T..., des voitures automobiles. Elles ont été achetées de *gré à gré et sans appel à la concu-*

(1) Le rapport que je cite remarque ici que MM. les résidents supérieurs, le lieutenant gouverneur, le secrétaire général et le gouverneur général lui-même laissent à la charge du budget leurs boys, cuisiniers et blanchisseurs. Je ne sais si cet abus qui existait en 1905 s'est maintenu jusqu'à nos jours. Je l'indique pour mémoire.

rence métropolitaine, à un courtier saïgonnais, M. I... C'est une dépense d'environ 20.000 piastres qui n'a pas fait diminuer d'une unité le nombre des chevaux et des voitures précédemment en service. On peut imaginer ce que seront les frais d'entretien de ces machines. Les écuries coûtent déjà très cher (1). Leurs dépenses annuelles ont varié, suivant les provinces, de 800 à 2.000 et 2.500 piastres. Il n'est pas douteux que ces chiffres déjà très élevés ne soient encore dépassés à l'avenir.

« Les écuries régionales contiennent parfois des animaux appartenant aux administrateurs. Les chefs des provinces de H..., R... et T... possèdent des troupeaux de 15 à 19 têtes. L'administrateur de G... entretient une écurie de courses. Il est certain que malgré toute la discrétion des fonctionnaires, cette situation entraîne une charge supplémentaire pour le budget, ne serait-ce, par exemple, que pour les soins et le gardiennage. »

Dans la vérification de tous les grands services dans toutes les provinces, les missions d'inspection critiquent partout les mêmes dépenses. Ici, c'est l'achat d'un guéridon artistique qui n'a évidemment rien de réglementaire et qui coûte 70 piastres. Là, c'est l'achat de baignoires, de pianos, d'automobiles dispendieux. On pourrait multiplier ces exemples à l'infini.

L'imputation de toutes les dépenses nettement somptuaires sur les budgets régionaux n'empêche pas ces administrateurs de recevoir, en outre des frais de représentation, dont un arrêté de M. le gouverneur général, en date du 8 novembre 1904 a encore augmenté la quotité. Le montant en est mis à la charge des budgets régionaux. La légalité de cette décision est d'ailleurs, soit dit en passant, doublement contestable; elle est, en effet, contraire au décret de décembre 1897, qui réserve aux seuls gouverneurs généraux, gouverneurs, lieutenants gouverneurs et résidents supérieurs l'attribution de frais de représentation. En outre, le décret du 5 mars 1889 énumérant les dépenses qui peuvent être mises à la charge des provinces, n'a pas prévu les frais de représentation.

A quoi servent d'ailleurs les frais de représentation des uns et des autres puisque, dans certaines localités, suivant la remarque faite par une mission d'inspection, les frais d'un déjeuner offert au gouverneur général et à sa suite (soit 229 piastres) sont payés par le budget?

On remarquera que je me borne, dans tous ces exemples de gaspillages qui caractérisent ce régime d'arbitraire et de bon plaisir, à n'utiliser que des documents administratifs officiels et que je me garde de me faire ici l'écho de racontars qui circulent en Indo-Chine. Tous les faits rapportés ci-dessus sont rigoureusement authentiques et, à la place des initiales employées, j'aurais pu désigner les noms des localités où exercent les fonctionnaires en cause. Je me refuse donc à croire que, dans certaines provinces, des agents français parviennent, grâce à d'ingénieuses combinaisons, à transformer, au point de vue comptable, l'achat de robes, d'objets de toilette et, d'alimentation, en achat de matières nécessaires à l'entretien des voitures de la résidence ou autres qualifications du même genre susceptibles d'en faire porter la charge au budget régional. Ce sont là pourtant des faits que l'on cite dans le public et qui ne sont un secret pour personne... pas même pour les indigènes.

Quand on songe à tous les désordres, à tous les chevau-

(1) Cette charge atteint, suivant les provinces, des sommes variables: à G..., les frais de personnel d'écurie étaient de 1.576 francs en 1901; en 1903, ils ont atteint 1.460 francs. Dans la même localité, les frais d'entretien se sont élevés, pendant la même période, de 1.250 francs à 1.720 francs. Ces observations ne s'appliquent pas d'ailleurs seulement à la Cochinchine. En Annam, à T..., on prévoyait, en 1905, pour l'entretien de la résidence, du mobilier et des chevaux et voitures, 4.400 piastres de crédits, soit 70/0 du budget.

chements d'un budget sur un autre, à tous les virements de budget à budget, à tous les gaspillages aussi que cette organisation favorise, on ne peut lire sans une certaine ironie ces réflexions par lesquelles un ancien lieutenant gouverneur de la Cochinchine, le regretté M. Bonhoure, terminait, en 1907, l'exposé de la situation financière des budgets régionaux de cette colonie :

« Plus encore que le budget local, les budgets régionaux et les comptes communaux peuvent être les plus puissants auxiliaires de notre politique indigène d'association.

« Se dépensant sur le territoire limité d'une province ou sur les terres communales, les crédits inscrits aux budgets régionaux et aux comptes des villages contiennent en quelque sorte un coefficient analogue des dépenses pour le budget local.

« Les résultats sont plus immédiats; l'effort demandé au contribuable se traduit pour lui par une amélioration qu'il est bien à même de comprendre: il ne faut pas oublier, en effet, que le peuple annamite ne s'occupe que des intérêts immédiats des agglomérations agricoles. Sa vue ne pénètre pas dans le domaine d'ordre général; il ne cherche pas au delà du rideau de bambous qui enserre le village.

« C'est donc surtout par le rôle personnel des administrateurs, par l'emploi judicieux des ressources agricoles que nous pourrions diriger les indigènes et mettre à même la masse de comprendre le but de nos efforts et des sacrifices qu'elle s'impose. » (Pages 100, 101, 102, 103, 104, 105.)

Les abus qui règnent dans les budgets provinciaux ont inspiré à toute une école l'idée de supprimer ces budgets. Ce sera peut-être la tendance du gouverneur qui succédera plus tard à M. Klobukowski et qui, selon le système des réformes contradictoires, fera de la centralisation parce que son prédécesseur aura le plus possible décentralisé. Nous estimons que ce serait une grave erreur et que rien ne justifierait une réaction aussi excessive. L'Indo-Chine est avant tout, dans son état social et économique actuel, un pays d'intérêts locaux que les agents des services civils, s'ils remplissent convenablement leur tâche, sont plus aptes qu'aucune administration de connaître et de favoriser. Il n'y a pas à centraliser mais bien, tout en laissant aux fonctionnaires tout le confort et les moyens d'action nécessaires, à contrôler sérieusement et énergiquement, de manière à donner toutes les sanctions voulues aux abus constatés. Or c'est ce qui ne s'est fait jusqu'ici en Indo-Chine qu'avec une faiblesse dérisoire.

* * *

Le rapport du budget des colonies déclare que ce personnel coûteux à tant d'égards est bien loin de remplir sa tâche avec assez de zèle et d'entrain; un très grand nombre de résidents restent dans leur capitale provinciale et aux environs et ne se donnent pas la peine de connaître le reste du pays qu'ils ont à contrôler. M. Messimy cite le trait que voici de cette indolence administrative :

J'emprunte le cas suivant à une lettre particulière qui a été adressée d'Indo-Chine par un témoin oculaire qui était à même de juger le fait impartialement :

Une bande de réformistes ayant incendié un village dans la vallée de X... 80 buffles furent brûlés. Il en résulta au milieu des ruines un charnier d'où s'exhalèrent bientôt

des odeurs épouvantables. Le résident de la province fut prévenu et on lui réclama l'envoi de coulis pour faire incinérer les animaux. Le résident ne répondit pas un mot et on dut employer à cette besogne les soldats et les coulis de la colonne qui poursuivait les réformistes en question : *Aucun moment, aucun membre de la résidence, pas le moindre fonctionnaire subalterne ne vint voir ce qui se passait et apporter une bonne parole aux habitants.* Comment voulez-vous, ajoute mon correspondant, que les habitants nous aiment, et ce n'est là qu'un fait entre mille... Partout on voit le gaspillage et finalement le résultat est que le pays en a assez de nous. (Page 106.)

* *

Des abus analogues à ceux que permet le contrôle insuffisant des budgets provinciaux sont signalés par le rapport de M. Messimy dans le commandement de la garde civile.

Les effectifs de certaines compagnies ont littéralement fondu par suite de la tendance propre à beaucoup d'Européens en Indo-Chine de considérer les Annamites comme des « boys » à leur service.

Dans certaines provinces, une quantité énorme de miliciens est ainsi détournée de ses occupations normales et fait office de domestiques, de cuisiniers, de jardiniers, de tireurs de pankas, d'ouvriers de tout état.

Un administrateur indo-chinois m'a fourni au sujet de ces abus qui sont commis au détriment du bon fonctionnement des milices indigènes des documents dont je garantis la précision et l'authenticité. Il est des provinces où, avant de procéder à un engagement, l'inspecteur commandant la brigade demande aux recrues qui se présentent quel métier elles ont exercé jusque-là. Si les certificats sont bons, l'homme est pris : cuisinier, il est envoyé aux fourneaux ; cordonnier, il est essayé aux bottes de M. l'inspecteur ; tailleur ou brodeur, il est mis à la disposition de Madame, femme de l'inspecteur, qui ne manquera pas d'en tirer largement parti. On m'a cité le cas d'un inspecteur de brigade à qui le règlement n'octroie qu'un seul milicien à titre d'ordonnance et qui emploie : 1 sergent intendant, 1 maître d'hôtel, 3 boys, 1 cuisinier, 1 aide cuisinier, 1 chef jardinier, 2 aides jardiniers, 1 cocher, 1 valet de pied, 1 palefrenier ; Madame, de son côté, avait personnellement à son service : 1 tailleur, 1 brodeur, 2 blanchisseurs, 1 vannier. L'enfant avait naturellement un boy spécial ne le quittant jamais. Au total, 19 miliciens.

Les exemples de ce genre ne sont pas, paraît-il, très rares. Ici c'est un inspecteur qui utilise 5 ou 6 miliciens à garder 50 ou 60 chèvres qu'il possède dans des pâturages très éloignés du casernement, là c'est un autre inspecteur qui se fait faire, par un habile sculpteur en bois, de jolies petites et curieuses figurines de dieux bouddhistes ou d'élégantes malles en bois de camphrier.

Les chefs de province voulant parfois profiter des mêmes avantages que leurs subordonnés de la garde indigène ferment les yeux. Un témoin oculaire m'a cité un repas chez un résident — un repas normal, non pas un banquet exceptionnel — où chaque convive avait derrière lui un milicien attentif pour changer les assiettes et lui passer tout ce dont il pouvait avoir besoin. Tous les miliciens de la salle étaient placés sous la conduite d'un sergent-major. (Page 118-119.)

Il en résulte que certaines compagnies de milice ne sont plus entraînées et dans la pratique, ne révèlent plus les vertus nécessaires à un corps combattant. Sans doute ne faudrait-il pas exagérer : les cadres de la milice sont en grande partie excellents et zélés, mais là comme ailleurs on

trouve des exemples de cet oubli trop fréquent que l'Indo-Chine est un pays où les fonctionnaires sont chargés d'une œuvre nationale qui consiste à autre chose que de se prélasser comme dans des prébendes dans les postes qu'ils occupent.

* *

La pire erreur du régime français en Indo-Chine est de n'avoir pas mis la politique indigène au premier plan et ne s'en être même occupé qu'accidentellement, avec des contradictions, si bien qu'aucune méthode d'ensemble n'a été imposée aux résidents et qu'il n'y a peut-être pas deux provinces où notre domination s'exerce de la même manière, ici administration directe, là paresse et liberté illimitée laissée aux mandarins, partout trop rarement contrôle et vrai protectorat. L'insuffisance de l'attention donnée à cette grave question frappe M. Messimy. Il constate qu'en Indo-Chine : « il n'y a aucun organe administratif s'occupant exclusivement des affaires indigènes ». Il constate aussi que depuis les premiers administrateurs de Cochinchine on n'a fait que bien peu de chose pour connaître mieux le peuple protégé. La curiosité, l'attention et la sympathie d'esprit pour les questions indigènes ont été loin de suivre les progrès territoriaux de notre domination. La preuve en est ce fait presque monstrueux, qui met notre administration si fort au-dessous de celle des Anglais dans l'Inde, qu'un très grand nombre de fonctionnaires ne savent pas l'annamite ni le cambodgien et peuvent, malgré cette insuffisance rédhibitoire, faire une belle carrière. La connaissance de la langue serait cependant la base de toute politique indigène. Elle ne livrerait pas notre administration à l'interprète, agent souvent très nuisible bien que, semble-t-il, un peu moins généralement blâmable que paraît le croire M. Messimy. Quoi qu'il en soit, le rapporteur a cent fois raison de trouver intolérable l'existence et surtout l'avancement de fonctionnaires ou de juges ne sachant pas la langue du pays.

Pour gagner la confiance de l'indigène, il faut absolument pouvoir parler sa langue. M. Klobukovski paraît, d'ailleurs, l'avoir très bien compris. Dès son arrivée en Indo-Chine, il a décidé que les élèves administrateurs ne pourraient prétendre à une titularisation qu'après avoir subi des épreuves attestant leurs progrès dans cette partie de leur bagage administratif.

On ne peut qu'approuver cette mesure qui rompt avec l'ancien système de « primes » ou d'encouragements donnés aux fonctionnaires apprenant les langues indo-chinoises. Les primes étaient ordinairement inefficaces, et il arrivait trop souvent que la faveur et les recommandations rendaient illusoire les assurances données par les gouverneurs généraux de réserver des avancements plus rapides aux fonctionnaires parlant la langue indigène. La mesure prise est néanmoins encore insuffisante. Il reste en fonctions tout un personnel administratif ne connaissant pas la langue du pays où il exerce. Comment remédierait-on à cette ignorance que tout le monde reconnaît comme néfaste ?

J'estime qu'il faudrait prendre une mesure énergique et générale. Tout administrateur qui, dans un délai de deux ans, ne parlerait pas couramment une des langues

indo-chinoises devrait être impitoyablement rayé des cadres. La langue annamite est une des plus difficiles de l'Asie. Mais il ne serait pas nécessaire, bien entendu, d'exiger de nos agents de la lire en caractères, il suffirait qu'ils possédassent suffisamment le *quoc-ngu* et pussent converser avec les indigènes. Le corps des administrateurs représente un personnel d'élite, composé d'éléments très intelligents et supérieurs, à qui ce n'est pas trop demander que de fournir un pareil effort. Tous les agents du temps de la conquête, un grand nombre d'officiers, la plupart des missionnaires qui n'ont pourtant pas ordinairement reçu de culture spéciale, parlent couramment l'annamite. Il suffit d'un effort de volonté de la part de nos administrateurs pour y parvenir. Cette volonté, on doit exiger qu'ils l'aient. (Page 136.)

L'an dernier, l'honorable M. Milliès-Lacroix, au cours de la discussion du budget, a donné l'assurance que désormais nul avancement ne serait plus donné en Indo-Chine aux juges suppléants, s'il ne justifiaient au préalable d'une connaissance suffisante de la langue annamite, et, à l'appui de sa déclaration, il a cité devant la Chambre un extrait des instructions données à M. le gouverneur général Klobukovski au moment de son départ et aux termes duquel à l'avenir « non seulement les chefs de province, mais encore les fonctionnaires placés sous leurs ordres devront justifier de la connaissance de la langue annamite ».

Depuis il a été décidé que les élèves administrateurs ne pourraient prétendre à la titularisation qu'après avoir subi des épreuves attestant leurs progrès.

C'est là une mesure dont on doit louer l'esprit, mais il est à craindre qu'elle ne procure, au moins immédiatement, que des résultats aléatoires. « Et les administrateurs? et les magistrats *actuellement en place*? Et les autres catégories de personnel? » demande en effet très judicieusement M. Ajalbert. (Page 110.)

L'insouciance des idées, des préjugés de la population indigène se révèle partout, même dans les petits détails. La petite Indo-Chine française qui s'est superposée aux masses annamites et cambodgiennes paraît les ignorer et n'avoir aucune idée de l'importance que l'état d'esprit de ces masses a pour tout l'avenir de notre œuvre en Indo-Chine. M. Messimy va jusqu'à parler du mépris du blanc pour le jaune dans la colonie.

Notre sans-gêne administratif et fiscal résulte de ce mépris et avec lui bien d'autres aberrations de détail. L'apparition de la « Congai » par exemple, sur la vignette du timbre indo-chinois, fut un véritable défi jeté aux lettrés et aux paysans, pour qui la femme n'occupe qu'un rang social effacé. Ils n'ont vu dans ce fait que l'impudent étalage de mœurs efféminées. (Page 114.)

Mais ce que le rapport devrait ajouter, c'est que la cause de toutes ces fautes n'est pas dans la colonie elle-même. Pourquoi y trouve-t-on ce prolétariat administratif européen, qui n'existe dans les possessions d'aucune autre puissance, et dont la présence est contraire à toute bonne politique indigène parce qu'il en résulte entre nous et les natifs des contacts d'autant plus brutaux que certains agents sont recrutés d'une manière plus quelconque et dans des milieux fort peu éduqués? Pourquoi des agents de l'administration peuvent-ils durer, avancer même, sans savoir la langue, en commettant des abus, en traitant le pays selon une politique d'insou-

ciance égoïste qui pourrait reprendre la formule « après nous le déluge »! La raison de tout cela est dans le fait que les clientèles politiques peuplent les administrations indo-chinoises, y soutiennent leurs membres contre les effets naturels de leurs fautes. C'est le milieu parlementaire pour lequel M. Messimy a écrit son rapport qu'il faudrait convaincre qu'il ne sert à rien, comme le feront volontiers à toute occasion les membres du Parlement, de déplorer en gros les abus de notre régime en Indo-Chine si on les perpétue chaque jour en détail en imposant au gouvernement de la colonie des personnes, des avancements et des indulgences avec un sans gêne et une obstination absolument contraires au bien du service.

* * *

Si M. Messimy montre nettement qu'il ne pense pas que la qualité de notre administration en Indo-Chine réponde à l'étendue des sacrifices demandés au contribuable, il semble bien, quoiqu'il soit moins vigoureusement explicite à cet égard, qu'il n'estime pas non plus qu'en matière de travaux publics la colonie ait l'équivalent des charges très lourdes que lui impose le service de ses emprunts. Il y a eu hâte dans la conception et désordre dans l'exécution, sans parler d'une appréciable mégalomanie du service des travaux publics dont M. Messimy signale au moins un exemple dans les énormes ateliers de chemin de fer établis à Vinh.

Ceux qui ont étudié la question savent que le programme des chemins de fer a été hâtif. Des plans arrêtés trop vite ont permis à des entrepreneurs, se fondant sur les cahiers des charges insuffisamment étudiés qui leur avaient été présentés, de faire à l'administration un nombre invraisemblable de procès et d'obtenir des indemnités qui ont singulièrement élevé le prix kilométrique de revient des chemins de fer indo-chinois. Ce fait des dépassements qui se sont produits presque partout sur les travaux n'a pas échappé à M. Messimy.

Sans doute, dans ces pays tropicaux qui, au temps où les travaux ont été entrepris, étaient encore incomplètement connus, les dépassements sur les travaux entrepris étaient inévitables, ceux qui se sont produits n'en ont pas moins été excessifs. La mission d'inspection de 1908 a dressé le bilan de ces dépassements. A l'en croire, sur les travaux des deux seules lignes de Hanoi-Vinh et de Tourane-Hué-Quang-tri, ils n'auraient pas atteint, en 1908, moins de 4.900.000 piastres.

D'après cette mission, l'administration aurait eu le grand tort de laisser trop souvent concourir à ses adjudications, au moins pour les grandes entreprises, des personnes qui n'offraient pas plus au point de vue technique qu'au point de vue financier les garanties nécessaires; ensuite de faire procéder à ces adjudications sur des cahiers des charges contenant des lacunes et établis d'après des études insuffisantes. Dans certains cas, on vit des entrepreneurs adopter la tactique suivante: commencer par les travaux les plus rémunérateurs, de façon à tirer du contrat tout le bénéfice possible, puis demander la résiliation au cours de l'entreprise en se fondant sur les imperfections reconnues du projet primitif, ou bien

achever les travaux et, lors du règlement, contester l'exactitude des décomptes fournis par l'administration, les éléments ayant servi à leur établissement résultant de données manifestement inexacts; dans les deux cas, arriver à substituer à l'expertise régulière un arbitrage juridiquement contestable, mais dont l'expérience avait montré le parti avantageux.

Je signale des abus qui se sont produits; je me garderai bien pourtant de généraliser ces faits, car je n'ignore pas, je tiens même à dire qu'un certain nombre d'entrepreneurs eurent, au contraire, une conduite exempte de tout reproche et ne cherchèrent pas à tirer parti des fautes commises par l'administration. Celle-ci était elle-même de bonne foi, et la hâte excessive et inconsidérée, avec laquelle les travaux avaient été étudiés était, du reste, la principale cause des dépassements en question. (Page 123.)

Cette appréciation du rapporteur sur la manière dont les travaux publics ont été préparés et exécutés ne pèche pas par l'excès. Il y a là le sujet d'une enquête sérieuse qui serait bien utile, indispensable même avant que l'on songe à entreprendre de nouveaux travaux dans la colonie le jour où l'état de ses finances le permettrait. Aussi longtemps qu'on ne sera pas assuré d'empêcher le retour de toutes ces erreurs et de tous ces abus, il serait absurde et même coupable de lancer l'Indo-Chine dans un nouveau programme de travaux publics.

D'ailleurs, le rendement financier du précédent, dont l'achèvement approche, n'est pas pour pousser à la mégalomanie. Les lignes ferrées les plus fructueuses sans doute que l'on puisse construire en Indo-Chine, parce qu'elles traversent les régions les plus peuplées, sont maintenant achevées, et voici comment le rapport du budget des Colonies résume les résultats que donne leur exploitation :

L'Indo-Chine est actuellement pourvue d'un réseau de chemins de fer de 1.429 kilomètres en exploitation ayant, en 1908, pour une longueur un peu moindre, rapporté 6.665.425 fr. 61 et occasionné une dépense totale de 5.423.052 fr. 43.

Ces résultats peuvent se caractériser très brièvement. Là où la voie ferrée traverse des régions très peuplées, ils sont excellents. La meilleure preuve en est fournie par la ligne de Saïgon à Mytho. Ce chemin de fer — long de 71 kilomètres seulement — parcourt un pays surpeuplé et très riche. Son coefficient d'exploitation s'est abaissé, en 1908, à 48 0/0, le minimum obtenu jusqu'à présent sur les chemins de fer de l'Union.

Les lignes de pénétration perpendiculaires à la côte procurent également des résultats satisfaisants, à en juger par la ligne de Haïphong à Laokay et à Yunnan-fou qui est actuellement ouverte sur 466 kilomètres jusqu'à Mong-tseu, depuis le 15 avril 1909, et dont le coefficient d'exploitation se maintient au taux de 76 0/0.

Les autres lignes qui sont toutes plus ou moins parallèles à la côte ont, jusqu'à présent, donné des résultats plutôt médiocres ou même franchement mauvais.

La ligne d'Hanoï à la frontière de Chine (163 kilomètres) a un coefficient d'exploitation de 94 0/0.

Ligne d'Hanoï à Nam-dinh et Vinh (326 kilomètres), de 85 0/0.

Ligne de Saïgon à Kanhoa et au Lang-Bian (134 kilomètres) de 105,3 0/0.

Ligne de Tourane à Hué et Quang-tri (161 kilomètres) de 133 0/0.

La première de ces quatre lignes a un intérêt plus stratégique que commercial, elle parvient à peine à couvrir ses frais. Dans une certaine mesure, elle se ressent encore des difficultés qu'on a rencontrées au début, au moment de sa construction.

Les trois autres sont des tronçons du « Grand Transindochinois » qui est destiné à mettre un jour en communication rapide les divers pays de l'Union. Ces voies — sauf le tronçon d'Hanoï-Vinh — sont exploitées dans des conditions très coûteuses. Il n'est guère permis d'espérer qu'on doive jamais en retirer de gros bénéfices, car la proximité de la mer leur enlèvera toujours le plus clair de leurs revenus.

On doit reconnaître d'ailleurs qu'on s'est trop hâté pour la construction de ces lignes dont l'utilité ne s'imposait pas d'une façon immédiate. (R., pages 120, 121, 122.)

On est tenté de faire quelques réserves sur certaines des appréciations ci-dessus. C'est ainsi que M. Messimy est, peut-être, un peu optimiste, en ce qui concerne le chemin de fer de Yunnan. Il constate que le coefficient d'exploitation se maintient au taux de 76 0/0; mais il faudrait se demander quel capital il faut amortir et rémunérer avec les 24 0/0 d'excédent. Rien que pour la section en territoire chinois, ce capital doit dépasser 160 millions et laisser à la colonie, en mettant les choses au mieux, une charge de 4 à 5 millions par an, pendant un nombre appréciable d'années, en plus de ce qui doit lui être remis sur le rendement de l'exploitation. Du reste, c'est la caractéristique de tout ce réseau de chemin de fer : il laisse, les frais d'exploitation payés, une somme très faible pour assurer le service des quelque 250 millions empruntés pour sa construction. D'après les chiffres de M. Messimy, cette somme est de 1.242.373 francs, et encore faudrait-il savoir si la comptabilité indo-chinoise fait bien figurer au passif de l'exploitation des chemins de fer toutes les dépenses qui lui incombent réellement.

M. Messimy paraît avoir vu les choses en beau lorsqu'il a écrit : « Le chiffre des affaires relevé à la douane de Mong-tseu a triplé depuis dix ans. De 14 millions en 1897, il est passé à 44 millions en 1907. C'est l'indice qu'un courant commercial intense tend à s'établir entre le Yunnan, le Seutchouan et les entrepôts de Hong-kong et de Canton par la vallée du Fleuve Rouge. Le chemin de fer du Yunnan est appelé à en recueillir tout le profit. » Cette dernière affirmation n'est pas contestable, mais reste à savoir à quel trafic le Yunnan peut donner lieu; quant au Seutchouan il n'y a pas à en parler, il est à près d'un mois de caravanes muletières de Yunnan-fou et il aura son chemin de fer le reliant au centre de la Chine bien avant que l'on songe à la dépense colossale d'une voie reliant Yunnan-fou à Tchong-king. Or on ne sait exactement ce que valent les mines du Yunnan que les Chinois ne veulent d'ailleurs pas laisser exploiter par les Européens; la suppression de la culture de l'opium fait subir une crise à la puissance d'achat du Yunnan et s'il n'est pas contestable que presque tout le commerce de cette province doit passer par notre chemin de fer, il reste très douteux que ce commerce tout

entier suffise à assurer un trafic assurant dans un avenir raisonnable le service du gros capital immobilisé dans cette voie ferrée (1).

Nous croyons devoir, en passant, faire des réserves sur l'appréciation suivante du rapporteur sur le petit tronçon de chemin de fer construit jusqu'au pied de la montée de Lang-bian.

De grands travaux furent entrepris sans qu'on en ait très sérieusement reconnu la nécessité immédiate. L'embranchement du Lang-bian est du nombre. On avait eu l'idée — dont je ne conteste pas la justesse — d'établir sur le plateau du Lang-bian un sanatorium pour le personnel européen de la colonie. On décida d'en faciliter l'accès par une voie ferrée de 104 kilomètres. Après un examen plus approfondi de la question, le projet a été à peu près complètement abandonné. Mais un tronçon de 38 kilomètres, dont l'utilité est tout à fait problématique aujourd'hui, n'a pas moins été construit.

L'utilité du tronçon de chemin de fer reliant Phan-kang au Lang-bian n'est peut-être pas si problématique. Il mènera à une petite journée de route du plateau où, sans doute, un nombre grandissant de personnes iront examiner le Lang-bian et peut-être y séjourner, surtout lorsque la voie ferrée venant de Saïgon sera achevée jusqu'à Phan-rang. Cette facilité de voyage permettra à nombre d'Européens de voir si oui ou non on a eu raison de renoncer à créer une station d'altitude dont le projet fut abandonné pour une bonne part, sans doute, parce que l'on avait une tendance à réagir contre tous les plans du gouverneur qui y avait pensé. Ce chemin de fer peut faire automatiquement revenir au projet de station d'altitude, et s'il le fait, à notre sens, son utilité n'aura pas été négligeable.

Mais, ce détail mis de côté, les appréciations du rapport de M. Messimy sur les chemins de fer indo-chinois sont, dans leur ensemble, fort justes. Le rapporteur aurait voulu que l'on consacraît plus d'argent à d'autres travaux et il rappelle que, grâce aux efforts de l'administration anglaise, il y a aujourd'hui dans l'Inde 10 millions d'hectares irrigués. Il aurait voulu que l'hydraulique agricole et non les développements de chemin de fer fût le principal souci de notre service des travaux publics en Indo-Chine. Peut-être, en présence des méfiances et de l'abstention des indigènes du Nord-Annam et du Tonkin auxquels on promet des irrigations, et aussi du régime du delta du Fleuve Rouge, cette politique d'hydraulique agricole est-elle moins aisée à suivre qu'il le semble de loin. Mais il n'en est pas moins certain que des irrigations ici et des drainages là feraient plus pour le développement de la colonie que la plupart des chemins de fer qui n'ont pas, pour une foule de raisons de géographie physique et humaine qu'il serait trop long d'exposer ici, provoqué la création de richesses que l'on en attendait. Si, en particulier, on avait fait plus pour faciliter la mise en culture des immensités encore inutilisées dans le delta du Mékong, véri-

table centre de la richesse de la colonie, on aurait amené un développement de ressources budgétaires donnant à l'Indo-Chine pour les autres travaux d'un rendement plus lointain une base financière autrement large que celle sur laquelle elle les a entrepris.

*
* *

Tels sont les maux que M. Messimy relève dans la situation de la colonie. Si elle ne paie pas *trop*, elle paie *mal*, et ni en matière administrative, en raison de la surabondance d'un personnel discutabile à bien des égards, ni en matière de travaux publics, l'Indo-Chine ne trouve l'équivalent de ce qu'elle doit donner.

Quant aux remèdes, le rapporteur les voit d'abord dans de profondes réformes fiscales. En matière d'impôts directs, il demande une reconnaissance plus exacte de la matière imposable et une amélioration de l'administration indigène chargée de répartir l'impôt.

J'ai montré les défauts du système actuel des impôts directs. Pour l'asseoir sur des bases normales et rationnelles, il est indispensable de savoir au moins d'une manière globale par commune quelles sont les superficies cultivées et le nombre exact des habitants. Une reconnaissance rationnelle et méthodique de la terre et des hommes, seule, permettra de proportionner nos exigences fiscales aux capacités contributives du pays.

L'installation d'un cadastre et de recensements périodiques — et discrets, de façon à ne pas tracasser des populations souvent défiantes — s'impose ici d'une manière absolue. En attendant que ces travaux soient accomplis, il faut procéder à des enquêtes aussi soigneuses que possible pour parvenir à une répartition plus équitable des charges fiscales.

Le rôle considérable que jouent les mandarins dans l'administration indo-chinoise et particulièrement à propos de la perception des impôts directs, nous commande impérieusement d'améliorer aussi notablement le recrutement de ces hauts fonctionnaires indigènes. Sans doute, il en existe un grand nombre qui sont honnêtes, dévoués aux intérêts de leur pays et de loyaux auxiliaires pour nous, mais il arrive trop fréquemment encore que, parmi eux, des fonctionnaires indécents déconsidèrent notre autorité. Le peuple annamite a été de tout temps plus ou moins exploité par ses mandarins, mais leurs exactions lui pèsent maintenant davantage, parce que ce même peuple n'a plus pour l'autorité mandarinale le même respect qu'autrefois et ne se laisse plus aussi aisément pressurer.

Une épuration complète du mandarinat s'impose. Elle est réclamée par tous, même par les réformistes et les agitateurs, qui savent, en l'inscrivant dans leur programme, qu'ils touchent directement les masses indigènes.

En matière d'impôts indirects, il faut procéder à la réorganisation de monopoles qui donnent lieu à tant d'abus, peut-être à la suppression du plus vexatoire d'entre eux par la politique de répression qu'il entraîne, celui de l'alcool, et, en tout cas, on doit supprimer par le non-renouvellement de leurs contrats les Compagnies qui exploitent ces monopoles.

Il s'agit de faire disparaître la concession en fait ou en droit du monopole de vente du sel et de l'alcool dans le

(1) Pour cette question du chemin de fer du Yunnan, voir le *Bulletin de l'Asie* de juillet 1909.

Tonkin et les trois provinces du Nord de l'Annam. Etant donné les abus auxquels cette concession avait donné lieu, on ne saurait trop féliciter le gouverneur général du très réel courage dont il a fait preuve en cette circonstance. Il faut espérer qu'une autre décision du même genre ne tardera pas à intervenir en ce qui concerne les divers contrats du monopole de la distillation, dont l'échéance est, à vrai dire, malheureusement moins prochaine.

Le bruit mené en Indo-Chine et en France autour de la politique fiscale ainsi arrêtée par le gouverneur général suffirait à souligner toute l'importance de cette décision. On peut même se demander s'il ne faut pas voir dans cette affaire la vraie raison des critiques violentes dont est l'objet l'administration du gouverneur général, même sur des points absolument étrangers à la question des impôts industriels. Ainsi que le constate le *Bulletin de l'Asie* M. Klobukowski, vivement attaqué, n'en a que plus de mérite à entrer résolument dans cette voie. L'examen de la situation générale de l'Indo-Chine obligeait le représentant du gouvernement français à adopter cette mesure.

La France n'a pas sacrifié en Indo-Chine un demi-milliard et une dizaine de mille hommes pour le profit des actionnaires des compagnies du monopole. Sans doute, on comprend que ces sociétés — très puissantes et très riches — défendent une exploitation fructueuse, c'est même leur droit, mais le devoir du gouvernement n'est pas moins évident et bien tracé. On a jadis commis une faute; il importe de ne pas y retomber. (Pages 130, 131.)

Pour ce qui est du personnel français, M. Messimy demande, comme nous l'avons vu, que l'on augmente sa valeur, en particulier, en exigeant absolument de lui la connaissance de la langue des hommes qu'il est chargé d'administrer. Enfin il faut faire des réformes administratives. M. Messimy croit à la décentralisation en Indo-Chine, mais il ne semble pas y croire comme à une formule magique et dont l'application puisse aller sans aucune contre-partie. « Il faut, dit-il, décongestionner les services généraux sans, pour cela, rendre la main au particularisme local. » Il faut surtout voir ce qu'un système donne dans la pratique. Tout ne doit pas être centralisé ou décentralisé en Indo-Chine. C'est une affaire d'espèces. Il ne s'agit pas de dogmes, de superstitions contradictoires et qui se succèdent, comme la centralisation il y a quelques années, et la décentralisation dont l'heure est venue depuis. Même dans les services qui peuvent et doivent être décentralisés, la décentralisation doit avoir pour contre-partie un contrôle énergique dans son exercice et ses sanctions. Ce que dit M. Messimy des abus et de l'indolence d'une partie du personnel des services locaux le prouve assez.

En ce qui concerne la décentralisation entre la colonie et la métropole, M. Messimy demande le respect du décret du 21 avril 1891, qui donnait toute autonomie au gouverneur général, et il n'a pas tort.

Dans toutes ces réformes, la difficulté de la tâche du gouverneur général est singulièrement accrue par la tendance voulue qu'affecte depuis quelque temps le département des Colonies de restreindre autant qu'il le peut, la large indépendance et la grande liberté d'action qui lui avait été reconnue par le décret du 21 avril 1891.

Dans l'esprit des auteurs de cette charte organique, le gouvernement général de l'Indo-Chine, celui qui était

appelé à le diriger, devait être laissé maître de ses mouvements, pouvoir corriger à toute heure ses erreurs, aller plus ou moins vite en besogne suivant que les circonstances seraient plus ou moins favorables, modifier ses vues et sa conduite en raison des résultats obtenus sans avoir à craindre de voir sa liberté d'action entravée à chaque instant par l'ingérence de l'administration métropolitaine.

Jules Ferry en avait défini d'un mot l'esprit et la portée : c'était, a-t-il dit, un mandat d'agir et d'oser. M. de Lanesan, dans son livre : *La colonisation française en Indo-Chine*, déclare que, sans ce décret, il eût été réduit à l'impuissance et que toutes les mesures qu'il a pu prendre l'ont été grâce à cette « charte libérale » à laquelle il souhaite qu'aucune atteinte ne soit portée, ni dans la lettre, ni dans la pratique et sans laquelle aucun progrès nouveau ne serait réalisable. On retrouve d'ailleurs la même constatation et le même vœu sous la plume de M. Doumer dans son rapport sur la *Situation de l'Indo-Chine* en 1902.

L'accord de si éminentes autorités aurait dû, semble-t-il, rendre intangible le décret du 21 avril 1891. L'Administration centrale des Colonies n'en a pas moins pourtant depuis quelques années, et surtout de 1906 à juin 1909, tenté de reprendre d'une manière détournée cette liberté d'action laissée au gouverneur général par le décret de 1891. Elle ne pouvait songer à l'attaquer de front au moment même où de toutes parts, dans l'opinion, on réclame pour nos colonies une autonomie administrative aussi large que possible, elle a procédé par voie de restrictions assez savamment dosées pour ne pas émouvoir les milieux coloniaux. M. le gouverneur général Beau avait eu déjà à diverses reprises l'occasion de constater ces dispositions nouvelles.

Son successeur vient de s'y heurter et d'en éprouver les malencontreux effets, à l'occasion justement de ces décrets du 21 mars dont j'ai parlé et qui consacrent la suppression des directions générales de l'Agriculture et de l'Instruction publique de l'Indo-Chine. Après avoir décidé la suppression des deux directions générales en question, les textes de ces deux décrets disposent que les services locaux, entre lesquels sont fractionnés les deux services généraux supprimés, seront organisés, au point de vue des soldes de leur personnel pour chacun des pays de l'Union indo-chinoise, par des arrêtés du gouverneur général pris sur la proposition du lieutenant gouverneur et des résidents supérieurs mais *exécutoires seulement après l'approbation du ministre*. Ces sept mots glissés incidemment dans le texte constituent l'atteinte la plus grave qui ait été jusqu'à présent portée aux pouvoirs et aux prérogatives du gouvernement général. C'est ni plus ni moins la substitution pure et simple de l'autorité du ministre à celle du chef de la colonie dans un domaine exclusivement réservé au gouverneur général par le décret de 1891.

Cet empiètement du pouvoir métropolitain sur les attributions du gouverneur général de l'Indo-Chine n'est pas un fait isolé. Il en est d'autres exemples. Je prie mes collègues de se reporter à l'Annexe X. Ils y trouveront une note émanant du ministère des Colonies et relative précisément aux diverses réformes administratives actuellement en cours en Indo-Chine. Ils y verront :

Qu'en ce qui concerne la réorganisation du service de l'assistance médicale, il convient que le département des Colonies intervienne et se mette d'accord avec celui de la Guerre.

Qu'à propos de la réorganisation du service des postes, les mesures proposées par M. Klobukowski ne pourront être approuvées qu'après entente avec le ministère des Travaux publics.

Qu'en ce qui a trait à la réorganisation du service de la Trésorerie, le département des Finances est actuellement saisi des propositions du gouverneur général.

Après ces citations suggestives il n'est pas sans intérêt de rappeler le début de l'article 2 du décret du 21 avril 1891 ainsi conçu :

Le gouverneur général organise les services de l'Indo-Chine et règle leurs attributions.

Ce texte est net, clair et catégorique. Il ne renferme ni réserve, ni restriction d'aucune sorte. Il n'a rien de compatible avec la tendance nouvelle du département des Colonies. Je fais appel à l'esprit large et éclairé du nouveau ministre pour y mettre un terme. (Pages 133, 134.)

Il est vrai que pour que le ministre des Colonies fasse au gouverneur de l'Indo-Chine le large crédit prévu par le décret du 21 avril 1891, il faudrait qu'ils se fussent mis absolument d'accord sur les grandes lignes de la politique, mûrement étudiée et sérieusement voulue, que ce gouverneur devra appliquer dans la colonie. Est-on, d'ordinaire, en Indo-Chine et au pavillon de Flore, en présence d'une politique aussi claire, aussi consciente d'elle-même ? Les titulaires du ministère des Colonies sont-ils préparés, et s'entourent-ils toujours de manière à pouvoir la concevoir et l'élaborer nettement ? Ne s'engagent-ils pas souvent avant d'avoir bien compris et ne veulent-ils pas ensuite se rattraper en empiétant en détail sur les pouvoirs du gouvernement général ? Ce sont des questions que le rapport aurait pu utilement examiner en passant.

*
*
*

C'est qu'en effet, tous les maux constatés dans la colonie ont leur véritable source dans la métropole. Si le personnel coûte cher et ne rend pas ce qu'on aurait le droit d'en attendre, c'est qu'on veut y introduire une quantité illimitée de fonctionnaires dont la seule qualification est d'être des clients. Et on pourrait tout faire remonter jusqu'à la source métropolitaine des maux dont M. Messimy a si bien constaté l'épanouissement de la colonie. Si tous les boulons de la machine indo-chinoise ont un si fâcheux besoin d'être resserrés, c'est qu'on demande en réalité à cette machine des services de tout autre ordre que ceux qu'elle est ostensiblement faite pour rendre. Le rapport de M. Messimy présente l'intérêt très réel de l'indiquer en montrant à quel point des réformes s'imposent dans la colonie.

Maintenant le pessimisme qu'inspire depuis quelque temps la situation de cette dernière et auquel le rapporteur s'est peut-être un peu trop laissé entraîner par endroits est-il justifié ? Nous croyons qu'il ne faut rien exagérer. La population indigène est séculairement habituée à beaucoup souffrir de ses administrateurs. Son mécontentement, malgré les dernières secousses de l'Extrême-Orient, est encore, pour ainsi dire, en grande partie inorganique et aura quelque peine à s'organiser. Nous pouvons encore regagner la confiance en faisant des réformes, en diminuant, en répartissant mieux les charges de cette population, et en lui montrant que nous faisons un usage profitable pour elle de l'argent que nous lui demandons. Ainsi nous diminuerons la prise que pourront avoir sur elle des agitateurs dont la

présence est désormais inévitable dans cet Extrême-Orient en fermentation. Même parmi les « intellectuels » annamites nous pouvons nous créer un parti. Il ne faut pas beaucoup de réflexion à un Indo-Chinois, s'il sait un peu la géographie et la statistique de la partie du monde où il habite, pour se rendre compte que des maîtres occidentaux sont pour lui une garantie contre des dominations pires, et des tuteurs utiles, surtout s'ils se présentent comme des éducateurs, non pas pressés, assurément, mais sincères. Et à ce point de vue on ne saurait donner tort au désir qu'exprime M. Messimy de nous voir faire davantage pour l'éducation de nos protégés, d'autant qu'il voit fort bien ce que l'intérêt du peuple annamite lui-même nous recommande à cet égard : « L'enseignement indigène doit, dit-il, à mon sens, avoir un caractère avant tout pratique, utilitaire et professionnel. C'est à ce prix seulement que nous pourrions arriver à vivifier les qualités natives de la race annamite, à l'initier au sens des nécessités de la vie moderne, tout en la préservant, et nous avec elle, d'un déracinement moral qui aurait pour elle et pour notre domination des conséquences pires encore que son immobilisation dans une civilisation arriérée à beaucoup d'égards, mais saine à tout prendre et dont le long passé est précisément une garantie. » Si les indigènes sont mieux instruits de leur situation dans le monde — et c'est à nous d'élargir leur horizon — et, si, en même temps, ils voient que nous voulons faire quelque chose pour eux tout en constatant, au besoin par des exemples, que nous ne nous laisserons pas forcer le pas, la crise que subit l'Indo-Chine pourra être un bien et non un mal. Elle aura attiré utilement l'attention ainsi que le prouvent des documents comme le rapport de M. Messimy. Mais il est temps d'agir et de se rappeler dans les faits que l'Indo-Chine n'est pas destinée à entretenir le mieux possible comme fonctionnaires ou autres bénéficiaires un certain nombre de Français en rémunération de services qu'ils ne rendent pas toujours, mais bien à être pour la France, personnalité morale plus durable que les individus d'une génération, une cause de grandeur et de crédit dans le monde.

Le Comité a été saisi de demandes de livres par certains groupements français d'Extrême-Orient, dont le budget ne permet pas la création rapide de bibliothèques suffisant aux besoins de leurs membres. Nous serions reconnaissants à ceux de nos adhérents qui pourraient disposer d'un certain nombre de livres de bons auteurs, faisant honneur à notre littérature, et pouvant servir à la diffusion de notre influence morale. Les classiques, en particulier, les mémoires et les ouvrages historiques seraient utiles à nos compatriotes d'Extrême-Orient, à qui nous nous empresserons de faire parvenir les livres que nos adhérents pourraient distraire pour eux de leurs bibliothèques.

VARIÉTÉS

IMPRESSIONS D'UN TIBÉTAIN
EN FRANCE

Il est toujours intéressant pour un peuple de voir comment les autres le décrivent et le jugent. Mais cela devient fort amusant quand cette description émane d'un primitif pour lequel tout, dans notre civilisation, est une nouveauté surprenante. C'est ce qui nous a décidés à publier le récit de voyage du Tibétain Adjroup Gumbo, amené en France par M. Jacques Bacot. Ceux de nos adhérents qui assistaient le 18 février 1908 à la Conférence que nous fit M. Bacot à notre siège social n'ont pas oublié sans doute le personnage vêtu de peaux harmonieusement associées, dont la figure était étrange mais sympathique, et qui se tenait à côté de lui. C'était Adjroup Gumbo. M. Jacques Bacot l'avait amené en France pour rendre encore plus solide l'attachement et le dévouement de ce serviteur-guide et aussi pour avoir l'occasion de pratiquer la langue tibétaine, en vue d'un nouveau voyage que le jeune explorateur accomplit en ce moment même, dans l'espoir d'atteindre le Poyoul, région située un peu au Nord-Est du grand coude qui jette le Bramapoutre, à travers une coupure de l'Himalaya que nul Européen n'a jamais franchie, des hautes terres du Tibet dans la plaine tropicale de l'Assam. C'est aujourd'hui la partie la moins connue du Tibet et peut-être celle que l'on doit désirer le plus connaître, car elle aurait une religion originale. Nous espérons en voir sortir bientôt, plein de documents modestement mais énergiquement amassés, comme au cours de son premier voyage, M. Jacques Bacot, accompagné toujours de son fidèle Adjroup Gumbo. En attendant nous publions le récit de ce dernier, tiré d'un cahier écrit en tibétain et fidèlement traduit par son maître. Nos adhérents y trouveront une naïveté et une saveur d'impressions que l'âge de notre civilisation ne connaît plus et dont les pareils ne se rencontreraient sans doute qu'en remontant à nos plus vieux chroniqueurs du haut moyen âge ou même plus loin, jusqu'aux récits des temps homériques. Nous cédon la parole à Adjroup Gumbo, cet homme des temps passés qui se trouve être notre contemporain.

VOYAGE DU NOMMÉ

Adjroup Gumbo, de Patong

AVEC

LE GRAND HOMME FRANÇAIS PA

L'histoire de mes aventures est écrite dans ce livre.

CHAPITRE PREMIER

D'abord en ce temps-là le grand homme français nommé Pa étant venu au pays de Tsekou l'année du mouton pour visiter le Poyoul (Tibet) moi Adjroup Gumbo, Tibétain de Patong, je lui dis sans hésiter : Permits que je te suive en Chine, au Tibet et en quelque lieu que ce soit.

Après avoir parcouru le Tibet, et revenu à la frontière de Chine à Tsekou, je dis encore : Je veux aussi aller au pays de France.

J'ai emmené un compagnon nommé Alla. Mais étant arrivé à Tengyueh, Alla fut effrayé et retourna dans sa patrie. Alors je dis sans hésiter : J'irai au pays de France. Et comme on était parvenu à Chinkai (Bhamo), à la frontière anglaise, je me trouvai seul.

Je vis que les hommes étaient différents, le langage différent, le travail différent. Alors j'ai beaucoup pensé dans mon esprit que je retournerais aussi. Mais ayant pensé pendant deux jours, voyant qu'on allait assis dans des voitures, qu'on s'asseyait sur des étoffes de soie, qu'on mangeait des choses excellentes, qu'il y avait des éléphants et beaucoup d'ivoire, j'ai compris que les Indes étaient ainsi et que je les connaîtrai.

Le cinquième jour de la onzième lune je me suis assis dans un grand navire sur les eaux de l'Iraouaddy. Le bateau marchait au moyen de feu, d'eau et de roues placées dans le fond. Extérieurement il était en bois, l'intérieur était de fer, les colonnes et les poutres étaient de fer. Au milieu 700 charges étaient placées et en haut se tenaient 500 hommes. Le navire dépassait le vent et il faisait un bruit semblable au tonnerre.

Sous un toit il y avait un grand marché où des richesses étaient étalées (1). Et chaque fois que le navire s'arrêtait, un grand nombre d'étrangers venaient pour acheter et chaque jour les marchands vendaient pour dix mille onces d'argent.

Le navire jetait un grand cri qui devait s'entendre à trois jours de marche.

Ainsi sont les Indes. Les hommes sont paisibles et miséricordieux.

Comme nous arrivions au pays de Awa, tous les tchertens étaient en or et le grand homme Pa était bon pour moi, je me réjouis. A Mandalay, dans un grand monastère bouddhiste, se trouvaient les statues en or de tous les dieux. Des milliers d'hommes adoraient et faisaient des offrandes. Le temple était recouvert d'or et d'argent.

Dans ce pays les hommes sont riches; les maisons sont bâties en pierre. La température était moyenne et jusqu'à présent mon corps se portait bien.

Mais à partir de ce moment mon esprit s'inquiétait et je priais beaucoup.

Comme j'étais allé sur un autre grand navire appelé Halutcham, le Pa Tajen (le grand homme Pa) partit pendant quatre jours sur une route dif-

(1) Il s'agit d'un des bateaux-bazars qui circulent sur l'Iraouaddy.

férente et je me trouvai seul. Un grand nombre d'Anglais voyageaient aussi et comme nous ne nous comprenions pas, on parlait par gestes des pieds et des mains. Et tous se riaient et me regardaient.

Chaque jour on me donnait deux fois à manger et je dis qu'au Tibet on faisait trois repas par jour et qu'il fallait faire selon la coutume tibétaine. Alors un Anglais dit ceci : « Donnez-lui trois repas par jour selon la coutume tibétaine. » Et l'Anglais dit encore : « Les coutumes tibétaines sont sales, les coutumes anglaises sont propres. Les Anglais sont ingénieux et les étrangers ne leur ressemblent pas. » En observant les Anglais et les Français je reconnus que c'était vrai. Alors je pensai que je ferai ainsi que les Français. Mais ayant réfléchi plus longtemps que les hommes d'aujourd'hui disent cette sentence : « Celui qui oublie sa langue maternelle est un ingrat », je résolus de ne pas oublier mes coutumes.

* * *

Etant arrivé dans un tel pays je vins à penser que j'avais deux frères et une sœur. L'aîné est parti à Lhassa ; et moi, l'aîné après lui, j'allais en France. Dans ma maison mon jeune frère restait tout seul. Comme je pensais ainsi tout un jour, les larmes tombèrent de mes yeux. Je désirais retourner dans ma patrie, car les hommes ici-bas font mieux de jouir tranquillement de leur patrimoine que de se tourmenter.

En pensant ainsi j'arrivai en dix jours au bord de la mer. Le quinzième jour de la onzième lune on monta sur un navire de mer. Avant de quitter l'Halutcham les Anglais voulurent que je lavasse mon corps et mes vêtements, disant que sans cela je serais malade. Ayant tout lavé je fus conduit au navire de mer.

Si on levait les yeux on ne voyait que le soleil, la lune et les étoiles ; si on les baissait on voyait l'eau, de la mer. Nulle part on ne voyait autre chose. Il y avait un grand vent qui rend les hommes malades. Comme des poissons jouaient sur l'eau je les regardais. Le navire ne s'arrêtait pas la nuit, car la lune brillante éclairait la mer (1).

Après quatre jours, étant arrivé au pays de Colombo, on s'arrêta deux nuits et je regardais autour de moi. Le Pa Tajen agissait envers moi comme envers un fils, et il remplaçait mon père et ma mère. J'obéissais à toutes ses paroles et le vénérais.

Sur ce navire il y avait deux sortes d'eau. Dans l'eau de la mer il y avait du sel. L'eau pour boire était de l'eau de fleuve et après qu'on en eut bu

pendant dix-huit jours elle n'était pas épuisée. Les colonnes et les murs en étaient remplis.

Le grand homme Pa avait amené du Tibet un gros et un petit chien. Les deux chiens étant arrivés sur la mer furent malades. Alors je pensais que si les chiens étaient malades, je pouvais l'être aussi et cette pensée m'inquiétait. Cependant dix jours étant écoulés je n'étais pas malade, mon esprit et mon corps étaient sains.

Dans ce navire, le quatorzième jour étant arrivé, un petit chef anglais mourut. Selon la coutume des Anglais tous les hommes s'étant vêtus de noir et ayant dit des prières, le cadavre fut jeté à la mer. Et moi ayant vu ces choses je fus effrayé. Je pensais tout un jour que si je mourrais il en serait fait de moi selon cette coutume. Et en me rappelant ma patrie les larmes tombèrent de mes yeux. Comme je souffrais dans mon esprit le Tajen s'en aperçut et me dit : « Adjroup Gumbo ne souffre pas dans ton esprit. Si tu deviens malade je te donnerai des remèdes. Si ta destinée est venue et si étant malade tu viens à mourir, je ne jetterai pas ton corps dans la mer, mais je le déposerai dans un mausolée de pierre, et viendrai en aide à ton frère dans ta patrie. » Ayant entendu ces paroles, je me réjouis.

Ayant ainsi navigué sur la grande mer pendant quinze jours et étant arrivé dans la petite ville de Port-Saïd on s'arrêta un jour. Et il y a encore cinq jours de route sur la grande mer. Entre ces deux mers un immense pays s'étend. Alors il y a l'immense terre. Aujourd'hui la route n'est plus fermée entre les deux mers, et comme sur un fleuve, les gros navires peuvent aller baignant dans l'eau.

Et ces deux mers ne sont pas semblables. Dans la première il faisait très chaud, dans la seconde il faisait un grand froid et un grand vent. Comme ce grand vent soufflait je commençais à être malade. Et le Tajen me dit : « Adjroup, ne crains point, dans six jours encore nous arriverons dans ma maison. » Le Pa Tajen était ainsi : il avait fait le tour de la terre. Il savait la langue et les coutumes des Chinois, des Tibétains et des Mossos. Il connaissait encore celles des Loutzé, des Lissou, des Lagma et des Libou (1). Il avait une puissance universelle car il accomplissait ce qu'il avait pensé (2). Il était bon pour ses serviteurs et leur donnait des salaires équitables. Les Français vont beaucoup en Chine, mais les Tibétains ne vont pas en France. Moi Adjroup, semblable à un chien misérable, je pensai que j'étais comme eux fait de chair et de sang. Alors

(1) Adjroup Gumbo croit que l'on navigue la nuit grâce au clair de lune.

(1) Adjroup Gumbo exagère mais ne fait que « prêter aux riches. »
(2) Pour ces peuples primitifs voyager selon un plan bien arrêté à l'avance et arriver à jour fixe passe l'ordinaire.

je rejetai ma patrie et priai Dieu tout puissant de me protéger. Ayant ainsi supplié, je n'hésitai plus, plein de courage et j'arrivai en France sans avoir été malade de l'épaisseur d'un cheveu.

CHAPITRE II

Suite de mes aventures au pays de France après avoir traversé la mer.

D'abord comme nous étions arrivés à la ville de Marseille au pays de France, de l'autre côté de la mer, le Tajen rencontra son père et sa mère et je m'en réjouis. Il était 10 heures quand nous arrivâmes dans cette ville et nous entrâmes dans une grande auberge.

A l'auberge le Tajen me dit : « Adjroup Gumbo, voici que nous sommes arrivés aujourd'hui dimanche ayant traversé la mer. Dans une grande église des prêtres chantent la messe. Nous irons dans cette église. » J'étais rempli d'allégresse (1).

Et moi, étant arrivé dans la grande église : « Dieu tout puissant qui est partout, devant toi qui fis ce monde et les créatures et qui leur commandes, je me prosterne. Je te rends grâce de m'avoir protégé, car me voici devant toi, bien portant, n'ayant pas souffert de douleur. Jamais ma gratitude ne pourra égaler ta bonté, car tu es sans limites. Et cependant je te demande de me regarder encore afin de me protéger. »

Deux jours étant écoulés, je suis sorti pour visiter Marseille. Sur une montagne haute de neuf étages se trouve une grande église. Pour monter sur cette montagne, il y a plusieurs sortes de chemins. Moi, pour monter, étant entré dans une petite maison au pied de la montagne (2), je vis des hommes assis. Et le temps d'un cri, la maison fut transportée en haut de la montagne, au seuil de l'église. Dans cette église il y a des statues de saints et de vierges. A cette vue je me réjouis et je m'agenouillai pour prier. Etant montés dans une voiture nous redescendîmes au pied de la montagne.

Comme nous étions arrivés à un bras de mer, dans une maison suspendue sur l'eau (3), beaucoup d'hommes se tenaient. Et cette maison franchit l'espace par-dessus les eaux. Nous sommes revenus en ville dans une voiture et beaucoup d'hommes me regardaient.

Les hommes et les femmes français sont beaux et leurs vêtements sont propres. Dans ce pays je ne vis pas de céréales, mais il y avait de grandes quantités de viandes, de fruits et de sucreries.

Dans l'auberge il y avait huit étages et plus de

cent chambres (1). Les murs sont en pierre, les colonnes et les poutres en fer et les planchers en verre. En haut comme en bas il y a de l'eau et l'escalier compte plus de 100 marches. Si on ne voulait pas monter l'escalier, il y avait une petite chambre suspendue au plafond qui, le temps d'un cri, vous portait au sommet de la maison.

Il y avait une multitude de voyageurs et chacun d'eux était dans une chambre. Dans ces chambres des lits sont dressés, drapés d'étoffes en soie, ainsi que des tables chargées d'ornements. Des étoffes de soie sans crasse couvraient ces tables. Le soir, pour dormir, des serviteurs étendaient les lits, et le matin ils les repliaient.

Je mangeais avec les maîtres de l'auberge sur une table ronde. La coutume le matin est de manger un petit repas de lait, de café, de beurre et de sucre. A midi et le soir on fait deux grands repas de viande, de poissons, de fruits et de sucreries.

Avant de faire ces repas il faut laver son corps et ses mains et secouer la poussière de ses vêtements. Et quand je reviendrai dans ma patrie, quand je dirai, chien méprisable, que j'ai fait selon cette coutume, tous les hommes, incrédules, se boucheront les oreilles.

Dans cette auberge, toutes les chambres, en haut et en bas, aux six heures du jour et de la nuit, il n'est pas besoin d'huile ni de feu, mais les lampes s'allument d'elles-mêmes.

Dans cette seule ville de Marseille il y a autant d'hommes que dans trois provinces tibétaines. Tous sont riches et il n'est pas de pauvres. Si on réunissait toutes les richesses du Tibet on ne bâtirait pas un seul foyer dans cette ville. Les hommes ici ne se nuisent pas entre eux (2). Et je pensais que c'était la Terre du Sud (3) où l'on ne peut aller. Alors je résolus de ne plus retourner dans ma patrie. Mais ayant réfléchi plus soigneusement, je me souvins que j'avais deux frères et une sœur. Tandis que je serais à mon aise, je ne saurais pas si mes frères et ma sœur souffrent dans ma maison. Alors je résolus de retourner dans ma patrie.

Le Tajen me dit que sa maison était dans la grande ville nommée Paris où demeure le roi. Il dit encore qu'au Tibet il faudrait un mois pour franchir cette distance. Mais par les moyens français il faut un jour.

Ayant regardé attentivement, je vis que c'était vrai. La route perce les pierres, les falaises, les montagnes, les forêts, les fleuves. La route est pavée de fer, et pour aller sur cette route, des petites maisons sont posées sur des roues de fer.

(1) Adjroup Gumbo, comme les primitifs et les enfants, adopte volontiers un chiffre, toujours le même pour la même catégorie d'objets, et qui exprime seulement l'idée de grande quantité.

(2) Adjroup Gumbo ne connaît que les moyens de nuire plus grossiers et visibles des pays primitifs.

(3) Sorte de pays de Paradis terrestre, de Cocagne ou de Salente des légendes tibétaines.

(1) Adjroup Gumbo croyait que cette messe était un service d'actions de grâce pour l'heureuse arrivée des voyageurs.

(2) L'ascenseur qui monte à Notre-Dame de la Garde.

(3) Le transbordeur.

Et il y a des milliers de ces voitures. Le feu fait mouvoir les roues.

Quand on est monté dans ces voitures, il ne faut laisser dépasser au dehors ni ses jambes, ni ses bras, ni sa tête.

Le soir, après avoir mangé, nous sommes partis sur la route de fer, dix-huit voitures étaient liées l'une après l'autre. Le matin à 7 heures nous sommes arrivés à Paris. Et cette route était aussi longue que celle de Tsekou à Lhassa.

On entre dans la ville par des caves longues de plusieurs lis (1), dont les murs sont revêtus de porcelaine.

CHAPITRE III

Moi Adjroup Gumbo étant arrivé avec le Pa Tajen qui a parcouru le monde et vint au Tibet, que je suivis sans hésiter jusqu'au pays de France après avoir traversé la mer, dans la ville de Paris où demeure le roi, grande capitale, et où se trouve la maison de mon maître.

Cette maison est de pierre. Les portes d'entrée sont en fer et les portes intérieures en verre. La porte pour les voitures est en bois. Il y a neuf étages depuis le fond jusqu'au sommet et plus de 100 chambres. Les poutres et les colonnes sont en pierre. Dans les chambres les murs sont revêtus de soie et de glaces bordées de cuivre. Partout il y a des fleurs faites de cuivre, d'argent et d'or. Les parquets sont en bois soigneusement poli ; et des tapis y sont déroulés sur lesquels on marche.

Avant d'entrer dans la maison on nettoie ses pieds sur des tapis de tresses. Tout le monde ne peut pas entrer. A la grande porte il y a un gardien. Il faut d'abord aller chez le gardien qui laisse entrer les uns et pas les autres. S'il a dit oui, il accompagne dans la maison. Pour entrer il faut avoir des vêtements propres.

Le seuil passé, il y a trois escaliers semblables aux escaliers tibétains. Un grand pour les visiteurs, un petit qui mène aux chambres et un autre pour les serviteurs. Il y a aussi une petite chambre pour trois personnes qui, le temps d'un cri, les porte au sommet de la maison.

A tous les étages, il y a des petites roues (2), et si on les tourne d'un quart de tour elles donnent la lumière, l'eau, la chaleur, tout ce qu'on veut ; et il n'est pas besoin d'huile ni de feu. Je ne savais par quel moyen, mais ayant regardé attentivement je vis que sous la maison, dans la terre, nuit et jour, il y a un grand feu et de l'eau abondamment. L'eau vient de la terre et il faut allumer le feu.

Le Tajen, son père, sa mère et sa famille sont beaux. Tout ce qu'ils font est propre. Dans un

(1) Adjroup confond évidemment la gare de Lyon avec celle du Quai d'Orsay par laquelle il quitta ensuite Paris et y revint.

(2) Commutateurs, robinets à eau et à gaz, etc., etc.

même jour ils portent plusieurs vêtements et ils ont de grandes richesses.

Il y a une grande salle où l'on ne va que pour manger les repas. Les hommes mangent avec les femmes étant mêlés autour d'une table ronde. Pour entrer dans la salle, ils croisent avec elles leurs bras et s'inclinent devant elles. Les Français aiment beaucoup les femmes, ils les saluent profondément, et quand ils leur parlent, ils montrent des visages souriants et leur voix est pleine de douceur.

Dans la maison, il y a des choses de tous les pays, et le Tajen apportait encore, venant du Tibet, des statues des dieux, des images peintes, des trompes, des robes de lamas, des armes, des brides, des tasses ; deux chambres pleines.

Le Tajen dit alors : « Adjroup Gumbo, fais selon les coutumes tibétaines. » Et il me vêtit de vêtements riches, bordés de peau de panthère. Puis, ayant convoqué des chefs, il me montra ainsi que les choses rapportées. Et moi, voyant cela, je ris beaucoup, car tous étaient bons pour moi, me donnant une excellente nourriture et de riches vêtements. Je pensais que je resterais toujours dans ce pays. Mais ayant réfléchi pendant trois mois, je désirai rentrer dans ma patrie.

Si d'autres Tibétains viennent en France, il leur faut apporter de beaux vêtements. Dans ce pays, les lois sont excellentes et tous peuvent y aller. Les hommes sont bienveillants aux étrangers.

LE JARDIN OU LES BÊTES FÉROCES ET TOUS LES ANIMAUX DE L'UNIVERS SONT RÉUNIS

Tout le peuple français possède ce jardin, mais un seul maître commande aux animaux : D'abord des éléphants, des chameaux, des zèbres, des mules, des chevaux sauvages, des ânes, des yacks, des cerfs, des chèvres, des moutons, des porcs, des chiens d'espèces multiples. Des tigres, panthères, ours, loups, renards et renardes blanches, renards bruns, sangliers de toutes sortes. Dix-huit espèces de rats, onze espèces d'éperviers, des aigles, des paons, des canards, des grues, des perroquets. Puis encore des cerfs, des chevreuils et des daims.

Et comme j'étais venu pour regarder ces animaux, beaucoup de Français me regardaient et riaient.

L'ÉVÊQUE ÉTANT MORT

L'évêque précieux par la grâce divine mourut (1), et moi, Adjroup Gumbo, je suis allé voir son corps exposé. Étant arrivé près du cadavre, je vis qu'il était semblable à un corps vivant, en paix et se reposant. Beaucoup de vierges le veillaient et des milliers de Français étaient accourus de la campagne pour le voir. A la porte,

(1) M^{sr} Richard.

il y avait beaucoup de soldats (1). Pendant trois jours les chemins étaient fermés aux voitures.

Des soldats venaient avec les visiteurs et les empêchaient de demeurer longtemps près du corps. Dehors d'autres soldats en grand nombre veillaient à ce que les personnes qui tombaient ne fussent pas écrasées par la foule.

Ayant vu ces choses, je ne craignis plus de mourir et trois jours étant écoulés j'allais à l'école des prêtres et comme je les entendais chanter, les larmes tombèrent de mes yeux.

LA MAISON OU L'ON S'AMUSE

A Paris, il y a une maison toute ronde où l'on va pour rire (2). Depuis le bas jusqu'en haut des chefs et des hommes de toutes classes par milliers étaient assis.

D'abord un cheval vint portant sur la tête le nom du roi. Beaucoup d'hommes frappaient le tambour et soufflaient dans des trompettes pour faire danser le cheval. Et le cheval marchait sur deux pieds comme les hommes.

Puis, deux hommes nus sautèrent sur la tête l'un de l'autre et de la tête ils sautaient à terre en tournant plusieurs fois en l'air. Un homme, ayant mis neuf tables l'une sur l'autre, se plaça une lampe sur la tête, une lampe entre les pieds, une lampe sur chaque main. Il se mit debout sur les mains au sommet des neuf tables et tourna neuf fois sur lui-même.

Ensuite neuf femmes de sept ans, dont la moitié du corps seulement était vêtu, dansèrent toutes les danses de l'univers. Leurs danses n'étaient pas naturelles à l'homme. Et ces femmes n'étaient pas en papier, mais en chair vivante. Et je regardais, m'étonnant. Puis, des hommes et des animaux ayant envahi la piste, de l'eau tomba en pluie du sommet de la maison et jaillit du sol et recouvrit les hommes et les animaux. Et de nouveau la piste se vida et se sécha.

Dans un grand marché on vend des denrées provenant du monde entier : friandises, miel, sucre, sucre candi, pâtes, hydromel, choses douces et fortes, lait, beurre, crème, petit lait, fromages et toutes les choses blanches. Viande de bœuf, mouton, chèvre, porc, gibier, bêtes sauvages; volaille de terre et d'eau, tous les fruits de la terre et tous les poissons de la mer. Ce marché est plus grand qu'une grande ville du Tibet.

Il y a aussi un grand marché clos de murs (3) comme une maison et couvert d'un toit transparent en verre où de nombreux marchands vendent toutes les choses qui s'achètent. Comme j'étais venu pour acheter de la toile afin de coudre un vêtement, je dépliai ma balance chinoise, car

ne connaissant pas les monnaies françaises, je désirais les peser. Alors tous les marchands se moquaient et riaient de moi. Et bien que j'eusse très chaud au visage, je continuai de peser les pièces, de peur que les marchands me voyant étranger ne me trompassent. Mais en regardant attentivement je vis que les marchands français sont vertueux et ne cherchent pas à tromper, car pour une pièce d'or ils me donnaient plus de vingt fois son poids d'argent et chaque fois je m'en réjouissais.

Vers la deuxième lune, il y a un mardi qui est une grande fête. Ce jour-là les hommes, les femmes et les enfants parcourent la ville en lançant des fleurs en papier qu'ils puisent dans des sacs placés au bord des chemins. Tout le jour les hommes et les femmes se lancent ces fleurs à la figure et le sol en est recouvert.

Au centre de la ville, au croisement de douze routes larges comme des fleuves, est une grande porte à neuf étages (1). Etant arrivé là, comme tous montaient dessus, moi Adjroup Gumbo, je suis monté avec eux. Etant arrivé en haut, je regardais et vis toute la ville. Je croyais que c'était la terre du Sud et pensais que si je mourrais je n'aurais pas de crainte, mais de la joie.

Tous les Tibétains ne pourraient peupler une si grande ville.

Quand on s'est égaré, il est aisé de monter sur cette porte pour reconnaître les hautes églises et les maisons, et ensuite, étant descendu, se diriger sur la bonne route.

J'ai souvent fait ainsi pour retrouver ma maison bâtie près du fleuve, non loin d'une grande place ornée de statues et de fontaines.

Dans quatre grandes maisons (2) sont renfermées des images des hommes de tous les temps jusqu'à aujourd'hui, et leurs vêtements et leurs couteaux, leurs arcs, leurs flèches et leurs lances, des cuirasses, des fusils, des brides et des selles. Ayant vu ces choses, je sus comment était le monde depuis les Indes jusqu'à la Chine et même au delà.

A la quatrième lune les Français bâtissent des maisons de plaisir sur une grande plaine (3).

D'abord dans une grande maison, un homme et une femme s'enferment avec des lions, des tigres et des panthères et leur enseignent l'art de faire rire les spectateurs. Ayant vu cela, j'eus une grande frayeur. Dans une autre maison, des singes habillés en hommes étaient assis autour d'une table. Un de ces singes ayant mis un chapeau sur sa tête servit à manger aux autres singes, et tous

(1) Sergents de ville.

(2) Le Nouveau-Cirque.

(3) Louvre ou Bon-Marché.

(1) L'Arc de Triomphe.

(2) Musée des Invalides.

(3) Foire des Invalides.

mangeaient comme des hommes. Alors tous les spectateurs riaient de plaisir. Il y avait aussi des marchands de toutes espèces d'objets et de nourritures. Dans toutes ces maisons on paye pour entrer un prix grand ou petit.

Après un mois cette ville disparut et on la rebâtit ailleurs chaque mois.

LE PAYS DE BEAUVOIR

Après deux mois passés à Paris, nous sommes allés dans un pays appelé Beauvoir. Dans ce pays, la mère de Tajen et ses sœurs se rencontrèrent.

Au Tibet, il y aurait dix jours de route, mais dans les voitures françaises on met trois heures.

Dans le château de Beauvoir, demeure le chef L..., précieux et brillant comme le jour, sage et puissant, maître de grandes richesses. Il était bienveillant aux petits, aux moyens et aux grands. Comme nous étions arrivés dans sa maison, il veilla lui-même à notre logement.

La maison a 9 étages. Dans une chambre au sommet, où se trouvent un lit et des couvertures, je dormis pendant la nuit. Si des Tibétains viennent en France, qu'ils se rendent auprès de M. L... Monsieur veut dire chef et L... est son nom.

Il est le chef de la ville où des centaines d'hommes et de femmes fabriquent des colliers. Les perles de ces colliers sont en porcelaine. La terre est placée sur des tables en fer et des roues convenablement placées la transforment en perles. Puis les perles, ayant été posées sur un feu ardent, se revêtent rapidement de toutes les couleurs.

Dans cette ville se trouve un hôpital. Des vieillards, des indigents, des malades, des paralytiques, des aveugles, y trouvent leur nourriture et des vêtements. Il y a un grand médecin qui commande. Ce médecin a une machine lui permettant de voir à l'intérieur du corps et de connaître la forme de tous les os.

Dans ce pays un pont de fer est jeté sur un fleuve (1), et un fleuve amené d'un autre pays passe sur ce pont. De sorte que les deux fleuves forment une croix.

Le Tajen a en plus de sa maison de Paris une grande maison à la campagne.

Après cinq mois passés à Paris nous sommes partis. Entre les deux maisons, la distance au Tibet serait de vingt jours. Cette maison est grande comme une forteresse et bâtie sur une petite montagne. Mais le Tajen n'est pas le chef du pays, car, en France, ceux qui habitent les palais sont devenus les sujets de leurs fermiers. Les pauvres devenus puissants étant élus par le peuple ont laissé leurs biens aux riches. Mais désormais ils désirent s'en emparer.

(1) Pont-Canal.

Dans cette maison il y a partout des peintures représentant des arbres, l'eau des lacs et des rivières, des jardins et des champs tels qu'on les voit dans la campagne.

On n'y voit aucun dieu ni aucun saint, car ces peintures ne sont pas faites par des prêtres mais par des hommes habiles. Et les Français se plaisent à regarder ces peintures dans l'intérieur de leurs maisons.

Je suis resté cinq mois à la campagne. Le matin et le soir je tirais au fusil, tuant des lièvres et des oiseaux. Au milieu du jour je pêchais des poissons.

Pendant trois mois j'ai beaucoup souffert, étant irrité contre la cuisinière. Cette cuisinière avait des moustaches, elle était sale, méchante, et ne craignait pas Dieu. Elle me donnait ma nourriture comme à un chien. Après trois mois le Tajen la chassa de sa maison. Une nouvelle bonne cuisinière fut amenée et je me réjouis.

J'ai vu d'autres femmes méchantes, mais leurs maris étaient bons. En France, quand une femme mariée a commis l'adultère, son mari ne la tue pas, ainsi qu'au Tibet et en Chine un mari vertueux doit le faire, mais il va paisiblement à ses affaires, tandis que tous rient de lui et se moquent, disant que son front est semblable à celui des bœufs.

Indo-Chine

Au Conseil supérieur de l'Indo-Chine. —

Nous avons, dans notre dernier numéro, commenté brièvement le discours que M. Klobukowski a prononcé à l'ouverture de la session ordinaire que ce conseil a tenue à Saïgon le 27 novembre 1909. Nous allons donner aujourd'hui quelques renseignements sur cette session.

Dans la première séance, tenue le jour même où le gouverneur prononça son discours, l'urgence des vœux suivants a été votée :

1° Vœu tendant à obtenir une intervention du gouverneur général auprès du ministre des Colonies pour que soit rapportée la décision ministérielle ordonnant de nouveau l'application de l'arrêté du 20 juin 1905 relatif aux retenues de logement et d'ameublement à opérer sur les fonctionnaires de l'Indo-Chine logés et meublés en nature.

Subsidiairement, à ce que les intéressés ne soient tenus de payer qu'à compter du nouvel arrêté pris par M. le gouverneur général à la suite de la décision ministérielle (déposé par M. Rousseau, président de la Chambre de commerce de Saïgon) ;

2° Vœu portant sur le principe de la création, au profit de la Chambre de commerce de Saïgon, d'une taxe de passage d'un demi-centième de piastre par picul de paddy, pour être affectée au gage d'un emprunt destiné à fournir à ladite Chambre les moyens de résoudre, dans un délai aussi bref que possible, la question de l'amélioration de

l'outillage du port de Saïgon et sur la perception immédiate de ladite taxe par la Chambre de commerce de Saïgon, dès que l'administration aura approuvé le devis administratif des travaux et des achats à effectuer ainsi que le projet d'emprunt à intervenir (déposé par M. Rousseau, président de la Chambre de commerce de Saïgon);

3^o Vœu tendant à la revision du tarif des droits sur les mandats-poste et télégraphes (déposé par M. Leroy, président de la Chambre mixte de l'Annam);

4^o Vœu tendant au creusement à l'aide de dragages de la passe de Tourane jusqu'à une profondeur de 6 mètres et à l'établissement de quelques bouées d'ancrage le long de la presqu'île de Tien-tcha (déposé par M. Leroy, président de la Chambre mixte de l'Annam);

5^o Vœu tendant à la création d'une commission municipale élue de Pnom-penh en remplacement de la commission municipale consultative de cette ville (déposé par M. Lebreton, président de la Chambre mixte du Cambodge);

6^o Vœu tendant à la prohibition de l'exportation hors du Cambodge des génisses âgées de moins de sept ans et, au besoin, à la suspension par le gouvernement du Cambodge de l'exportation des bestiaux (déposé par M. Lebreton, président de la Chambre mixte du Cambodge);

7^o Vœu portant sur un crédit de 300.000 piastres à prélever sur le compte de réserve pour être affectées aux travaux de la route de Kampôt (déposé par M. Lebreton, président de la Chambre mixte du Cambodge);

8^o Vœu tendant à l'autorisation de la consultation à domicile des membres de la Chambre de commerce et d'agriculture du Cambodge (déposé par M. Lebreton, président de la Chambre mixte du Cambodge);

9^o Vœu tendant à l'autorisation pour les électeurs de la Chambre de commerce d'agriculture de Pnom-penh de voter, s'ils sont présents en Indo-Chine le jour du vote (déposé par M. Lebreton, président de la Chambre mixte du Cambodge.)

La séance a été levée à 4 heures. Les travaux des commissions ont commencé aussitôt.

* *

Le Conseil supérieur de l'Indo-Chine s'est réuni à Saïgon en séance plénière, pour la deuxième fois, le 30 novembre, à 8 heures du matin.

Le gouverneur général déclare la séance ouverte. Lecture est donnée des procès-verbaux de la séance d'ouverture et de la première séance du Conseil.

Ce procès-verbal est adopté.

On passe à la discussion du budget général. M. Simoni, résident supérieur du Tonkin, rapporteur général, donne lecture de son rapport. Le budget pour l'exercice 1910 s'équilibre ainsi :

Recettes ordinaires.....	35.440.000	piastres.
Recettes extraordinaires....	220.000	—
Total.....	35.660.000	—
Dépenses ordinaires.....	35.440.000	—
Dépenses extraordinaires...	220.000	—
Total.....	35.660.000	piastres.

Soit, au total, 1.284.000 piastres de plus que l'an dernier. M. Simoni fait observer que le budget pour 1910 a été établi avec toute la prudence possible. Les prévisions de recettes ont été calculées pour plus d'exactitude sur la moyenne des trois dernières années.

Les instructions ministérielles concernant le

budget et certaines questions d'un intérêt général font l'objet d'une discussion à laquelle prennent part le gouverneur général, M. Picanon, directeur général des Douanes et Régies, et directeur général des Finances, M. Simoni, résident supérieur au Tonkin, M. Gallut, directeur du Contrôle, M. Guermeur, président de la Chambre de commerce d'Hanoï, M. Pâris, président de la Chambre d'agriculture de Saïgon, et M. de Montpezat.

Le Conseil passe ensuite à l'examen des divers chapitres du budget qui sont successivement adoptés, et l'ensemble du budget est approuvé.

Il examine ensuite les différents budgets locaux, les comptes administratifs, les comptes de gestion, les situations d'emprunt, etc., etc. Puis il passe à l'étude des vœux.

La séance est levée à 6 heures du soir.

* *

La troisième et dernière séance plénière du Conseil s'est tenue le 1^{er} décembre, à 8 heures du matin. Le Conseil a continué l'examen des vœux commencé la veille. Le manque de place ne nous permet pas de les citer tous; nous signalerons pourtant les suivants :

Concernant la création d'une commission inter-sessionnaire et permanente du Conseil colonial de la Cochinchine (présenté par M. Pâris; rapporteur M. Schnéegans);

Concernant l'institution de permissions de trente jours avec gratuité de transport et indemnité journalière pour les fonctionnaires de la Cochinchine (présenté par M. Flandrin; rapporteur M. Grosleau);

Concernant le droit au congé administratif, après trois ans de séjour colonial, pour les fonctionnaires nés dans la colonie (présenté par M. Flandrin; rapporteur M. Luce);

Concernant la personnalité civile des Chambres d'agriculture (présenté par M. Pâris; rapporteur M. Michel);

Concernant la construction d'une voie ferrée reliant Saïgon à Tayninh (présenté par M. Pâris; rapporteur M. Jullidières);

Concernant le recrutement de la main-d'œuvre (présenté par M. Pâris; rapporteur M. Grosleau);

Concernant la création d'une commission municipale élue auprès du résident-maire de Pnom-penh; ce vœu est pris en considération et renvoyé à l'administration du protectorat du Cambodge (présenté par M. Lebreton; rapporteur M. Luce);

Plusieurs des vœux présentés n'ont été que partiellement retenus ou ont été modifiés. Deux avaient obtenu par avance satisfaction : l'un de M. Pâris, concernant les crédits destinés aux canaux de la Cochinchine, l'autre de M. Rousseau, au sujet d'une intervention du gouverneur général en faveur du personnel métropolitain des postes et télégraphes.

Un vœu tendant à proposer la création de délégations financières en Indo-Chine, système qui fonctionne actuellement en Algérie, fait l'objet d'un long commentaire de M. Guermeur qui en

est le rapporteur et qui soutient la proposition faite par M. Paris. Le gouverneur général répond qu'il s'est déjà occupé de cette importante question et qu'il est prêt à donner son appui à un projet tendant à faciliter l'étude des besoins de la colonie et à fortifier la politique de coopération qu'il a toujours préconisée et appliquée.

Le secrétaire du Conseil supérieur ayant déclaré que le programme de la session de 1909 est épuisé, le gouverneur général se lève et prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Je tiens, avant de déclarer close votre session ordinaire, à vous remercier de la collaboration active que vous m'avez prêtée pendant ces derniers jours.

Vous avez en peu de temps, — en trop peu de temps, — et dans toute la mesure du possible étudié, discuté, élucidé diverses questions qui intéressent le présent et l'avenir de notre colonie.

Pendant la durée du séjour que je me propose de faire en France et qui sera aussi court que possible, j'examinerai, d'accord avec le ministre des Colonies et le gouvernement, les voies et moyens permettant la prompte réalisation du programme et des réformes que je vous ai exposées et qui ont obtenu votre assentiment.

Je ferai ressortir également les fortes raisons qui viennent appuyer la plupart des vœux que vous avez adoptés et qui ont pour but de consolider notre œuvre en Indo-Chine, œuvre que nous saurons rendre indestructible, car nous avons tous le sentiment qu'elle doit reposer moins sur la force que sur la confiance des populations en notre esprit de justice et d'équité.

Je prie MM. les délégués des rois d'Annam et du Cambodge de transmettre cette assurance à leurs souverains dont le loyalisme nous est assuré et qui peuvent compter, comme celui de Luang-prabang, sur la bienveillance affectueuse du gouvernement protecteur.

Vive la République !

Vive l'Indo-Chine !

Messieurs, je déclare close la session ordinaire du Conseil supérieur.

Le gouverneur général et M^{me} Klobukowski ont offert un grand bal à la population saïgonnaise en l'honneur de l'ouverture de la session du Conseil supérieur.

Avant l'ouverture du bal, trois notabilités indigènes remirent à M. Klobukowski une adresse dans laquelle ils exprimaient, au nom de tous leurs compatriotes, le respectueux dévouement et la profonde reconnaissance des indigènes pour le gouverneur général qui le premier s'efforça de satisfaire les desiderata des Annamites en supprimant les monopoles du sel et de l'alcool.

M. Klobukowski se montra très sensible à cette démarche et, remerciant les délégués, les assura de toute sa bienveillance.

Le concours triennal des lettrés à Nam-dinh. — Nous avons, dans le numéro de décembre 1909, publié le texte de l'allocution que le résident supérieur prononça à l'ouverture de ce concours. La proclamation des lauréats a eu lieu le 16 décembre 1909, au milieu d'un grand concours de population. Le gouverneur général a tenu à assister à cette cérémonie et il y prit la

parole. Le discours qu'il prononça et qui fut traduit, puis publié en langue indigène, vaut d'être inséré ici.

Messieurs,

Il y a vingt-trois ans, à pareille époque, au lendemain d'un deuil cruel, dont le cœur annamite, mieux encore que les « Annales », a conservé le souvenir, je vins ici même, en qualité de délégué du résident général en Annam et au Tonkin, assister à votre grand concours triennal.

Le cadre est resté le même ; le même respect entoure les vieilles coutumes nationales ; comme autrefois, dans ce camp où tant de générations studieuses se sont succédé, je vois, au milieu de la foule accourue de toutes parts, les candidats se presser, impatients d'entendre proclamer les résultats de la difficile épreuve ; dans le présent, je crois retrouver, intact, un passé subitement évoqué, comme si le temps qui n'épargne rien n'avait pu entamer une institution que maintient, contre ses atteintes, la forte armature de la tradition.

Et cependant autour de vous, parmi vous, que de changements se sont produits dans une aussi courte période ! Que de modifications dans la vie du peuple et des individus, dans les habitudes, dans les idées mêmes ! Vos campagnes sont sillonnées par les chemins de fer, par les automobiles, qui franchissent les distances en moins de minutes qu'il ne fallait auparavant de jours pour les parcourir ; ce sont des ateliers, des usines en pleine activité ouvrière ; un mouvement commercial et industriel dont l'importance s'accroît sans cesse ; c'est la prospérité de tous et de chacun assurée par le travail, dans la paix reconquise, sous la protection des lois.

Et plus loin, ce sont les ports de l'Indo-Chine agrandis, fréquentés, ouverts aux transactions internationales, la production d'un sol fertile et la richesse publique décuplées par les demandes de l'extérieur ; c'est, dans son incessant effort que rien n'arrête, la science qui travaille au bien de l'humanité par ses perfectionnements multiples, nous conduisant ainsi vers un état social tellement amélioré qu'on ne saurait assigner une limite au génie créateur de l'homme.

N'avons-nous pas vu, en moins d'un demi-siècle, la vapeur, l'électricité et leurs applications innombrables asservies à nos usages journaliers ; le problème de la navigation sous-marine résolu ? Et maintenant ne sommes-nous pas témoins en Occident — comme vous-mêmes le serez bientôt en Indo-Chine — de la merveille des merveilles, l'audacieuse envolée dans l'azur ? Et c'est à un Français, à l'aviateur Blériot que revient l'impérissable honneur d'avoir, le premier, de Calais à Douvres, survolé la mer.

Souvent, en présence des effrayants cataclysmes qui désolent notre planète, nous avons senti l'écrasante impression de l'irréparable faiblesse de l'homme ; mais, soudain, quel prodigieux réconfort ! Cet être humain, chétif, débile, atome imperceptible sur la surface terrestre, qu'un souffle renverse, qu'un accident banal supprime, a entrepris la conquête des forces élémentaires de la nature immuable ; il maîtrise, il discipline, il analyse la puissance inconnue que recèlent les choses, au point qu'on ne sait si, dans sa persévérance inlassable, il ne parviendra pas à dérober au monde le secret de son existence.

Dans cet essor universel, l'élite intellectuelle d'Annam pouvait-elle rester indifférente ? Devait-elle, se bornant à l'étude des livres classiques, se consacrer, comme le sage légendaire dans sa tour d'ivoire, à la méditation exclusive de sentences abstraites ? Nous ne le pensons pas.

Nous avons jugé, au contraire — et M. le résident supérieur Simoni vous l'a déjà dit excellemment — qu'une réforme des examens triennaux s'imposait, qu'il convenait d'étendre le champ de vos études et qu'aux dissertations

brillantes sur des sujets purement littéraires, il était essentiel d'adjoindre un programme de connaissances utiles, préparant vos jeunes intelligences à un labeur productif, faisant de vous tous des hommes capables d'un effort efficace et vraiment utile à leur pays dans les luttes pacifiques de la civilisation en marche.

Et ce n'est pas s'éloigner de traditions éminemment respectables, ce n'est pas aller à l'encontre des préceptes qui sont à la base même de votre organisation sociale qu'orienter dans un sens plus moderne votre éducation; c'est, au contraire, nous inspirer des enseignements de vos philosophes les plus vénérés, de ceux qui ont eu comme la prescience de l'avenir. Le grand Tsen Tchang n'a-t-il pas dit : « Ceux qui, pratiquant la vertu, ne s'appliquent pas à favoriser son rayonnement, ceux qui, ayant su acquérir la notion des principes de la droite raison, sont impuissants à en assurer l'influence extérieure, ceux-là qu'il importe à la société qu'ils aient ou n'aient pas existé. » N'est-ce pas aussi à l'un de vos anciens rois qu'on attribue cette maxime : « Le sage ne songe pas seulement à l'heure présente, mais à l'heure qui va suivre. »

Messieurs, la France ne veut pas se borner, sur cette terre d'Extrême-Orient, où si longtemps régna l'anarchie, à établir définitivement l'ordre et la sécurité, à exécuter de grands travaux agricoles, à mettre en relations directes et rapides les régions les plus éloignées de l'Indo-Chine, considérées jusqu'alors comme inaccessibles, et à les doter de l'outillage économique indispensable; elle veut aussi, fidèle à son rôle d'éducatrice, associer l'Annam à l'œuvre de progrès intellectuel qui se poursuit dans le monde.

Sa tâche sera accomplie lorsqu'elle aura développé en vous les qualités individuelles et donné ainsi une valeur pratique à ce que j'appellerai « l'unité humaine ».

Ce jour-là, nous pourrions dire que nous avons éveillé dans les esprits le sentiment élevé du vrai nationalisme, celui qui nous fera apparaître à vos yeux, non pas comme des étrangers qu'il faut craindre, mais, suivant l'expression de Paul Bert, comme des « frères aînés » vous précédant dans le domaine infini de la pensée.

Le gouvernement protecteur m'a choisi pour vous servir de guide, je ne faillirai pas à ma mission.

Jeunes gens qui m'avez écouté, anxieux « de l'heure qui va suivre », retenez et répétez mes paroles; elles viennent, vous le savez, d'un ami sincère, épris de vérité et de justice.

Vive la France!
Vive l'Indo-Chine!

Le régime minier. — Le résident supérieur au Tonkin a adressé aux chefs de provinces et aux commandants de territoires militaires la circulaire suivante :

« Les prescriptions des articles 21, 45, 46 et 48 du décret du 25 février 1897, réglant le régime des mines en Annam et au Tonkin, semblent, dans bien des cas, avoir été perdues de vue par les intéressés. Je me propose de les leur rappeler prochainement d'une façon pressante et d'user ensuite, si la chose est nécessaire, des sanctions prévues au décret précité.

Je vous prie, en conséquence, de faire dans vos archives toutes recherches nécessaires, afin de me renseigner, d'une façon précise et complète, sur l'application qui a été faite dans votre province des prescriptions suivantes du décret minier :

1° Prescriptions de l'article 21.

a) Tous les individus, propriétaires de mines, doivent fournir un certificat de nationalité ;

b) Toutes les sociétés, propriétaires de mines, doivent fournir : l'acte constitutif de la société; les statuts de la société; la liste des membres du conseil d'administration avec l'indication de la nationalité de ces membres. Toutes ces pièces doivent être certifiées exactes et véritables par le président du conseil d'administration.

(Les formalités précédentes doivent être remplies, soit au moment de l'institution d'une concession de mine par le demandeur de cette concession, soit, ultérieurement à la concession, par toute personne, individu ou société, qui devient propriétaire de la mine par voie de cession ou de toute autre façon.)

2° Prescriptions de l'article 45.

Les pièces à fournir sont les suivantes : déclaration de cession, faite par le cédant ou le concessionnaire; acte transmissif de la propriété.

(Indiquer la date à laquelle l'acte transmissif de la propriété a été enregistré au registre de mines.)

3° Prescriptions de l'article 46.

Cet article concerne « la déclaration de réunion » entre les mains d'un même propriétaire de plusieurs mines de même nature.

4° Prescriptions de l'article 48.

Les pièces à fournir sont :

a) Pour les individus propriétaires de mines : la déclaration d'élection de domicile dans le ressort de la province ;

b) Pour les sociétés propriétaires des mines : la désignation d'un gérant responsable; la déclaration d'élection de domicile du gérant. »

Réorganisation de l'École de médecine de Hanoï. — Un arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine, approuvé par le ministre des Colonies, réorganise l'École de médecine de Hanoï.

Cette école, placée sous l'autorité du résident supérieur au Tonkin, a pour mission de former : 1° des médecins indigènes appelés, sous la direction de médecins français, à assurer l'assistance médicale indigène et à coopérer à l'exécution des mesures sanitaires dans toute l'Indo-Chine; 2° des sages-femmes indigènes.

Une association rizicole indo-chinoise.

— La Cochinchine dispose de très vastes étendues de terres susceptibles d'être consacrées à cette culture si utile qu'est le riz. La colonie cultivée actuellement environ 1.500.000 hectares qui lui ont permis d'exporter, en 1907, 1.264.000 tonnes de riz; elle possède encore 2 millions d'hectares en friche et pourrait ainsi dépasser 3 millions de tonnes à l'exportation, le jour où toute sa superficie cultivable se trouverait aménagée pour la production de la précieuse céréale.

Le grand obstacle est le manque de main-d'œuvre. La Cochinchine, colonisée par les Annamites depuis cent cinquante ans à peine, délaissée par les Cambodgiens apathiques, est très insuffisamment peuplée pour les besoins généraux du pays. Sa population a crû considérablement depuis l'occupation française; elle est passée de

1.200.000 âmes à 3 millions en cinquante ans, consacrant dans ce laps de temps toute son activité au défrichement, abandonnant le commerce aux Chinois, ne songeant qu'à la rizière et, grâce à un travail facile, mais sans cesse renouvelé, faisant en ce demi-siècle monter l'exportation du riz de 80.000 tonnes à 1.264.000!

On pourrait faire mieux encore, puisque de vastes espaces restent disponibles; mais il ne faudrait pas moins de soixante à quatre-vingts ans pour arriver au défrichement complet de la Cochinchine par le croît normal de la population. On a songé à importer une main-d'œuvre étrangère, chinoise ou javanaise; la réalisation serait bien difficile par suite de la difficulté, pour nous Occidentaux, de diriger ces masses d'ouvriers agricoles d'usages, de langues, d'idées si différents.

Avec plus de raison, on a pensé à multiplier l'action de la main-d'œuvre indigène par l'emploi des machines. Telle qu'elle est pratiquée par les Annamites, la culture du riz exige beaucoup de bras pour le sarclage, le hersage, le repiquage, la cueillette, le battage et enfin l'emmagasinement. Mais en Louisiane, au Texas, l'ingéniosité des constructeurs a permis de faire pour le riz ce qui, au Far-West, se passe pour le blé: la machine décuple l'homme. Il s'agit de faire en Indo-Chine, et plus spécialement en Cochinchine, comme en Amérique, et pour cela de chercher les adaptations nécessaires.

Certains colons novateurs ont déjà fait des tentatives dans cette voie. La Chambre d'agriculture de Cochinchine a plus d'une fois étudié la question. L'administration y a donné une certaine attention à la suite notamment d'un rapport adressé en 1907 au lieutenant-gouverneur par M. E. Outrey, inspecteur des services civils: des crédits ont été prévus au budget et quelques expériences commencées.

Mais cela pourra durer longtemps. Aide-toi, le ciel t'aidera. Quelques colons ont pensé que, en cette matière, ils pourraient aller plus vite et faire mieux que l'administration. Et c'est ainsi que vient de se former à Paris une *Association rizicole indo-chinoise* qui a pour but « l'étude de toutes les questions relatives à la culture du riz en Indo-Chine ». Cette société, qui aura sur place tel comité délégué qui sera requis et qui emploiera tels ingénieurs spécialistes que les circonstances exigeront, se préoccupera surtout de rendre pratique la culture mécanique; mais elle se saisira aussi d'une autre grande question, celle de l'amélioration de la qualité de ce riz de Cochinchine qu'on ne peut arriver à sélectionner dans les conditions actuelles de la culture.

Que l'administration fasse les grands travaux d'aménagement qui lui incombent: le nivellement du sol, les digues d'intérêt général, les grands canaux soigneusement étudiés pour le drainage, l'irrigation ou la circulation, et l'*Association rizicole indo-chinoise*, avec les appuis efficaces qu'elle a déjà trouvés, est en droit d'escompter encore et grâce à l'initiative que sa

situation d'organisme privé lui laissera, saura mettre au jour d'utiles solutions au bénéfice de la colonisation tant française qu'annamite en Indo-Chine.

Extrême-Orient

CHINE

Le chemin de fer du Yunnan. — On annonce que le chemin de fer du Yunnan sera ouvert au trafic jusqu'à Yunnan-sen le 1^{er} avril. Au commencement de janvier, la ligne était achevée jusqu'au delà du kilomètre 420 et la locomotive doit atteindre Yunnan-fou en février.

Le voyage de la commission navale. — La commission navale chinoise, présidée par le prince Tsai Hsoun, frère du régent, et qui a commencé son voyage en Europe par l'Angleterre et la France, est arrivée en Allemagne après une courte visite à l'Italie et à l'Autriche. Le gouvernement allemand lui a fait un accueil très flatteur et l'a promenée à travers les ateliers Vulcan à Stettin et Hambourg, l'arsenal de Kiel et les usines d'Essen. A l'occasion de cette visite, la presse allemande exprime l'espoir que l'Allemagne pourra, malgré la concurrence anglaise et japonaise, fournir à la Chine une bonne partie du matériel nécessaire à sa réfection navale.

La commission chinoise rentre en ce moment en Chine par le Transsibérien après un court arrêt en Russie.

La question de l'opium. — Le Foreign Office vient de publier, sous forme de document parlementaire, un rapport de M. Max Müller, conseiller à la légation britannique de Pékin, sur la question de l'opium, et une dépêche de sir John Jordan résumant ce document. Le ministre d'Angleterre à Pékin écrit: « Il y a, sans aucun doute, eu une diminution dans la consommation et la culture de l'opium, et il s'est formé une opinion publique qui fortifiera singulièrement l'action du gouvernement et des autorités provinciales dans la mise en application des mesures draconiennes qu'ils projettent de prendre dans un avenir prochain... Nous n'avons de renseignements complets et certains que sur deux provinces, le Chansi et le Yunnan, et les annexes au rapport de M. Max Müller fournissent un témoignage éloquent de l'excellent travail qui a été accompli dans les deux provinces. A l'autre extrême se trouvent le Chensi, le Kansou, le Hou-pé et le Seu-tchouan, toutes provinces dans lesquelles on n'a encore fait que peu pour s'opposer soit à la consommation soit à la culture de l'opium. La dernière de ces provinces, qui est de beaucoup la région qui produit la plus grande quantité de la drogue dans l'Empire, fournira les

preuves suprêmes du succès ou de l'échec du programme de prohibition totale qu'on semble sur le point d'adopter, et comme l'ordre a été donné de ne laisser semer aucun pavot cet automne, le combat dont tout dépendra a lieu sans aucun doute au Seu-tchouan pendant que se rédige ce rapport. » Pour l'Angleterre, comme on le sait, la question a une importance peut-être encore plus directe que pour nous en Indo-Chine : le gouvernement britannique s'est engagé vis-à-vis de la Chine à diminuer la production de l'exportation de l'opium de l'Inde en proportion des efforts que ferait la Chine pour réduire la production et la consommation de la drogue sur son propre territoire.

JAPON

Le budget. — Le marquis Katsura a fait connaître, en décembre, à la Diète son projet de budget pour l'exercice commençant au 1^{er} avril 1910. Les recettes ordinaires ont été estimées à 488 millions de yen (1 yen = 2 fr. 59) et les recettes extraordinaires à 45 millions. Les dépenses ordinaires ont été fixées à 422 millions et les dépenses extraordinaires à 114 millions. Dans l'ensemble, pour l'exercice 1910-1911, les recettes et les dépenses doivent donc s'élever à 536 millions. Ce budget est en excédent de 23 millions sur celui de 1909-1910, arrêté aux recettes comme aux dépenses à 513 millions, dont 470 millions de recettes ordinaires et 400 millions de dépenses ordinaires.

Les dépenses extraordinaires doivent être couvertes en 1910-1911 pour 64 millions par l'excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires. Parmi les recettes extraordinaires, il faut citer un excédent de 21.800.000 yen laissé par l'exercice clos au 31 mars 1909.

Répondant aux plaintes du contribuable japonais, extrêmement chargé depuis la guerre, le gouvernement déclare vouloir diminuer les impôts de 9 millions en 1910-1911 et de 10 millions pour l'exercice suivant.

Par contre, ainsi que nous l'avons dit, il se voit dans la nécessité de proposer à la Diète d'augmenter de 30 0/0 les salaires des fonctionnaires qui n'ont pas monté depuis 30 ans, alors que la puissance d'achat de la monnaie a baissé de moitié au Japon pendant la même période. Il en résulterait une augmentation de dépenses de 12.500.000 yen, mais grâce à une réorganisation administrative le gouvernement espère abaisser à 8.750.000 yen le coût de cette réforme. Reste à savoir si elle trouvera une majorité à la Diète où l'on a toujours la tendance absolument contraire de demander la possibilité d'une diminution de l'impôt foncier à une diminution parallèle des salaires des employés de l'Etat.

Pour le service de la dette, le budget prévoit une somme de 192 millions de yen dont 7.500.000 provenant du reliquat du budget de l'exercice 1907-1908. Sur ces 192 millions, 61 serviront à l'anéantissement du capital de la dette.

Tels sont les chiffres présentés à la Diète par le premier ministre, marquis Katsura, qui tient le portefeuille des finances. Comme toutes les statistiques, et celles du Japon en particulier, ils mériteraient d'ailleurs un examen approfondi.

Le commerce extérieur. — D'après les rendements du commerce extérieur qui viennent d'être publiés à Tokyo, les exportations se seraient élevées en 1909 à 412 millions de yen et les importations à 393. Ces chiffres avaient été respectivement en 1908 de 377 et de 436 millions de yen.

L'assassinat du premier ministre de Corée. — Le fanatisme patriotique des Coréens contre la domination japonaise, qui s'était manifesté par l'assassinat du prince Ito commis si froidement à Kharbine, s'est révélé une fois de plus il y a quelques semaines par l'assassinat du premier ministre coréen. Ce dernier représentait en effet, aux yeux des patriotes, cette partie des classes dirigeantes coréennes qui s'est ralliée à la domination japonaise et collabore avec les Japonais. Il est à remarquer qu'au Japon, à vrai dire dans les milieux non officiels, s'exprime maintenant l'idée qu'il est temps d'adopter en Corée une politique définitive qui ferait disparaître la dualité de l'administration dans laquelle les Coréens ont trouvé les moyens d'essayer encore de résister à la domination nipponne. Il s'agirait donc en réalité de l'annexion de la Corée qui, malgré la situation de fait actuelle, et en raison des droits conférés aux puissances par leur ancienne convention avec le gouvernement de Séoul, nécessiterait tout d'abord quelques négociations internationales.

ASIE RUSSE

A Kharbine. — La bourse de Kharbine vient de publier son rapport sur l'année 1908 et elle fournit des renseignements sur la situation du commerce russe en Mandchourie. Le rapport qui lui est dû s'occupe des marchandises venues de Russie et des produits indigènes exportés. Il a été d'ailleurs commenté dans tous les organes de la presse de la Russie d'Europe, et certains chiffres ont semblé surprendre quelques économistes qui ne les ont acceptés que sous bénéfice d'inventaire.

C'est en 1908 que pour la première fois les produits manufacturés expédiés de Russie ont suivi la voie japonaise de Mandchourie pour être ensuite expédiés à Changhaï. De grands changements se sont opérés dans la partie du pays où se trouvent les Russes. Kharbine a pris une activité nouvelle, de nombreux comptoirs s'y sont établis, la navigation est plus active sur la Soungary, et l'agriculture s'est développée encore. On a même pu expédier en Europe du froment et du seigle; les haricots ont été achetés par les pays voisins, et

plusieurs cargaisons de ce produit ont été achetées par l'Angleterre. Le bois a été l'objet d'un important commerce, expédié surtout à Vladivostok, et des wagons d'œufs ont été envoyés en Sibérie.

Cependant les marchands se plaignent et avec raison. La vie est ridiculement chère à Kharbine, les loyers sont d'un prix tout à fait excessif et les acheteurs demandent des crédits exagérés.

Levant

Le nouveau ministère. — Depuis l'inauguration du régime constitutionnel en Turquie, les changements de cabinets se sont toujours produits d'une façon mystérieuse. Cette fois, il est vrai, Hilmi pacha fut mis en minorité par la Chambre, mais celle-ci revint sur son vote. Le grand vizir, qui avait été désigné à ces fonctions en avril dernier par le Comité Union et Progrès, aurait démissionné, si l'on en croit certains bruits, à cause de l'intervention constante du Comité dans les affaires politiques. Il est un fait indéniable, c'est qu'immédiatement après la chute d'Abd ul Hamid, il n'y avait pas moins de trois pouvoirs exécutifs à Constantinople. Le général Chevket pacha, comme chef des troupes d'occupation de la ville, jouait un peu au dictateur; de son côté, le Comité Jeune-Turc donnait ses ordres, et enfin Hilmi pacha jouissait d'un pouvoir limité, bien que prenant la responsabilité de toutes les mesures. Certains députés jeunes-turcs comprenaient bien l'anomalie dangereuse de cette situation et faisaient voter, dans un congrès, vers la fin de l'année passée, une motion invitant le Comité Jeune-Turc à disparaître; les députés jeunes-turcs auraient ensuite formé au Parlement un parti politique. Mais ses conseils ne furent pas suivis. Il nous paraît même inexact d'affirmer qu'à propos de l'affaire Lynch, il y eut un conflit entre le Parlement et le gouvernement; il est plus juste de supposer que derrière le Parlement il y avait le Comité Union et Progrès qui dictait ses ordres. Nous jouons peut-être un peu sur les mots; pourtant, dans les deux cas, la situation n'est pas la même. On ne saurait parler du rôle du Parlement, par exemple, dans la chute d'Abd ul Hamid; à la séance dans laquelle ses membres devaient délibérer à ce sujet, le général Chevket pacha vint simplement expliquer ses actes et demanda à la Chambre de l'approuver, ce qu'elle fit à l'unanimité de ses membres.

Le 28 décembre, Hilmi pacha remettait sa démission au sultan, prétextant des raisons de santé: le cabinet avait été mis en minorité devant le Parlement le 11 décembre; il ne partait donc pas par suite d'un vote de la Chambre. Depuis cette date, le Comité Jeune-Turc ne cessait de tenir des séances secrètes, et finalement le chef parlementaire du parti vint signifier au grand vizir qu'il n'avait plus la confiance du Comité et lui demanda sa démission, en faisant appel à ses

sentiments patriotiques. Hilmi pacha déclara donc s'être retiré pour raison de santé, et la Chambre se servit de ce motif pour soutenir que seul le grand vizir était démissionnaire. Quant au Comité Union et Progrès, il se borna à affirmer qu'il était étranger à la démission du grand vizir, dont la retraite serait due non pas à l'affaire Lynch ni à des raisons de santé, mais uniquement au parti Union et Progrès de la Chambre. Ce démenti ne prouve qu'une seule chose, c'est que le Comité Jeune-Turc veut garder son pouvoir occulte, pourtant très préjudiciable aux intérêts de la Turquie.

Divers noms furent mis en avant en vue de cette succession imprévue; mais le Sultan, laissant de côté Saïd pacha, ancien grand vizir, et Tewfik pacha, ancien ministre des Affaires étrangères, s'adressa à Hakky bey, ambassadeur à Rome. Celui-ci accepta en principe, mais posa certaines conditions: il demanda d'abord au Sultan s'il était assuré d'obtenir une majorité à la Chambre; il exigea qu'on lui laissât le libre soin de présider lui-même à la répartition des portefeuilles; il demanda qu'aucune interpellation ne lui fût adressée sans qu'il en fût prévenu à l'avance. D'autre part, le Comité Union et Progrès demande que l'on prenne chez lui certains membres du cabinet; il aurait même dressé une liste, affirme-t-on. Il est donc permis de prévoir certaines difficultés.

Trois grosses questions sont à l'ordre du jour: la question Lynch, qui vient de susciter tant de polémiques; celle de la réforme administrative et enfin celle de la liberté d'enseignement.

Hakky bey est né à Constantinople en 1863. Il débuta dans l'administration, comme traducteur, au palais de Yildiz et fut bientôt nommé professeur à l'École de droit. En 1895, il fit partie de la commission chargée de pacifier le Liban; il fit ensuite partie de différentes commissions en Roumélie et en Anatolie. Il entra dans le ministère Kiamil pacha en qualité de ministre de l'Intérieur, puis de l'Instruction publique; il démissionna bientôt. Il n'est pas membre du Comité Union et Progrès; il vient d'être fait pacha par le Sultan, après qu'il eut accepté d'assumer les délicates fonctions du grand vizirat.

La pacification du Yémen. — Nous avons fait prévoir que peut-être la situation du Yémen allait reprendre son état normal, et aujourd'hui les dépêches confirment ces renseignements. Des combats ont encore eu lieu, et si les troupes régulières ont battu les rebelles, elles n'ont pu les réduire entièrement. En tout cas, devant les soumissions qui se produisent, le gouvernement ottoman ne compte pas envoyer de nouvelles troupes dans cette province.

La nouvelle sensationnelle du mois est la soumission du mahdi Mohammed Idris, qui a écrit au vali du Yémen qu'il prêterait serment de fidélité au Sultan Mohammed V, entrerait à son service et lui remettrait ses enfants comme otages. Le vali l'a invité à donner suite à ses promesses:

avec lui, tous les cheiks de la région ont fait leur soumission.

La pacification de la province deviendrait maintenant une simple question de police : il importe donc que la Porte profite de l'occasion pour faire des réformes et empêcher que les bandes de pillards ne se groupent encore pour faire échec aux autorités et permettre ainsi à certains personnages ambitieux de jouer un rôle politique.

Irrigation de la Mésopotamie. — D'après le rapport de sir William Willcocks, le niveau du Tigre et de l'Euphrate baissera considérablement par suite du creusement des canaux d'irrigation. Le gouvernement avait prévu le cas et, pour ne pas être gêné un jour par les réclamations de la compagnie de navigation, il avait stipulé les conditions suivantes, que le gouvernement nouveau fera siennes vraisemblablement :

« Le gouvernement sera libre de se servir des eaux des deux fleuves pour les irrigations ; la société n'aura droit à aucune indemnité du fait que le service d'irrigation aura nui à son service de navigation ; toutefois si, six mois après les travaux d'irrigation on constatait que ces travaux rendaient la navigation impossible, alors la société serait dissoute ; dans ce dernier cas, la société aura droit au paiement par le gouvernement de l'équivalent de 60 0/0 d'un capital calculé sur les bénéfices de la société, en prenant pour base le service fait pendant les cinq dernières années. »

Les terres livrées à l'irrigation se composeront de 2.800.000 hectares : 1.560.000 hectares seront arrosés par l'Euphrate ; le Tigre arrosera les 1.240.000 hectares restant. Le débit du Tigre est de 1.500 mètres cubes à la seconde ; celui de l'Euphrate, de 1.200. Sir William Willcocks a calculé que le débit d'eau de l'Euphrate fut, pendant le mois de juillet dernier et le mois d'août, de 51 et 59 millions de mètres cubes supérieur à la quantité d'eau nécessaire aux irrigations.

La question de la Compagnie Lynch. — On a vu, d'autre part, comment cette question servit à la Chambre de prétexte pour signifier au grand vizir qu'elle n'était pas en conformité d'idées avec lui. Dans la séance du Parlement, il fut peu question de l'incident Lynch et le débat prit bientôt de grandes proportions. Partant du principe qu'une concession économique est toujours, ou presque, politique, quelques députés demandèrent que toute concession fût l'objet d'une loi. On comprend aisément combien un tel projet, s'il était adopté, pourrait être dangereux pour la vie économique de la Turquie, le gouvernement jeune-turc ayant constaté lui-même à plusieurs reprises combien il avait besoin du secours d'éléments étrangers dans les grandes entreprises qu'il a inscrites dans son programme.

Le règlement de la concession de navigation sur le Tigre et l'Euphrate reste en suspens, par suite de la crise ministérielle ; il est difficile de

prévoir quelle sera la décision du nouveau gouvernement. Pendant ce temps, la population de Bagdad manifeste et tient des meetings dans lesquels elle s'oppose aux projets de l'ancien cabinet. Les manifestants ont fait preuve, paraît-il, de beaucoup de modération et ont promis de rester tranquilles maintenant, jusqu'à ce que le nouveau grand vizir ait fait connaître la décision définitive. Cette manifestation d'électeurs est un fait nouveau qu'il semble important de signaler.

Chemin de fer de Bagdad. — Un rédacteur du journal *la Turquie* est allé trouver Nafi pacha, député d'Alep, et lui a demandé son avis sur le meilleur tracé du chemin de fer de Bagdad. Nafi pacha lui fit la réponse suivante :

« Mes électeurs ne cessent de m'envoyer des lettres demandant avec insistance que la ligne de Bagdad parte d'Alexandrette et d'Alep. Quant à la nouvelle du soulèvement du peuple à l'annonce que la ligne suivrait un autre tracé, cela n'a pas de fondement. Le tracé que nous proposons est le plus profitable, parce que ni Haïdar-Pacha, ni Smyrne, ni Medine, ne seront jamais des débouchés commerciaux sérieux pour l'Anatolie. Le meilleur débouché pour Alep, le Diarbekir et l'Irak, c'est sans contredit Alexandrette. Plus tard, le besoin se ferait sentir de construire un embranchement d'Alexandrette à la ligne de Bagdad pour la relier à celle d'Alep. Tout retard apporté à la construction de cette ligne expose le gouvernement à perdre annuellement un million et demi de francs.

« Au point de vue militaire, on juge notre avis insensé, estimant que la défense militaire sera difficile si la ligne de Bagdad passe à Adana, à Alep et à Alexandrette ; mais il me semble qu'à notre époque les moyens de défense militaire ont pris une telle extension qu'il ne faut pas s'arrêter plus longtemps à cette idée. En tout cas, les sommes dépensées par la nation pour ses troupes ne doivent-elles pas servir à ses intérêts économiques ? A quoi servirait l'armée, si elle devait combler les sources de la fortune publique ?

« Ce serait une faute grave que le ministre de la Guerre s'opposât à une ligne Bagdad-Adana-Alep-Alexandrette. »

Nous croyons intéressant de donner cette manifestation de l'opinion locale d'Alep, qui ne l'emportera d'ailleurs peut-être pas lorsqu'il s'agira d'arrêter définitivement le tracé.

Le pèlerinage du Khédive. — Le Khédive vient de rentrer en Egypte avec le titre si envié dans le monde musulman de *Hadji*, de pèlerin qui a été accomplir ses dévotions aux lieux saints de l'Islam. Abbas II a été reçu avec enthousiasme par le peuple d'Egypte à son retour.

Il a voyagé par le nouveau chemin de fer du Hedjaz et il a adressé de Médine au Sultan, en réponse à une dépêche de ce dernier, un télégramme dans lequel il lui faisait allégeance, reconnaissant en lui le khalife, le représentant de Dieu.

ASIE ANGLAISE

Les crimes anarchistes. — De nouveaux attentats, dont l'un visait le personnage le plus considérable de l'Inde, le vice-roi lui-même, ont récemment rappelé l'attention sur les terroristes hindous. Le 14 novembre, comme lord et lady Minto traversaient en voiture les rues d'Ahmedabad, un individu lança dans leur direction deux bombes qui, tombant sur un sol sablonneux, ne firent pas, par bonheur, explosion sur-le-champ; sans cette heureuse circonstance, on eût eu à déplorer sans doute un vrai désastre; le criminel avait, en effet, si bien visé que l'un des engins avait frôlé le bras d'un serviteur qui tenait une ombrelle ouverte au-dessus de la tête de lady Minto. Les engins étaient constitués par des noix de coco remplies de substances explosives, ce qui avait permis à l'auteur de l'attentat de les transporter et de les manier sans éveiller les soupçons de la police.

L'émotion causée par cet attentat était à peine calmée que l'on apprenait le meurtre, dans une ville de pèlerinage assez célèbre de la présidence de Bombay, à Nasik, d'un fonctionnaire anglais très estimé. Ce dernier, qui appartenait au *Civil Service*, avait été, pendant quelques années, administrateur de ce district et il avait réussi à s'attirer les sympathies de tous par son affabilité et sa bonté. Il fut tué à coups de revolver, comme il sortait, avec quelques amis, du théâtre indigène, par un jeune homme de dix-huit ans de la secte des brahmanes Chitpavani. Arrêté aussitôt, l'assassin déclara qu'en commettant son crime, il avait voulu venger la condamnation dont avait été tout récemment frappé un autre brahmine de Nasik nommé Ganesh Damodher Savarkar, lequel s'était vu punir de la transportation à perpétuité pour sédition et excitation à la rébellion contre le roi.

Enfin, il y a quelques jours à peine, le 24 janvier, un inspecteur de police indigène musulman nommé Shams ul Allam, qui avait été chargé de l'enquête sur l'affaire des bombes de Manicktollah et qui avait réussi à démêler les fils du complot, était tué en pleine audience de la Haute Cour de Calcutta.

Ce n'est pas la première fois que les anarchistes s'attaquent avec succès, par malheur, aux auxiliaires indigènes de la justice anglo-indienne, espérant évidemment par là intimider les collaborateurs les plus utiles de la domination britannique et paralyser le fonctionnement des tribunaux répressifs. Il y a là un péril auquel il semble que l'optimisme officiel ait voulu fermer les yeux trop longtemps — ou peut-être a-t-il feint de l'ignorer — mais dont paraît enfin s'inquiéter le gouvernement du vice-roi. Lord Minto a fait, en effet, tout récemment savoir qu'il était décidé à ne rien négliger pour « brider » la presse révolutionnaire qui depuis longtemps prêche sans grands risques la rébellion et le crime. C'est à l'ouverture du nouveau Conseil impérial qui se réunissait le

15 janvier, le lendemain même du meurtre de Shams ul Alam, que le gouverneur général a fait cette importante déclaration. Le temps nous fait défaut pour commenter avec les développements nécessaires la situation qui l'a provoquée. Nous espérons être en mesure d'y revenir le mois prochain.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. de Buyer, consul de 2^e cl., est désig. pour Jassy;
M. Ferté, consul de 1^{re} cl., est désig. pour Scutari d'Albanie;
M. Guillois, consul de 1^{re} cl., est désig. pour Larnaca;
M. Jousselin, consul de 2^e cl., est désig. pour Monastir;
M. Rabut, consul de 2^e cl., est désig. pour Malte;
M. Marinacce-Cavallace, consul de 2^e cl., est désig. pour Karkoff.

* *

Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade d'officier :

MM. :
Guiot, ministre plénipot. de 1^{re} cl. ;
De Beaupoil de Saint-Aulaire, secrét. d'ambassade à Tanger;
Cillière, consul général à Constantinople;
Rolland, président de la Chambre de commerce française de Constantinople.

Au grade de chevalier :

MM. :
Laroche, secrét. d'ambassade à Rome;
De Carbonnel, secrét. d'ambassade à Madrid;
Bœufvé, consul de 1^{re} cl. à Auckland;
Dubief, consul de 1^{re} cl. à Jersey;
Gayat de Wecker, consul de 1^{re} cl. à Düsseldorf;
Maistre, consul de 2^e cl. ;
Rouet, consul de 2^e cl. à Bagdad;
Wiet, consul de 2^e cl. à Las Palmas;
De Bersolles, attaché à la direction politique;
Recouly (Raymond), publiciste;
Brunswic le Bihan, chirurgien en chef de l'hôpital Sadiki à Tunis;
Crescitz, vice-directeur du bureau international à Berne;
Lemétayer, de l'Institut d'hygiène de Santiago;
Millorat, ingénieur en chef aux chemins de fer du Chan-si.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes métropolitaines.

INFANTERIE

Attachés militaires. — M. le capit. Collardet est nommé attaché milit. à la légation de Chine.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Chine. — M. Kayser, vétérin. en 2^e, est affecté au corps d'occupation.

Troupes coloniales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Indo-Chine. — M. le général de brigade Bataille est nommé au command. de la 2^e brig. de l'Indo-Chine.

ARTILLERIE

Annam-Tonkin. — M. le capit. Chérier est désig. pour l'état-major du command. supérieur.

Cochinchine. — MM. le chef d'escad. Jacquin et les capit. Barbaud et Jacquin sont désig. pour la Cochinchine.

Officiers d'administration.

Annam-Tonkin. — M. le stagiaire Ropert est désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — M. l'offic. d'admin. de 2^e cl. Guermeur est désig. pour la Cochinchine.

Nouvelle-Calédonie. — M. l'offic. d'admin. de 1^{re} cl. Mahieu est désig. pour la Nouvelle-Calédonie.

CORPS DE L'INTENDANCE

Chine. — M. le *sous-intend.* de 3^e cl. Lafranque est désig. pour les fonctions de direct. de l'intendance du corps d'occupat.
 Annam-Tonkin. — MM. le *sous-intend.* de 2^e cl. Baron et l'*attaché* de 1^{re} cl. Turet sont désig. pour le Tonkin.

CORPS DE SANTÉ

Annam-Tonkin. — MM. le *méd.-maj.* de 1^{re} cl. Boyé; le *méd.-maj.* de 2^e cl. Delabaude et les *méd. aides-majors* de 2^e cl. Benoux et Lardieu sont désig. pour le Tonkin.

Cochinchine. — MM. le *méd.-maj.* de 1^{re} cl. Cambours-Mouffet; le *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl. Lévier et le *méd. aide-maj.* de 2^e cl. Borel sont désig. pour la Cochinchine.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Indo-Chine. — M. le *lieut. de vaiss.* Vigouroux d'Arvieu est désig. comme second pour la *Manche*.

Levant. — M. l'*enseigne de vaiss.* Gautier est désig. pour le *Faucon*, détaché en Crète.

Extrême-Orient. — MM. les *enseig. de vaiss.* Cintré et Laperge sont désig. pour l'*Alger*.

Sénégal. — MM. l'*enseigne de vaiss.* Beauvais et l'*aspirant* de 1^{re} cl. Boisson sont désig. pour le *Goeland*.

MINISTÈRE DES COLONIES

Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade d'officier :

MM. :

You, direct. à l'administ. centrale ;

Cnapelynck, procureur général de l'A. O. F. ;

Filon, inspecteur de 1^{re} cl. des colonies ;

Saintoyant, capit. au 26^e bataill. de chasseurs.

Au grade de chevalier :

MM. :

Brun, secrét. général de 1^{re} cl. des colonies ;

Tellier, administ. de 1^{re} cl. des colonies ;

Poilevey, inspect. de 1^{re} cl. de la garde indigène de l'Indo-Chine ;

Martinot, conducteur ppal des ponts et chaussées ;

Bourdariat, direct. de la Compag. coloniale de Madagascar ;

Lesseur (Paul), professeur de législation coloniale à la Faculté de droit de Paris ;

Chollet, industriel ;

Lasne-Desvareilles, adjoint à l'intendance des tr. coloniales ;

Bec, méd.-major de 2^e cl. des tr. coloniales ;

Siméoni, surveillant ppal des établiss. pénitentiaires des colonies.

Bibliographie

Histoire de la Cochinchine française, des origines à 1883, par M. P. CULTRU, chargé de cours à la Sorbonne. — 1 vol. in-8, 444 p. Paris, Challamel, 1910.

L'histoire des relations de la France avec l'Annam, de la fin du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle — préambule obligé d'une histoire de la Cochinchine française — est aujourd'hui bien connue, de même que celle de la conquête de ce pays, remémorée précisément, il y a quelques mois, à l'occasion du cinquantenaire de la prise de Saïgon. Mais il en est tout autrement pour les vingt années environ, qui s'écoulèrent ensuite, lesquelles n'avaient encore été l'objet d'aucune étude générale. Le public ignore l'œuvre et presque les noms de ces amiraux, administrateurs improvisés, qui, livrés à eux-mêmes, au milieu d'énormes difficultés, ont su, par leur fermeté, conserver cette colonie, occupée au hasard, et poser les fondements d'un grand empire colonial, en laissant à leurs successeurs d'admirables enseignements. Chercher à connaître exactement leurs vues, les méthodes d'administration qu'ils durent adapter aux nécessités, et, après eux, les débuts du gouvernement civil et l'organisation du système de l'assi-

milation était une tâche assurément bien digne de tenter un historien des colonies ; ces faits sont déjà assez loin de nous pour qu'on puisse les juger, ils ne le sont pas trop cependant pour qu'on ne puisse interroger encore quelques survivants de cette période héroïque. M. Cultru a pu ainsi recueillir de précieux témoignages, à l'aide desquels il a complété les renseignements fournis par les publications officielles ; il a eu la bonne fortune aussi de pouvoir consulter les documents, encore inédits, rassemblés par M. le Myre de Vilers, sur son administration en Cochinchine. Son livre est donc, pour la plus grande partie, original et composé de première main ; grâce à lui, nous possédons maintenant une histoire d'ensemble, définitive de cette colonie, depuis les origines les plus lointaines de notre politique indo-chinoise, jusqu'à l'époque de la conquête du Tonkin.

Après avoir narré l'expédition de 1859 et l'établissement de notre protectorat au Cambodge, l'auteur interrompt le récit des faits pour étudier, dans un chapitre des plus instructifs, le peuple annamite et ses lois. A juger d'après les apparences extérieures, les Français d'alors pouvaient croire que les institutions de ce pays ressemblaient aux nôtres, mais derrière des cadres administratifs, et la hiérarchie des fonctionnaires s'élevant jusqu'au souverain, il leur était impossible de saisir nettement la structure intime de la société, et les organes vitaux de la vie sociale et politique, à savoir la famille, religieusement constituée, comme la gent antique, gouvernée par l'autorité presque absolue du père et la commune autonome, personne morale, responsable du paiement des impôts, du recrutement de l'armée et de la distribution de la justice, administrée par une oligarchie de notables. Rien ne différait plus de notre formation individualiste que cette constitution fondée sur la prépondérance de corps collectifs.

Mais, en 1859, tout nous était inconnu, le pays, son histoire, ses institutions, ses mœurs et sa langue même, et cette ignorance constituait une première et considérable difficulté. La seconde vint de ce que les mandarins et les lettrés désertèrent ou nous combattirent et que les notables nous refusèrent leur concours. Force fut donc aux premiers gouvernants d'improviser, avec les éléments dont ils disposaient, c'est-à-dire avec des éléments militaires français, une administration de fortune. Le second, l'amiral Bonard, eut l'idée de confier l'administration aux indigènes, sous la surveillance de l'autorité française. C'est, disait-il, dans une lettre au ministre de la Marine Chasseloup-Laubat, le 27 février 1861, « la seule manière de résoudre le problème. En substituant brusquement, pour les détails de l'administration annamite, un grand nombre d'officiers dont la plupart ne connaissent ni la langue, ni les mœurs du pays, on crée l'anarchie ». Le ministre pensait comme lui : il recommanda à l'amiral de la Grandière de conserver la législation et la juridiction annamites. En même temps, Luro, dans son cours d'administration, professé à l'école des stagiaires, cours autographié que M. Cultru a consulté, mettait ses auditeurs en garde contre toute intrusion inutile dans le mécanisme des institutions indigènes. Cette conception, tout à fait nouvelle à l'époque, était celle du protectorat. Bien peu d'hommes, alors, avaient des vues aussi larges ; elles étaient d'ailleurs prématurées, les circonstances les ayant rendues inapplicables. L'insurrection de 1862 obligea l'amiral Bonard à renoncer à son projet ; il revint donc nécessairement aux anciens errements, et, les rébellions s'étant prolongées jusqu'en 1868, son successeur, l'amiral de la Grandière, fit de même, malgré les instructions ministérielles. L'intérêt supérieur de la défense primait tout. Alors l'administration militaire, d'abord ébauchée, fut régularisée. Le décret de 1864 conféra aux officiers des pouvoirs illimités. Sous la Grandière, il y avait un corps de

3 inspecteurs dans les circonscriptions importantes ; ce système fut consolidé par le décret de 1873, qui répartit les fonctions entre 3 administrateurs ; ce fut le premier pas fait vers la séparation de pouvoirs. On eut donc une administration française directe, sous les apparences d'une administration annamite réduite à l'impuissance. Les officiers, recrutés avec le plus grand soin, jeunes, vigoureux, s'acquittèrent généralement très bien de leur rôle ; pour la plupart, dit M. Cultru, ils firent face honorablement, et même brillamment à un labeur considérable.

Avec la nomination, en 1879, du premier gouverneur civil, M. le Myre de Vilers, commence une nouvelle période dans l'histoire de la colonie. Le système de gouvernement et d'administration qui allait être imposé à la Cochinchine ne pouvait qu'être le seul que connussent alors les bureaux de la métropole, celui qui dérive naturellement de l'esprit centralisateur, dont témoigne toute notre histoire, le système de l'assimilation. C'est avec mission de l'établir que M. le Myre de Vilers fut envoyé en Indo-Chine. Son œuvre de quatre années, d'ailleurs remarquable, ne fut que la mise en pratique de cette conception. C'est donc, non pas à lui-même, mais aux idées régnant souverainement à cette date que s'adressent en réalité les critiques dont cette œuvre a pu être l'objet. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que, comme l'a très justement démontré M. Cultru, elle a simplement été, pour une partie au moins, la continuation de celle de ses prédécesseurs. Il n'y a, en effet, aucune différence théorique entre l'ancien et le nouveau régime ; dans les deux cas, l'administration fut directe, et si, par exemple, l'administrateur d'avant 1880, laissa quelque indépendance aux communes, ce ne fut nullement par principe, mais bien uniquement par impuissance. Notre législation, notre fiscalité, notre ingérence administrative devaient avoir pour effet de ruiner la vieille oligarchie communale, de briser la cohésion de la famille et, partant, d'affaiblir la moralité indigène. Mais cette décadence avait commencé dès le temps de la conquête. Quand le gouvernement civil fut établi, il eût été trop tard pour arrêter cette évolution, M. le Myre de Vilers voulut la précipiter pour des raisons humanitaires, pour affranchir des vieilles servitudes la masse misérable des *dans*, et la petite propriété, pour substituer, conformément aux principes de notre civilisation, l'individualisme au collectivisme familial. Il ne s'agissait de rien moins que d'accomplir une véritable révolution sociale, dont la gravité n'échappait pas à l'esprit clairvoyant du gouverneur, parce que, comme il le disait : « On a détruit le passé, sans avoir rien mis à la place. » Ce qu'il eût fallu c'était élever le niveau intellectuel de ceux qu'on affranchissait, c'était offrir un aliment à l'avidité spirituelle de ce peuple intelligent, passionné pour le savoir. La transformation démocratique supposait une forte instruction publique et morale. Malheureusement tout ce qui fut fait par nous, en matière d'enseignement, jusqu'en 1883, porta le caractère de l'incohérence et de la stérilité. Nous n'avions pas su remplir le principal devoir auquel nous obligeait, envers les indigènes, la prise de possession de la Cochinchine.

L'expérience seule pouvait faire comprendre les inconvénients du régime de l'assimilation. Ils se firent sentir d'abord dans cette partie la plus ancienne de notre empire indo-chinois. C'est donc ici que cette politique reçut le premier coup. Aussi voyons-nous aujourd'hui qu'on cherche à revenir, dans une certaine mesure, à l'organisation de la commune, telle qu'elle existait autrefois, et à ce régime de protectorat que, devant leur époque, l'amiral Bonard et le ministre Chasseloup-Laubat avaient conçu et voulu appliquer, au lendemain de la conquête. La leçon qu'ils nous ont léguée, et celle que nous a enseignée l'épreuve du système de l'assimilation, sont les causes de la rénovation actuelle de nos méthodes de

gouvernement et d'administration des races indigènes. On voit par là combien le livre de M. Cultru, qui parut l'année même du cinquantenaire de la prise de Saïgon, est un ouvrage d'actualité.

La France dans l'Océan Indien, par EUGÈNE GALLOIS. 1 vol. in-8°. — Dépôt, 6, rue de Mézières, Paris.

M. Eugène Gallois entreprenait, il y a quelque dix ans, de visiter toutes les colonies françaises. Il a achevé il y a quelques mois de remplir ce programme par un voyage à Madagascar et à la Réunion, après avoir longuement parcouru la Chine, le Japon, les deux Amériques, du cap Horn au Canada, etc.

Au retour de chacun de ses voyages, M. Eugène Gallois a publié de larges extraits de ses carnets de route.

Son dernier livre, *La France dans l'Océan Indien*, est un tableau complet et précis de tout ce qui frappe le voyageur depuis la mer Rouge jusqu'aux îles Kerguelen, ces terres minuscules où flotte notre drapeau aux confins de l'Océan Indien et des mers antarctiques. Djibouti, Zanzibar, les Seychelles, les Comores défilent successivement sous nos yeux ; puis nous arrivons à la grande île de Madagascar dont M. Eugène Gallois nous donne une monographie fort complète : géographie et histoire, situation économique, descriptions pittoresques, rien de ce qui concerne ce vaste et intéressant pays n'est laissé dans l'ombre.

En quittant Madagascar, M. Eugène Gallois nous conduit à la Réunion et à l'île Maurice, cette ancienne possession française dont la comparaison avec l'île voisine restée sous notre domination est si suggestive à maints égards.

La lecture de cet ouvrage est aussi agréable qu'instructive, et l'intérêt en est encore augmenté par les cartes, les dessins inédits et les photographies qui l'illustrent en grand nombre.

L'ANIODOL

On nous communique la lettre suivante :

Paris, le 31 juillet 1909.

Le ministre des Colonies à Monsieur l'administrateur de la Société « l'Aniodol », 32, rue des Mathurins, Paris.

Monsieur,

Conformément à l'avis que je vous ai donné par ma dépêche du 11 mai 1907, le nouveau produit dont vous m'avez demandé la mise en essai aux colonies a été expérimenté en Afrique Occidentale et à Madagascar par le service de santé de ces possessions.

Les conclusions contenues dans le rapport qui vient de me parvenir sont ainsi conçues : l'Aniodol a donné de très heureux résultats ; c'est un antiseptique qui présente de réels avantages et qui pourrait être utilement employé dans nos hôpitaux coloniaux.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après avoir pris l'avis du Conseil supérieur de Santé, j'ai décidé de comprendre l'Aniodol dans la nomenclature des médicaments en usage dans les établissements hospitaliers de nos colonies.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le ministre et par ordre :

Le général
 Directeur des services militaires,
 (Signature illisible).

Le Gérant : A. MARTIAL.